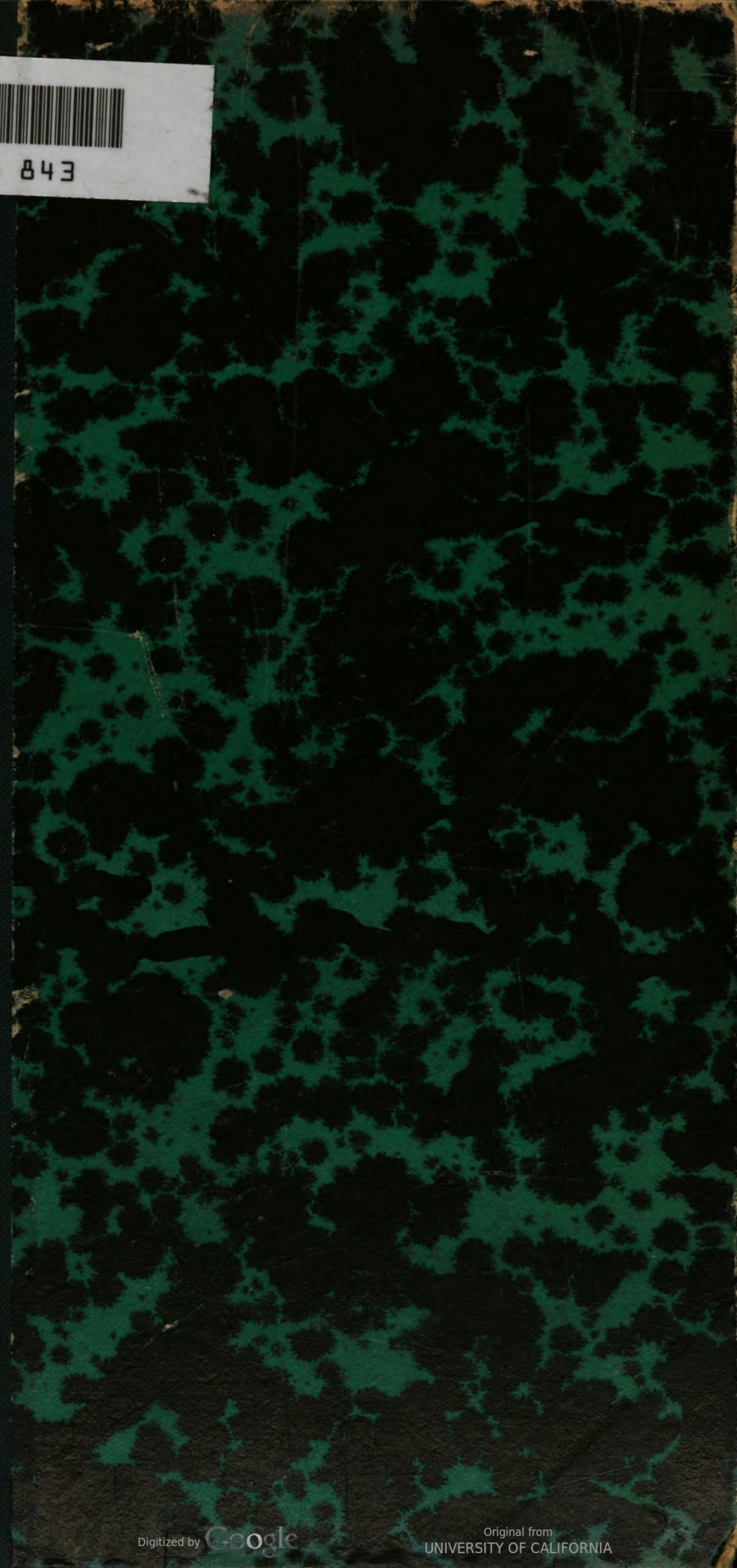



Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BULLETIN MENSUEL

DE LA

Société d'archéologie lorraine

ET DU

Musée historique lorrain

2ᵉ Série, Tome XXI (70ᵉ Volume)

1926



NANCY

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

PALAIS DUCAL

GRANDE-RUE (VILLE-VIEILLE)

—

1926

Bulletin mensuel

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

21e ANNÉE. — Nos 1-3. — JANVIER-MARS 1926.

Procès-verbal de la séance du vendredi 11 décembre 1925.

Présidence de M. Pierre Boyé, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications.

Miss Kathleen T. Butler, MM. Pierre Bernanose et Camille Gaildraud ont adressé des remerciements à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

M. le président donne lecture du vœu adopté par l'Association française pour l'avancement des sciences lors de l'Assemblée générale tenue à Grenoble, le 1er août 1925, en vue de l'établissement de la carte archéologique et préhistorique de France. La Société adopte très volontiers ce vœu.

M. le président expose les pourparlers actuellement engagés en vue de la création d'une Fédération historique lorraine, sous le patronage des Académies de Metz et Stanislas de Nancy. La Société y donnera certainement son adhésion.

Un avis favorable est donné à une demande d'échange



de publications présentée par la Société du Musée archéologique du vieux Saint-Maur.

M. le vicaire général Jérôme a offert à la Société divers documents originaux, entr'autres certaines pièces concernant le collège de Lamarche.

Nécrologie.

Il est donné avis du décès de Madame Laloy, morte à Nancy le 10 décembre 1925.

Admissions.

MM. Lucien Fristot et Raymond Pagny sont admis comme membres titulaires.

Lectures.

M. Pierre Boyé lit, pour l'auteur empêché, une notice de M. Duvernoy sur : *La nourrice du duc Charles IV.*

M. Pierre Boyé donne communication d'un passage de son ouvrage *La Cour polonaise de Lunéville : Sur une description en vers latins du château de Chanteheux (1747).*

Procès-verbal de la séance du vendredi 8 janvier 1926.

Présidence de M. Pierre Boyé, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications.

M. Lucien Fristot a adressé des remerciements à l'occasion de son admission comme membre titulaire.

Présentations.

Sont présentés en même qualité : M. l'abbé Pierre **de Morlaincourt,** 5, rue Girardet, à Nancy, par MM. le général de Morlaincourt, Edmond des Robert et Pierre



Boyé; Maurice **Toussaint,** 79, rue Carnot, à Noisy-le-Sec, par MM. Charles Sadoul, Émile Nicolas et Joseph Dory.

Lectures.

M. Edmond des Robert fait une communication relative à *Saint Genest le comédien.*

M. Pierre Boyé lit, pour M. Germain de Maidy empêché, une notice sur : *Quelques inscriptions anciennes de l'église de Varangéville.*

Pour M. Pierre Lœvenbruck M. Sadoul lit deux communications : 1° *Au sujet d'un chiffre secret de la cour de Lorraine;* 2° *Deux bâtards de Léopold, duc de Lorraine,* et M. des Robert une troisième relative *à La couronne ducale de Léopold.*

Procès-verbal de la séance du vendredi 12 février 1926.

Présidence de M. Pierre Boyé, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications.

M. le président donne communication de la lettre par laquelle M. Favier, en raison de son âge et de sa santé, décline toute candidature à l'occasion du prochain renouvellement du bureau.

M. le président annonce que, contrairement à l'information insérée au précédent procès verbal, M. le trésorier n'a plus l'intention de se retirer.

M. le président lit ensuite la déclaration suivante :

Mes Chers Confrères.

Il y a dix-huit ans, presque jour pour jour, le 7 février 1908, vous me faisiez le grand honneur de m'appeler à la présidence de la Société d'archéologie lorraine, au bureau de laquelle j'appartenais déjà depuis dix autres années.

De cet honneur, je mesurais tout le prix. Mais je ne m'en dissimulais ni les charges ni les responsabilités. Au moment

d'assumer des fonctions qui à la direction d'une compagnie savante ajoutent l'administration d'un important musée, je vous exprimais mes craintes de mon insuffisance, sans vous cacher ce scrupule, cette inquiétude intime d'avoir à distraire, au profit de la tâche nouvelle, une partie du temps que je m'étais promis de consacrer à la poursuite de recherches personnelles absorbantes. « Aucun travailleur », vous disais-je alors, « ayant sur le chantier quelque œuvre suffisante pour remplir, une existence, ne supposera que le mandat, si flatteur fût-il, que vous venez de me confier, ait pu, de gaîté de cœur, être brigué, ni même désiré. » Si je l'acceptai, c'est que j'avais compris la solidité des arguments dont vous appuyiez d'aimables offres. Il est bon parfois de rajeunir un bureau. A un organisme permanent, il est indispensable d'infuser périodiquement un sang plus vif. Il faut que ses membres les plus actifs et les plus dévoués puissent se succéder à sa tête.

J'étais loin de me douter qu'une douce habitude, une série d'événements imprévus, cette terrible guerre exigeant, la paix venue, une réorganisation malaisée, vos suffrages trop fidèles aussi, Messieurs, me retiendraient à ce fauteuil, où, sans des circonstances exceptionnelles, d'autres eussent dû s'asseoir.

Aujourd'hui que notre Société a repris sa vie normale, les arguments de 1908 sont, et plus que jamais, valables. Il est de mon devoir de les invoquer à mon tour. Permettez-moi donc, malgré d'affectueuses instances, dont je reste extrêmement touché, de profiter de la détermination irrévocable de notre cher vice-président, M. Favier, pour le suivre dans sa retraite. Le départ ne saurait se faire en meilleure compagnie.

Cette longue présidence n'a pas été, je l'avoue, sans m'imposer des soins multiples, allégés par l'utile et confiante collaboration de mes collègues du bureau, que je remercie sincèrement. Elle m'occasionna, pourquoi le taire ? quelques soucis, mais chaque fois confraternellement partagés. Elle m'a procuré, en retour, les plus enviables satisfactions : j'y ai noué ou fortifié de précieuses amitiés. Fierté de ma carrière d'homme de lettres, j'en emporte, j'en garderai, un souvenir reconnaissant et ému.

Au nom du bureau et de la Société, M. le secrétaire annuel exprime les vifs regrets que suscite la décision prise par M. le président et l'espoir qu'il voudra bien revenir sur cette détermination.

Admissions.

MM. l'abbé Pierre de Morlaincourt et Maurice Toussaint sont admis comme membres titulaires.

Présentations.

Sont présentés en la même qualité : MM. **Bræsch,** professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 33, faubourg Saint-Jean, à Nancy, par MM. Robert Parisot, Charles Bruneau et Emile Duvernoy ; l'abbé **Thiébaux,** curé de Longwy-Haut, par MM. Edmond des Robert, Lucien Hubert et Pagny.

Ouvrages offerts à la Société.

Une œuvre inédite de saint Pierre Fourier : Les confréries de l'Enfant Jésus, par l'abbé JÉROME. Nancy, ancienne Imprimerie Vagner, 1925, 30 p. in-8.

Lectures.

M. des Robert lit pour M. AMBROISE une : *Note complémentaire sur le livre de raison de la famille Hordal. Une querelle de famille à propos de la nationalité de Jeanne d'Arc.*

M. Pierre Boyé donne lecture, pour M. GERMAIN DE MAIDY, du récit d'une : *Excursion épigraphique à Forcelles-Saint-Gorgon.*



AVIS IMPORTANT

Afin de faciliter la comptabilité, les membres de la Société sont instamment priés de payer dès maintenant leur cotisation de 10 francs pour l'année 1926; soit en adressant cette somme, par mandat-poste ou mandat-carte, au trésorier, M. le commandant Th. Thouvenin, 36 *bis*, rue Grandville, à Nancy, soit de préférence, plus simplement et plus économiquement en la versant au compte chèque postal nº 43.02 NANCY (coût 0 fr. 25), le talon ou reçu de la poste tenant lieu de quittance.

A partir du 15 mai, les cotisations non payées seront perçues à domicile, majorées de la somme de 1 fr. 50 pour frais de recouvrement.

Il est rappelé que le versement d'une somme de 200 francs libère de toute cotisation à l'avenir, quel qu'en puisse être le chiffre, et confère le titre de **membre perpétuel.**

Les membres perpétuels, à qui est assuré le service de toutes les publications de la Société, bénéficient personnellement de l'entrée gratuite et permanente au Musée historique lorrain.

Le tome LXVI des *Mémoires* (années 1923-1925) est mis en distribution.

Les membres de la Société peuvent le retirer ou faire retirer au Palais ducal, contre talon postal ou quittance.

Ceux qui désireront le recevoir à domicile sont priés d'envoyer au trésorier la somme supplémentaire de 2 francs pour frais de port qu'ils peuvent joindre à l'envoi de leur cotisation.

La modicité de la cotisation annuelle et l'élévation des tarifs postaux ne permettent plus à la Société d'assumer la charge de l'expédition des volumes.

Quelques inscriptions anciennes de l'église de Varangéville (*Suite et fin*)

II. — Les trois textes suivants me sont fournis par une note qui porte en titre: « Épitaphes copiées en juillet 1763 dans la chapelle de MM. de Feriet en l'église de Varangeville. » Il s'agit sans doute de la chapelle des Trois Rois déjà citée.

La première en date de ces épitaphes, donc la seconde de la famille Fériet, est celle de Gergonne, dont on a vu le nom plus haut ; il est l'auteur de la branche des seigneurs de Pulligny. Dom Pelletier le mentionne en ces termes, qu'il est, je crois, utile de reproduire :

« Gergonne Feriet, cinquième fils puîné de Nic. Feriet et de Jeanne de Xaubourel (1), fit ses reprises le 6 septembre 1569, conjointement avec Pierre le Clerc, son gendre, pour un seizième en la vouërie de Laye (2) à lui échu par le décès de feu Didier Feriet, chancelier de l'évêché de Metz (3). Il mourut à Varangéville en 1574. Il avoit épousé Isabelle de Beurges (4), fille de Jean de Beurges (5), seigneur de Remicourt (6), et controlleur-général de Lorraine, et de Claude d'Eumont. Il eut de son mariage : 1° Nicolas, qui suit ; 2° Jean, tige de la branche établie à Metz ; 3° Georges, qui se retira dans ladite ville, où il mourut sans enfans de Cath. Thiriet, sa femme ; et 4° Anne Feriet, femme de Pierre le Clerc, seigneur du

(1) Ou Anne Pierresson, d'après le Cartulaire de la famille.

(2) Lay-Saint-Christophe (? ?), arr. et cant. de Nancy.

(3) Frère de Gergonne ; v. plus haut.

(4) On prononçait *Burge*.

(5) Jean II, fils de Jean Ier de Beurges, anobli par le duc Jean II (d'Anjou) en 1464. Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 55.

(6) Commune de Villers-lez-Nancy.

Viviers en France, conseiller de S. M. T. Chrétienne, trésorier général de Bretagne, etc., qui mourut à Nancy, et y fut inhumé en l'église des PP. Cordeliers (1). »

La tombe (pierre tombale) de Gergonne, dit la copie de 1763, portait « les armoiries presque effacées de MM. de Feriet et de son épouse (Isabeau de Beurges) ; au-dessous, on distinguait les traits gravés d'un homme et d'une femme dans toute leur longueur (*sic*), et plus bas l'épitaphe ».

Voici le texte, en six vers alexandrins :

GERGONNE FERRIET, DE MAY NEUVIÈME JOUR,
EN L'AN SEPTANTE QUATRE, TRÉPASSA (2) A SON TOUR,
ET YSABIAU BEURGE, SA FEMME, LE DIXIÈME
AOUT, EN CINQUANTE SEPT, VOLA AU CIEL SUBLIME.
ILS ONT LAISSÉ AUX LEURS, SOUS CE SOMBRE CERCUEIL,
UN REGRET PROLONGEANT D'HEURE A AUT[R]E LE DUEIL.

III. — Le fils aîné de Gergonne, Nicolas, « seigneur de Pulligny (3), Ceintrey (4) et Voinémont (5) en partie, épousa Barbe le Gallant », dont je reparlerai. La troisième épitaphe se rapporte à cinq de leurs enfants morts en bas âge ; elle est également en vers alexandrins :

CI GISENT, ATTERÉS PAR LA FAULX DE LA MORT,
DE PARENTS VIEILLISSANT UN ESPÉRÉ SUPPORT,
SAVOIR : MENGIN PREMIER (6), DE TROIS MOIS ET DEMI,
MORT EN SOIXANTE NEUF (7), PAR CE TRISTE ENNEMI,

(1) Je n'ai pas trouvé mention de cette sépulture parmi celles que rappelle l'abbé LIONNOIS, *Histoire de Nancy*, t. I, 1805, p. 124-137.

(2) Le mot était sans doute écrit *trespassat*, conformément à l'ancienne orthographe. De même, il était correct de dire : *Malbrough* (ou plutôt *Mambrou*) *s'en va-t en guerre... ; il reviendra-t à Pâques.*

(3) Arr. Nancy, cant. Vézelise.

(4) Arr. Nancy, cant. Haroué.

(5) Cant. de Haroué.

(6) Premier né.

(7) 1569.

Décembre vingt-deux ; Mengin, le second, fut
Cinq semaines ayant, qui résister ne sceut (1),
Non plus que son germain (2) ; car l'onzième de mars
L'an septante faillit, transpercé de ses darts ;
Et Barbe, de trois mois, du neuvième juillet
En l'an septante deux, ne suça plus de laict ;
Quatrième Nicolas, de deux ans treize jours
Étant plus avancé (3), il rendit les atours
De nature (4), qui fut le mois de may, trentième,
En l'an septante cinq ; Gabriel, le cinquième,
Le vingt-sept fevrier s'en alla trépassant,
En l'an dessus nommé, de cinq mois seulement.
Nicolas Ferriet lui fut père, et la mère,
Ce fut Barbe Gallant, qui les couvrent de terre.

Cette épitaphe offre un exemple remarquable de la terrible mortalité infantile qui sévissait autrefois et que rachetait à peine (5) une fécondité dont on n'a plus l'idée en France. Dom Pelletier n'a pas connu ou a négligé ces cinq enfants morts jeunes ; mais il en cite six autres issus des mêmes parents et qui tous se marièrent, à l'exception d'un prêtre, chanoine de la Primatiale de Nancy.

(1) *Ne sut.*

(2) *Frère*, de *germanus*.

(3) On pourrait comprendre : étant plus avancé (plus âgé), de 2 ans et 13 jours, que Barbe ; mais je ne pense pas que tel soit le sens ; on a seulement voulu dire que Nicolas a vécu plus longtemps.

(4) Par *les atours de nature*, il faut sans doute entendre le vêtement matériel de l'âme ou, en autres termes, le corps. Au Moyen Âge, *atour* ne se disait que de la coiffure, mais « devint, par extension, la parure en général des hommes comme des femmes, s'appliquant aux vêtemens de soie comme aux armures d'acier. » (Texte ancien cité par Léon de Laborde, *Glossaire français du Moyen Age*, 1872, p. 142.

(5) En outre, beaucoup d'hommes jeunes mouraient à la guerre ; d'autres entraient dans le clergé ou les ordres réguliers ; et, surtout dans les familles peu riches, quantité de filles étaient attirées par les monastères et les couvents, ou se trouvaient obligées d'y chercher refuge.

IV. — Nicolas Fériet mourut lui-même en 1615, ainsi qu'en témoigne la dernière épitaphe de la famille :

CI-GIST NOBLE HOMME NICOLAS FERRIET, EN SON VIVANT SEIGNEUR DE PULLIGNY, CEINTREIE ET WOINEMONT EN PARTIE, QUI, AGÉ DE 78 ANS, RENDIT SON AME A DIEU LE 16 MAI 1615.

C'est par son mariage, il importe peut-être de le dire, que Nicolas Fériet devint seigneur en partie de Pulligny, Ceintrey et Voinémont. L'aïeul de sa femme, Richard Galland ou le Gallant, originaire de Charmes (1), mais deumeurant à Pulligny, fut anobli en 1531. Il acquit sans doute une partie importante de la seigneurie dont il s'agit et la laissa à son fils Mengin, qui épousa Françoise du Gaillard (2) et, d'après dom Pelletier (3), eut quatre filles : 1° Barbe, femme de Nicolas Fériet ; 2° Claudon, mariée à Claude Leclerc (4) ; 3° Jeanne, qui épousa Hanus Berman ou Bermand (5) ; 4° Alix, qui s'allia à Jean Aubertin (6) de Givrecourt (7). Il est probable que ces sœurs, ou

(1) V. son épitaphe, publiée par M. l'abbé Eugène MARTIN, *Pulligny*, dans les *Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1893, p. 103. Richard mourut en 1543 et fut inhumé dans l'église de Pulligny — *Charmes*, ch.-l. de cant., arr. Mirecourt, Vosges.

(2) Peut-être fille de Nicolas Gaillard (famille aussi nommée *du Gaillard* dans la suite), argentier de l'évêque de Metz, châtelain de la Garde, anobli en 1513. Jeanne Gaillard, femme de Didier Feriet, dont il a été parlé plus haut, était fille du même Nicolas.

(3) Dom PELLETIER, *Nobiliaire*, p. 273.

(4) Peut-être de la famille de Claude Leclerc, anobli avec son frère Thierry en 1512. (Dom PELLETIER, *Nobiliaire*, p. 459.)

(5) Cf. le *Nobiliaire*, p. 48. Hanus de Bermand, seigneur d'Uzemain : famille importante issue d'Hanus Bermand (ou Berman), de Saint-Quirin, qui vint demeurer à Saint-Nicolas et y fut anobli en 1549.

(6) Cf. le *Nobiliaire*, p. 15-16 : Jean III Aubertin, « seigneur de Givrecourt et de Raville, conseiller au Conseil privé et chancelier du cardinal de Lorraine, évêque de Metz », petit-fils de « Jean Aubertin, de Givrecourt », anobli en 1529.

(7) Ancien nom de *Juvrecourt*, anc. Meurthe, arr. Château-Salins, cant. Vic.

du moins deux d'entre elles, se partagèrent la seigneurie. Dans son intéressant travail sur Pulligny, M. l'abbé Eug. Martin a montré Hanus ou Jean Bermand, — demeurant à Saint-Nicolas-de-Port et anobli en 1549, — tenant ses droits sur Pulligny de Richard Galland (1).

V. — Ce paragraphe ne renferme pas une épitaphe; mais il fait connaître des inhumations assez intéressantes pour que je ne croie pas devoir omettre de les rappeler.

Au nombre des enfants de Nicolas I[er], dom Pelletier cite : « 3° Fiacre Feriet, marié à Jeannon Thieriet de Neufchâteau (2), dont il eut deux filles ». C'est l'une d'elles, nommée Anne, qui épousa Claude Mengin, puis Antoine Go. Fils de Michel Mengin anobli en 1540, Claude devint conseiller-secrétaire d'État, président de la Chambre des comptes de Lorraine, et mourut en 1569 (3). Antoine Go, de Saint-Nicolas, anobli en 1563, fut « seigneur de la Maison-forte de Novian (4) ». Anne fonda, en l'église de Varangéville, la chapelle des Trois-Rois (5);

(1) Abbé E. Martin, *Pulligny*, déjà cité. p. 29.

(2) Apparemment fille de Nicolas Thiriet, anobli en 1526, dont il a été parlé plus haut. Vers 1876, j'ai retrouvé, dans les vitraux de l'église de Saint-Nicolas, deux portraits-bustes, réunis et accompagnés de deux écus, l'un aux armes des Fériet, l'autre, en losange, aux armes des Thiriet; il s'agit donc des époux qui nous intéressent, et nous avons là le portrait bien conservé de Fiacre; quant à celui de sa femme, le visage, détruit, avait été remplacé par celui d'un vieillard barbu; quelques années après, le baron de Fériet, instruit de cette découverte, y a fait remettre un visage féminin, celui d'une de ses parentes. V. ce que j'en ai dit dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1900, p. 36-38. — Ce mariage rend improbable celui, indiqué par le Cartulaire de famille, de Lucie, fille de Nicolas I[er] Fériet, avec Nicolas Thiriet; car, Lucie étant sœur de Fiacre, celui-ci aurait épousé sa nièce, chose peu vraisemblable. Toutefois, il n'est pas sûr que Jeanne était fille de Nicolas Thiriet, et celui-ci aurait pu avoir été marié deux fois.

(3) Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 309 et 560.

(4) *Idem*, p. 309. — *Novian* ou, comme il est dit à la p. 560, *Novian-sur-Moselle* : c'est Novéant, Moselle, arr. Metz, cant. Gorze.

(5) Voir plus haut, *B. S. A. L.*, 1925, p. 123, note 1.



elle « mourut sans enfants, après avoir donné par testament la plupart de ses biens à l'hôpital Saint-Julien de Nancy et aux pauvres, ce qui occasionna en 1606, un très grand procès (1) ». C'est aussi Anne Fériet qui fonda l'hôpital de Maréville (2). Dans un codicille de son testament, elle ordonne que l'inhumation ait lieu en l'église de Varangéville, où déjà reposaient les corps de ses parents et de son premier mari.

Les extraits suivants méritent, ce me semble, d'être reproduits :

« Par son codicile du 25 novembre 1599, Anne Feriet, fondatrice de l'hôpital de Maréville, ordonne « la sépul-« ture de son corps estre en l'eglise de Warangeville », en la chapelle où ses père et mère (3) et son mari Claude Mengin, sont inhumés, et où elle avait déjà fait placer une épitaphe rappelant les principales donations contenues en son testament. Elle ordonne, pour l'entretenement et fondation de la chapelle où elle désire être inhumée, une rente annuelle de 20 francs pour luminaire et ornement ; 60 francs pour le chapelain qui la desservira. Elle veut que « la bière qui sera sur son tombeau soit couverte « de drap noir revêtu d'une croix blanche, laquelle demeu-« rera sur ladite bière et tombeau l'année entière, pour « après servir et couvrir les pauvres trépassés qui pourront « être inhumés audit Varangéville. » Elle veut « qu'il soit « fait un calice avec sa platine (4) d'argent doré du poids « de deux marcs », où seront empreintes ses armoiries et celles de feu son mari, Claude Mengin, jadis président de la Chambre des Comptes de Lorraine. Elle donne

(1) Dom Pelletier, *Nobiliaire*, art. Go (Antoine), p. 309 ; cf. art. Mengin (Michel), p. 560.

(2) Voir H. Lepage, *Les Communes de la Meurthe*, t. i, p. 732. Aujourd'hui, important asile d'aliénés.

(3) Donc Fiacre Fériet et Jeannon Thieriet.

(4) Patène.

également pour le service de cette chapelle, deux aubes, étoles et autres choses nécessaires, le tout de bonne étoffe de drap de soie. Elle donne, enfin, à l'église de Varangéville, de même qu'à celle de Saint-Nicolas, plusieurs pièces de tapisserie. (Archives de l'Hôtel de Ville de Nancy) (1) .»

VI. — Vers le portail de l'église (2), dans un cadre rectangulaire, existe une inscription qui a été martelée et offre de grandes difficultés de lecture ; au printemps de l'année 1902, M. Perdrizet et moi étant allés à Saint-Nicolas et Varangéville, alors qu'elle était inédite, nous en avons pris la copie suivante. Quelques jours après, une transcription, faite par M. E. Badel, parut dans l'*Immeuble* (3) ; elle présente avec la nôtre quelques différences ; ligne 3, M. Badel a lu *Voremgetvilles ;* ligne 4, *M. Simon Chausse*, au lieu de *le sieur Clausse* (4) ; ligne 5, le quantième serait *15 apvril ;* enfin, ligne 6, notre leçon, *laquelle somme*, est évidemment préférable à *la vente sera*, donnée d'ailleurs avec un point d'interrogation. Voici notre copie (les points sont placés à mi-hauteur) :

ON . FAICT . SCAVOIR . QV'IL . SERA . DISTRIBVE . .ANNVE LLEMENT . LA . RENTE . DE . QUINZE . CENTS . FRANS (5)

(1) H. Lepage, *Les Communes de la Meurthe*, t. II, p. 618-619.

(2) « A l'un des contreforts qui flanquent le portail de l'église », dit M. E. Badel ; v. *infra*.

(3) N° du 4 mai 1902, article signé du pseudonyme Pierre Duroc. Cette inscription est reproduite dans Émile Badel, L'*Église de Varangéville en Lorraine et ses objets d'art* (extr. du *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, année 1904-1905), Saint-Dié, 1905, gr. in-8° de 72 p. avec planches ; v. p. 22.

(4) Dans *l'Église de Varangéville,* M. Badel a modifié : le Sieur Gravissé.

(5) L'S de FRANS est écrit en surcharge sur un T.



AVX . PAVVRES . DE . VARENGENVILLE (1) . PAR . VNE (2)
ACT . PASSÉ . PAR . DEVANT . LE . SIEVR . CLAVSSE
TABELLION . A . S^{T}-NICOLAS . LE . AVRIL . 1712
LAQVELLE . SOMME . DE . QVINZE . CENTS . FRANS (3)
PROVIENT . DE . FEV . MONSIEVR . COQVET
CHAPELLAIN . DE . LA . CHAPELLE . DE . LORRETTE (4).

VII. — En juillet 1882, feu l'abbé Deblaye, qui fut un archéologue zélé et instruit, visita l'église de Varangéville ; il y prit des notes (5) et y releva des épitaphes, dont sans doute les plus anciennes sont détruites, puisqu'elles ne figurent pas dans le travail de M. Badel. Voici la première, précédée de quelques observations qu'il convient peut-être de reproduire ; M. Deblaye, parlant de l'église, s'exprimait ainsi :

« Autrefois, me dit-on, elle avait un pavé formé de pierres tombales ; deux débris de tombes gothiques et historiées servent de bases à un pilier et à une colonne engagée, dans la partie inférieure du côté droit (6). Le mauvais béton qui a remplacé le pavé dans les nefs

(1) Mot de lecture très difficile ; il me semble que, pour la seconde lettre, le sculpteur a d'abord mis un O ; puis il y a ajouté un jambage qui en fait un *a* italique.

(2) VNE (*sic*).

(3) Ici un fleuron ou une feuille.

(4) Sur cette chapelle, on lit dans l'État du temporel des paroisses, de 1712 (H. Lepage, *Les Communes de la Meurthe*, t. II, p. 620 : « Sur le ban de la Petite Varangéville, est l'ermitage ou oratoire de Notre-Dame de Lorette, fondé, le 18 décembre 1542, par Nicolas Hanzelin, lieutenant du receveur général de Lorraine, et par Mariette, sa femme. Les gouverneurs de Saint-Nicolas en sont collateurs. » — Cf. Benoît Picart, *Pouillié... du diocèse de Toul*. 1711, t. I. p. 136.

(5) Volume relié, in-8°, obligeamment communiqué par M. le chanoine Ch. Chapelier, de Saint-Dié. L'article sur Varangéville y commence à la page 375.

(6) Je pense que M. Deblaye prenait la droite et la gauche par rapport à la personne entrant dans l'église.



latérales est sale et disgracieux (1). On n'y retrouve que les petites inscriptions qui suivent, sur des fragments de dalles funéraires. La première est vers le milieu du collatéral de gauche :

CY GIST VENERABLE
PERSONNE MESSIRE
JEAN ANDRÉ VICAIRE
DE WARANGEVILLE, QVI
DECEDA LE DERNIER
JANVIER 1624. PRIEZ (2)

M. C. FORQUIN (3)
DECEDA LE 16 AOUT 1632.

VIII. — L'abbé Deblaye continuait ainsi :

« Près de la porte latérale ouvrant sur le cimetière, sont des pierres carrées, à peu près d'un pied en carré. Elles recouvrent des têtes recueillies dans toutes les sépultures, au fur et à mesure des nouvelles inhumations dans le cimetière (4). Voici une des inscriptions de ces pierres :

(1) M. BADEL, *op. cit.*, p. 21, parlant du pavé de l'église, dit que le curé Marc, en 1893, « fit poser partout de nouvelles dalles, achevant de détruire encore les rares inscriptions qui subsistaient ».

(2) Il y avait sans doute *Priez Dieu pour lui*, ou *pour le repos de son âme*.

(3) Ce nom me paraît être un diminutif de *Fourques*, comme *Forquignon*, si répandu en Lorraine, ou peut-être un dérivé au cas régime. Je lis dans le *Dict. des noms* de L. Larchey : « *Fourquet, Fourquier, Fourquin, Fourquot.* Dér. de *Fourque* : chemin fourchu, gibet (oil). *Fourquet* veux dire aussi *colporteur* (oil). » — Mais ce genre de nom est trop ancien, trop fréquent en Lorraine, pour que je ne le croie pas dérivé d'un nom propre. Et, comme parfois l'*r* se substitue à l'*l*, je serais tenté de le rapprocher de *Foulque* provenant du latin *Fulco*, nom d'un saint.

(4) Cf. E. BADEL, *op. cit.*, p. 41-42, et, du même, *Étrennes aux Nancéiens*, 1902, p. 132.



ICY EST LE CHEF
D'ESTIENNE
OUCHARD (1) DES
CEDÉE (2) LE 15 IUILLET
1707. PRIEZ DIEU
POUR SON AME.

« Je n'ai rencontré cet usage d'inhumer les chefs des défunts, en les rapportant du cimetière, dans aucune autre église... A Mirecourt, au cimetière de la Oultre, on reprenait aussi les crânes; mais on les enfermait dans des boîtes de bois portant le nom du défunt (3), et on les suspendait à la muraille, sous le toit de la chapelle. »

IX. — Dans un recueil de la Bibliothèque municipale de Nancy, dit le « Dom Pelletier annoté (4) », je trouve ceci: « On lisait en 1790, dans l'église de Varangéville-lès-Saint-Nicolas, cette épitaphe :

« CY GIST
MESSIRE JOSEPH MATHIEU CHINOIR (5) DE
BIENNE (6), CHEVALIER, SEIGNEUR DE

(1) Ce nom, assez répandu, est à rapprocher de *Ochard*, que L. Larchey (*op. cit.*) fait provenir de *Hochard*. Il explique aussi ce mot: « *Hochard*, qui hoche. — Surnom de tête branlante ou d'entailleur de bois. De *Hoche* : entaille (oil). » — Ici encore, je crois qu'il convient plutôt de rechercher un nom d'homme, mais la question est très complexe.

(2) *Descédée* pour *décédé*.

(3) Un usage analogue existait vers le nord du duché de Bar, particulièrement au célèbre cimetière de Marville (Meuse).

(4) Tome Ier, p. 154, verso.

(5) Ce nom, rare et bizarre, serait-il à rapprocher de *Chinard*, *Chiniard*, *Chinot*, que L. Larchey explique par *Chignard* (pleureur) ou fait dériver de *Chin* (*chien*, langue d'oc)?

(6) Sans doute *Beine* (Marne); v. plus loin.

CONCOURT (1), BREUX (2), CAPITAINE AU RÉGIMENT DES GARDES DE FEUE S. A. R. LÉOPOLD I. DÉCÉDÉ LE 5 DÉC. 1747, AGÉ DE 59 ANS. »

Bien que cette famille (3) n'ait pas été anoblie par un duc de Lorraine, dom Pelletier lui a donné place dans son *Nobiliaire*. Il n'y fait pas mention de ses attaches avec le pays de Varangéville ; aussi je préfère reproduire ici l'article qui lui est consacré dans le « Dom Pelletier annoté » et qui nous renseigne à cet égard, complétant sur différents points l'article du *Nobiliaire* :

« CHINOIR, originaire de Champagne.

« Porte de sable au chevron d'argent, accompagné de trois levriers naissants, accolés et bouclés d'or (4).

« Jean de Chinoir, seigneur de Beine (5) et de Sillery (6), écuyer d'écurie du Roy, abandonna la ville de Rheims lorsqu'elle fut prise par les Anglois et les Bourguignons et se retira à Mouson (7). Il défendit courageusement cette dernière place lorsqu'elle fut attaquée, en récompense de quoi le Roy Charles VII lui donna en 1430 des

(1) Serait-ce *Coincourt*, dont on trouve le nom écrit *Concourt* en 1502 (anc. Meurthe, arr. Château-Salins, cant. Vic), v. H. LEPAGE, *Dict. topogr. de la Meurthe*) ?

(2) Il me paraît peu probable qu'il s'agisse de Breux, Meuse, dont la seigneurie appartenait alors à la famille de Bombelles ; on trouve aussi, parmi les communes de France, Breux dans le département de l'Eure, et Breux en Seine-et-Oise.

(3) V. *Sommaires du procès-verbal de la Recherche de la noblesse de Champagne fait par Mgr de Caumartin* (publié par E. de Barthélemy), Paris, 1867, gr. in-8°, p. 33.

(4) Variantes insignifiantes dans les *Sommaires* précités et dans le *Nobil. de. Lorr.*

(5) Beine, ch.-l. de cant, arr. Reims, Marne.

(6) Sillery, arr. Reims, cant. Verzy.

(7) Mouzon, ch.-l. de cant., arr. Sedan, Ardennes.

lettres de noblesse (1) ; il épousa Marguerite Cauchon (2). C'est de ce mariage qu'est descendu, au neuvième degré de filiation, M. de Beine, ancien capitaine de cavalerie pour le service de France, qui s'est établi à Saint-Nicolas-du-Port par le mariage qu'il y a contracté avec Barbe-Catherine Petit Didier, fille de Claude Petit Didier (3), avocat et juge de ladite ville de Saint-Nicolas.

« Cette famille s'est alliée à celles de Cauchon, de Bohan, de Pavenoy (4), de Moet, Dudre (5), de Vaux, de Loyauté et Hedouville (6). »

Barbe-Catherine était évidemment une sœur de Charles-François Petitdidier, avocat au Conseil d'État et en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, anobli en 1712, et de Nicolas-François Petitdidier, ancien avocat en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, exerçant au bailliage de Lunéville, et l'un des secrétaires ordinaires de S. A. R., anobli en 1720, avec des armoiries différentes, qui sont dites celles de son arrière-grand-père Blaise Petitdidier, lequel aurait été anobli par le duc Charles III en 1589. Ses deux frères sont dits fils de Claude Petitdidier, qui a fait pendant trente-trois ans les fonctions de juge au bourg de Saint-Nicolas-de-Port (7).

(1) D'après le *Nobiliaire*, il s'agirait plutôt d'une confirmation de noblesse.

(2) Sur cette importante famille champenoise, v. les *Sommaires*, p. 47-48. D'après le *Nobil. de Lorr.*, l'un de ses membres (c'est le même écu) fut anobli par le roi René en 1462 (p. 108).

(3) Nous allons le retrouver.

(4) *Pavenay*, d'après les *Sommaires*.

(5) *Dudré* dans les *Sommaires*.

(6) Je trouve mention d'un membre de cette famille dans l'*Invent. sommaire des archives de Meurthe-et-Moselle*, B. 11438 : Chambre des comptes, 1701-1702. Registre « Arrêts par écrit » : « Arrêt ordonnant la radiation, comme noble, du rôle de la subvention : ... d'Hubert de Chinoir, sieur de Benne, demeurant à Saint-Nicolas ».

(7) Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 634-635.



Ce « M. de Beine » du « Dom Pelletier annoté » et Barbe-Catherine Petitdidier furent, on n'en peut guère douter, les père et mère de Joseph-Mathieu Chinoir, et je trouve dans le *Nobiliaire* mention de son mariage. En effet, on y voit que Jean Huguet, de Neufchâteau, anobli en 1704, eut, au nombre de ses filles : « Anne-Françoise, qui épousa Mathieu-Joseph Chinoir, vicomte de Beine, originaire d'une très ancienne famille de Champagne, capitaine pour le service de France dans le régiment de Navailles, et qui, depuis sa retraite en Lorraine, où il avait sa famille maternelle (1), fut fait capitaine aux gardes de S. A. R. le duc Léopold (2). »

L'aîné de ses beaux-frères, François Huguet, seigneur de Graffigny (3), fut le mari de Françoise d'Happoncourt ou plus exactement d'Issembourg du Buisson, la célèbre « Madame de Graffigny ».

Il est permis d'espérer que, dans des manuscrits, des annotations de livre, des papiers de famille ou des notes d'archéologues, on retrouvera de nouvelles épitaphes et inscriptions diverses provenant de la vénérable église de Varangéville.

L. GERMAIN DE MAIDY.

Au sujet d'un chiffre secret de la cour de Lorraine

Tous ceux qui ont fouillé les archives officielles ont été frappés de la quantité de lettres chiffrées qui s'y trouvent. Très souvent, le destinataire a écrit la traduction entre les lignes, mais, plus souvent encore, il l'a

(1) C'est-à-dire la famille Petitdidier.

(2) Dom PELLETIER, *Nobiliaire*, p. 390.

(3) Haute-Marne, arr. Chaumont, cant. Bourmont.

rédigée sur une feuille séparée que le temps a fait disparaître, et c'est un déboire commun à bien des chercheurs que de se heurter à un grimoire intraduisible, faute de la table convenue pour en trouver le sens.

Si les lettres chiffrées se rencontrent nombreuses, il est par contre des documents qui sont très rares : nous voulons parler des tables de chiffres, c'est-à-dire des codes secrets et conventionnels qui ont servi à l'établissement de cette correspondance mystérieuse.

La raison en est simple, c'est que les usagers, pour ne pas se trahir, se sont empressés de détruire ces vocabulaires dès qu'ils ne leur paraissaient plus nécessaires.

Aussi est-ce une bonne fortune pour nous, même à titre purement documentaire, d'avoir retrouvé dans les si intéressantes archives de Lorraine envoyées de Vienne aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, une table de chiffres, originale, ayant appartenu au baron de Phütschner.

Nous n'avons pas l'intention de présenter ce personnage à nos lecteurs qui connaissent bien l'éminence grise de François III, « l'homme allemand », qui, en l'absence de son maître, retenu à Vienne, interprétait à Lunéville ses instructions secrètes.

Chaque courrier que le Prince envoyait contenait, à l'adresse de son ancien sous-gouverneur, une volumineuse correspondance chiffrée, que celui-ci traduisait avec le vocabulaire en question.

L'exemplaire que nous avons vu et qui repose sous une vénérable couche de poussière est écrit sur un papier parcheminé, enluminé dans les coins de dessins et d'ornements sans grand intérêt. Il porte sur le dos la mention :

CHIFFRE DE M. DE PHÜTSCHNER

N° 20



Il est disposé par lettres alphabétiques de A à Z et compte 689 groupes, de 1 à 689 inclus, dont il faut défalquer tous les groupes se terminant par 8, c'est-à-dire 18, 28, 38, 108, 208, etc...

On peut supposer que cette omission avait pour but de réserver ces chiffres pour des additions éventuelles à faire à la table, et surtout de dérouter les indiscrets.

Enfin, si ce chiffre n° 20 comprend quelques noms propres, il renferme de nombreuses syllabes permettant les décompositions les plus variées.

Son développement est des plus arbitraires et il ne présente, il faut bien le dire, qu'une sécurité tout à fait relative, car il n'est pas de ceux qui peuvent embarrasser beaucoup les spécialistes.

Une copie de ce chiffre est déposée dans les archives de la Société d'archéologie lorraine. Peut-être aidera-t-elle quelques modernes Œdipes lorrains à pénétrer dans les arcanes des correspondances secrètes du baron de Phütschner.

P. LŒVENBRUCK.

Deux feuillets d'un nécrologe de Bouxières aux Archives des Vosges

Un registre des causes de la prévôté de Gondrecourt (1683-1685) conservé aux Archives départementales des Vosges (Série B) a été recouvert de deux feuillets de parchemin (400 × 300 mill.) ayant appartenu à un martyrologe du XVe siècle; ces deux feuillets faisaient partie d'un cahier, et, de ce fait, présentent entre eux une lacune dans le calendrier; l'un s'étend du 5 des nones au 5 des ides de novembre; l'autre, du 5 des calendes de décembre au 2 des nones du même mois.

Les marges du manuscrit ont été utilisées, au moins dès le début du xv[e] siècle, dans le chapitre de Bouxières pour l'inscription de notices nécrologiques (1). Les deux feuillets dont il est question en présentent cinq, toutes datées, de 1410 à 1591.

Molinier, dans son *Catalogue des Obituaires français* (2) n'en signale aucun de Bouxières. H. Lepage a donné, à l'appui d'une description du trésor de Bouxières (3), quelques extraits des nécrologes de cette abbaye, qu'il ne fait que citer à cette occasion, sans autre indication.

Deux mentions, parmi celles qu'il publie, se retrouvent dans les feuillets d'Épinal; ce sont celles de Catherine d'Aboncourt, morte en 1410, et de Yolande d'Aboncourt, dont l'obit se place en 158., d'après le texte utilisé par Lepage, tandis que la notice d'Épinal donne la date de 1508, parfaitement lisible. De plus, les deux dames sont, dans les notices que nous publions ci-après, qualifiées de trésorières de l'abbaye, et les notices elles-mêmes sont plus développées, écrites avec soin, en belle minuscule gothique.

André PHILIPPE.

[*Premier feuillet (actuellement à la fin du registre) (4) r°.*]

TERTIO NONAS NOVEMBRIS

L'an M. D. VIIJ, le troizeisme de novembre obiit dame Yoland d'Aboncourt en son vivant dame et treszorier en l'église de

(1) Procédé économique qui fut également adopté par le Chapitre Saint-Goery d'Épinal.

(2) Aug. MOLINIER, *Les Obituaires français au Moyen-Age*. Paris, Imp. Nat., 1890; in-8 de IV-354 p.

(3) Henri LEPAGE, *L'abbaye de Bouxières*, ds. *M. S. A. L.*, 1859, p. 247-248, note, et 252, note.

(4) Le double feuillet a été replié à l'inverse de son pli primitif.



céans laquelle a donné a ladite église quatre vingt frans monnoye de Lorraine pour une fois.

Item encor a donne vingt frans pour faire une ymage a la fierte Monsieur Saint Jolain.

Item encor a donné quinze gros de cens pour fournir l'huille d'unne lampe emmy le chœur parmy matine.

Item encor a fondé cinc messe à Sainte Croix pour lesquelles a donné XII gros; et fault dire lesdicte messes parmy l'année du curé de Saint-Martin pour le service de son anniversaire.

Priez Dieu pour elle.

[*Premier feuillet*, *v*o.]

NONAS NOVEMBRIS

Obiit dame Catherine d'Aboncourt en son vivant dame et treszorière de céans qui trespassa le cinquiesme jour de novembre. M. CCCC. X. laquelle fonda les services de la Visitation et Presen[ta]tion Notre-Dame et celuy de Sainte Anne. Et [fit] faire la table du grand autel, la sépulture qui est au cloistre entre l'autel et les degrez, et a l'église de céans deux aguières d'argent et a Sainte Croix donna dix frans et à Saint Jolain autant et vingt gros sur le prei du Tahon.

QUINTO IDUS NOVEMBRIS

Obiit Hilson de Nancy autrement dit La Pullenée qui trespassa en l'an M. D. LXVI. on mois de novembre laquelle a donné a l'église Nostre Dame de Bouxières quatre vingt frans chacun an pour la sépulture et anniversaire que le maire Jean Del de Malzeville luy done comme appert par les lettres, etc.

[*Deuxième feuillet* (*actuellement au début du registre*), *r*o.]

TERTIO KALENDAS DECEMBRIS

Obiit dominus Petrus Villini de Buxeriis qui dedit nobis XI. grossos cum dimidio pro suo anniversario anno Domini M. CCCC. XXXV penultima die mensis novembris.



[*Deuxième feuillet v°*].

KALANDAS DECEMBRIS

Obiit damoyselle Christine de Gournay, dame en partie de Basoncourt fille d'honoré seigneur Jacque de Gournay et de dame Katherine de Chahanay, laquelle dite Damoyselle ayt donné à l'église de ceans la somme de deux cents frans monoye de Barroy pour réédifier la chappelle Sainte Croix lesquelles deux cents frans y sont estez employez, et en recompance de ce l'on ayt chanté des antiennes par plusr bons jours de l'année à sa dévotion le temps qu'elle a vescu depuis ladite chappelle réédifiée, laquelle trespassa le premier jour de décembre M. D. LXXXXI aagée de trente-six ans.

Priez Dieu pour elle.

Inscriptions à Brantigny et Ubexy

Ces deux modestes villages du canton de Charmes sont situés, à 1.500 mètres l'un de l'autre, dans la vallée du Colon, affluent du Madon, où l'on ne passe guère, parce qu'elle est à l'écart de la route nationale et de la voie ferrée. Sous l'ancien régime, ils faisaient partie du doyenné de Jorxey; dans l'État du temporel des paroisses de Rice, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle, leurs notices sont au registre B 292, fol. 268-270. On y voit qu'Ubexy était alors une annexe de Brantigny et qu'il y avait pour ces deux villages un seul régent d'école résidant à Brantigny.

Nous avons décrit dans le *Bulletin* de 1921, p. 55, une ancienne croix du village de Brantigny. Aujourd'hui, nous publions les trois inscriptions de l'église de Brantigny et l'unique inscription de celle d'Ubexy; nous les croyons inédites et elles ont de l'intérêt pour l'histoire ecclésiastique.

BRANTIGNY

A l'entrée du chœur, côté épitre, est une plaque de marbre noir fixée au mur. On y voit en haut les armes de la famille d'Hennezel, en bas un calice et entre les deux, cette épitaphe en capitales dorées :

ICY | REPOSE LE CORPS DE MESSIRE | CHARLES-FRANÇOIS D'HENNEZEL | , CURÉ DE BRANTIGNY, DÉCÉDÉ LE | 10 OCTOBRE 1788, AGÉ DE 41 ANS | . REQUIESCAT IN PACE.

Du côté évangile, toujours à l'entrée du chœur et en capitales dorées sur plaque de marbre noir, est une épitaphe beaucoup plus longue, car elle n'a pas moins de vingt-neuf lignes serrées. Nous n'en donnons que la partie essentielle :

DEVANT LE PORTAIL DE CETTE ÉGLISE GIST | LE CORPS DU SIEUR CLAUDE-FRANÇOIS GOURDOT | , BACHELIER EN THÉOLOGIE, PRÊTRE, CURÉ DE | BRANTIGNY, DOYEN DE JORCEY, DÉCÉDÉ LE 4e | NOVEMBRE 1721, LEQUEL A FAIT BATIR LADITE EGLISE A SES | FRAIS, Y A ÉTABLIT LA CONFRAIRIE DU TRÈS SAINT | SACREMENT, A DONNÉ PAR TESTAMENT...

Suit l'énumération des nombreux legs faits par ce curé aux paroisses de Brantigny, Gugney, Bouxurulles, Evaux, Ubexy. Cette épitaphe nous apprend que l'église de Brantigny, petite, mais élégante et très claire, a été bâtie avant 1721.

Au-dessous de cette épitaphe en est une autre, toujours sur plaque de marbre noir et en capitales dorées :

DEVANT LE SEUIL DE L'ÉGLISE | ET SOUS LES PIEDS | DES FIDÈLES QUI ENTRENT A L'OFFICE | GIT M. MICHEL-JACQUES-ISIDORE | DE LA GARDE | , ANCIEN ADMINISTRATEUR DE SAINT-JULIEN | DE NANCY | , CURÉ DE RUGNEY ET BRANTIGNY | , NÉ A CHARLEVILLE LE 7 MARS 1740 | , MORT A BRANTIGNY LE 29 AOUT 1815 | . PRIEZ DIEU POUR CE BON PASTEUR.

Ubexy

Dans le haut de la nef de l'église, côté évangile, est fixée au mur une pierre encadrée d'une moulure, avec inscription en lettres capitales qui ont dû jadis être peintes en rouge, car on voit encore quelques traces de cette couleur :

D. O. M.

Le sieur Claude | GILLET, vivant tabellion | de la terre et seigneurie | d'Ubxi, est décédé le 29 | juilliet 1764, agé de | 87 ans, après avoir rempli | sa carrière avec probité | , qui lui a mérité l'estime | de ses compatriotes. Par | son testament olographe | déposé le 2 décembre 1764 ez | notes de M. Marchal, | notaire a Charmes, il a | légué 100 frans, pour la | rente être emploiée a la | fourniture du cierge | pasqual. 50 frans a la confrérie | du Rosaire, 100 frans | pour la rétribution d'une | messe annuelle le | jour de saint Claude.

On remarquera la forme *Ubxi*, tout à fait conforme à la prononciation locale actuelle, qui réduit le nom d'Ubexy à deux syllabes.

Émile DUVERNOY.

Sur les mariages de Nicolas Ier de Naves.

Nicolas Ier de Naves, le célèbre président du Conseil provincial de Luxembourg, intéresse la Lorraine par son origine, ses relations de famille et ses propriétés territoriales. Il paraît être né en 1472, à Marville, où son père, Jean de *Naives*, tenait en 1497 l'office de lieutenant de prévôt ; ils appartenaient à une famille barrisienne, qui avait sans doute pris son nom du village de Naives-devant-Bar. Nicolas fut fonctionnaire à Marville pendant sa jeunesse ; je rappelle qu'il est mort en 1546.

La question de ses mariages constitue un problème non

encore élucidé, dont se sont occupés MM. Louis Schaudel (1), Edmond des Robert (2) et moi-même (3). Dans sa *Biographie luxembourgeoise*, Auguste Neyen ne lui connaît qu'une femme, « Ideron ou Jeanne de Villers », morte en 1523 à l'âge de 38 ans et dont on a l'épitaphe (4). J'ai montré qu'il a épousé aussi *N.* de Vance ou d'Etalle, fille de Jean de Vance, échevin d'Arlon, et je pensais que cette alliance, d'apparence modeste, avait été la première (5). M. Schaudel a dit : « Nicolas de Naves fut marié deux fois. Sa première épouse est Ydron de Chinery, la troisième fille de Jean de Chinery (6) ; la seconde serait Ydron de Villers (7). » Quant à M. des Robert, après avoir fait des recherches vaines dans les familles auxquelles pouvait se rapporter ce dernier nom, il s'est demandé s'il ne convenait pas d'identifier les deux dames qui portaient le même prénom, lequel est rare (8).

J'ai cité un acte de 1512 où l'on trouve, comme conjoints, « maître Nicolas de Naves » et Ydron, fille de Jean de Chénery (9) ; j'ai cru qu'il s'agissait de Nicolas II, fils de

(1) Louis Schaudel, *La seigneurie de Breux.* Arlon, 1906, in-4° (extr. du t. XLI des *Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg*), p. 47.

(2) Edmond des Robert, *Pierre tombale de Catherine de Housse*, dans *B. S. A. L.*, 1908, p. 220-232, et « Notes complémentaires », *ibid.*, 1909, p. 17-21.

(3) *Nicolas II de Naves, vice-chancelier de l'empereur Charles-Quint ; son origine barroise*, dans le même *Bulletin*, 1922, p. 7-10. — *Sur la pierre tombale de Catherine de Housse ; le dernier des huit quartiers*, dans le même, 1924, p. 7-10.

(4) Aug. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, Luxembourg, 1876, gr. in-4°, t. II, p. 9.

(5) V. mon article cité : *Sur la pierre tombale...*, p. 8.

(6) L'auteur s'était occupé précédemment de cette famille, qui a donné des seigneurs à Breux.

(7) L. Schaudel, *op. cit.*

(8) E. des Robert, *op. cit.*

(9) V. mon article cité : *Nicolas II de Naves*, p. 8.



Nicolas Ier, ces deux personnages ayant pu se marier très jeunes ; je ne voyais pas et ne vois pas encore de rapport entre le nom de Villers et la famille de Chénery ; il me paraissait extraordinaire que Nicolas Ier ait eu trois femmes, les deux dernières portant le même prénom insolite, Idron, Ideron ou Ydron ; enfin, je m'expliquais difficilement que, de 1512 à 1523, aient eu lieu le décès d'Idron de Chénery, le mariage avec Ideron de Villers et la mort de cette dame.

Cette opinion a été changée par une note qui m'est revenue sous les yeux, mais dont je n'ai pas retrouvé l'origine et où il est dit que Nicolas épousa « Idron de Villers, dame de Chinery, Landreville (1), La Grange (2), Armaucourt (3), Escouviers (4), 3e descendante de Ferry de Chinery, seigneur de La Grange ». Idron de Villers ne serait donc autre qu'Idron de Chenery ; toutefois, je le répète, on ne voit pas d'où lui venait ce nom de Villers (5). Mais quelles difficultés apportent, dans les généalogies et l'histoire des familles, ces étonnants changements de noms, si fréquents aux xve et xvie siècles, surtout pour les femmes ! — Idron de Chenery était l'une des trois filles et héritières de Jean de Chenery, mort vers 1512, et d'Idron de Boulay. Jean avait pour père Ferry de Chenery qui en 1454 fit avec son frère Jean le partage de la succession de leurs parents, Louis de Chenery et Nicole d'Argies. Ce dernier Jean eut un fils nommé Ferry, qui ne laissa que

(1) Château, commune de Bayonville-et-Chennery, Ardennes, arr. Vouziers, cant. Buzancy.

(2) Château et ferme, annexe de Manom, Moselle, arr. Thionville, cant. Cattenom.

(3) Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, cant. Nomeny.

(4) *Ecouviez*, Meuse, arr. et cant. Montmédy.

(5) Je ne trouve rien à cet égard dans l'excellent article de M. Raoul de Meixmoron, *L'origine de la famille de Chenery*, dans la *Revue historique ardennaise*, 1911, p. 95-103.

trois filles, dont l'une, encore nommée Idron, est indiquée comme « femme à Jean de Nave, seigneur et dame de Landreville (1) ». Quel est ce Jean de Nave (2)? A présent, je pense qu'Idron de Chenery a été la première femme de Nicolas; c'est d'elle qu'il paraît avoir eu les deux fils qui s'illustrèrent après lui. Lors du décès d'Idron, il avait une cinquantaine d'années; il a dû trouver pénible de se sentir seul; il était encore en âge de se remarier, mais n'avait plus besoin de rechercher une alliance brillante. Pendant sa jeunesse, ses relations étroites avec la région de Marville expliquent qu'il ait épousé Idron de Chenery, d'une famille ardennaise, tandis que, dans son âge mûr, il se tourna plutôt vers le pays d'Arlon, ville où résidait Jean de Vance.

Voici donc la conclusion qui me paraît s'imposer : Nicolas Ier de Naves a été marié deux fois; en premières noces, avant 1512, à Idron de Chenery, dite de Villers, née vers 1485, morte en 1523; en secondes, à *N.* de Vance, dite aussi d'Etalle.

L. GERMAIN DE MAIDY.

BIBLIOGRAPHIE

— Dans la collection « La France pittoresque et artistique », M. Ad. VAN BEVER publie *La Lorraine vue par les écrivains et les artistes*, Paris, libr. Rasmussen, 1925, in-16 de 403 p. avec une carte et 90 illustrations. C'est un recueil d'extraits sur la Lorraine, son histoire, ses habitants, son art, extraits empruntés aux meilleurs auteurs depuis Lionnois et Th. Gautier jus-

(1) Pièce manuscrite datée de 1614, citée par R. DE MEIXMORON, *op. cit.*, p. 102.

(2) Sur la famille de Chenery, voir aussi l'ouvrage, d'ailleurs cité par MM. Schaudel et des Robert, de J.-Charles KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*. Luxembourg, 1899, 2 vol. in-4°.



qu'à P. Boyé, Ch. Sadoul, Pfister, Madelin en passant par E. Krantz, Cosquin, Moselly, Theuriet, Barrès.

— Dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* d'oct. 1925, p. 453-470, est une curieuse étude du P. Fouqueray, S. J., sur *Le P. Cheminot et le duc Charles IV de Lorraine*. Né à Pont-à-Mousson en 1590, profès en 1626, il fut choisi comme confesseur par Charles IV en 1637. Or, cette année même, le duc épousait Béatrix de Cusance, ce qui compromit son confesseur soupçonné d'avoir favorisé cette union illégitime et le fit excommunier en 1643. Il se soumit quelques mois après, fut pardonné et mourut à Pont-à-Mousson en 1664, revenu sans doute de l'honneur de diriger une conscience princière.

— Dans le t. LXI, 1926, des *Publications de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, nous voyons deux études qui intéressent assez directement la Lorraine : celle de M. l'abbé Thill sur la maison de la congrégation Notre-Dame à Luxembourg, qui fut ouverte le 15 juillet 1627, et à propos de laquelle il résume l'œuvre éducatrice de saint Pierre Fourier ; celle de l'abbé Massarette sur Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604), qui dès 1545 était nommé gouverneur des provinces de Namur et de Luxembourg, et en cette qualité eut de fréquents rapports avec la Lorraine, représentant le roi d'Espagne au baptême d'Henri, fils aîné de Charles III, qui se fit à Bar-le-Duc le 7 mai 1564, venant à Nancy avec de la cavalerie en décembre 1575 pour secourir le duc contre Jean-Casimir.

— Le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques, dans son 1er fascic. de 1924 qui vient seulement de paraître, contient aussi deux notes à signaler ici : p. XCIII, analyse d'une lecture de M. Camille Davillé au Congrès des sociétés savantes sur la chaussée romaine de Toul à Metz, tracée par Agrippa ; p. 73-99, liste dressée par M. Louis Honoré de 146 fondeurs de cloches qui ont travaillé en Provence du xve au xviiie siècle, et dont plusieurs sont des Lorrains.

Pour la Commission de rédaction, le Président : Pierre BOYE.

L'imprimeur-gérant: A. Humblot, 21, rue Saint-Dizier, Nancy.



Bulletin mensuel

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

21e ANNÉE. — Nos 4-6. — AVRIL-JUIN 1926.

Procès-verbal de la séance du vendredi 5 mars 1926.

Présidence de M. Pierre Boyé, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions.

MM. Bræsch et l'abbé Thiébaux sont admis comme membres titulaires.

Ouvrages offerts à la Société.

Travaux exécutés au XVIIIe siècle pour rendre la Seille navigable, par le comte A. de Mahuet. Nancy, éd. du Pays lorrain, 1926, 22 p. in-8o.

Le Chevalier au lion (discours de réception à l'Académie de Stanislas), par Edmond des Robert. Nancy, Berger-Levrault, 1926, 21 p. in-8o.

L'enseignement de l'obstétrique à Nancy pendant la Révolution, par André Gain. Nancy, Humblot, 12 p. in-8o.

États des Ventes nationales de seconde origine dans les départements des Vosges et du Doubs, par le même. Épinal, Société vosgienne, 1925, 22 p. in-8o.

Élection du Bureau.

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement annuel du Bureau. MM. des Robert et Duvernoy remplissent les fonctions de scrutateurs, M. Boyé proclame les résultats qui sont les suivants : Votants, 16 ; majorité absolue, 9.

Président : M. des Robert, 15 voix, élu. Comte de Mahuet, 1 voix.

Vice-président : M. Bruneau, 16 voix, élu.

Secrétaire annuel : M. Gain, 15 voix, élu. M. Duvernoy, 1 voix.

Secrétaires adjoints : M. Duvernoy, 15 voix, élu. M. Maure, 15 voix, élu. M. Parisot, 1 voix. Comte de Mahuet, 1 voix.

Bibliothécaire : M. Laprévote, 15 voix, élu. M. Lacoste, 1 voix.

Bibliothécaire adjoint : M. Sadoul, 15 voix, élu. M. Fristot, 1 voix.

Trésorier : Commandant Thouvenin, 12 voix, élu. M. Delaval, 1 voix. 3 bulletins blancs.

M. Boyé félicite les nouveaux élus et les remercie d'avoir accepté de faire partie du Bureau, lui-même ayant présidé la Société durant dix-huit années lui restera attaché de cœur et d'activité. Il cède le fauteuil à M. des Robert qui prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers Confrères,

Je suis certain d'être votre interprète en rappelant la pénible surprise causée, il y a un mois, par l'inébranlable résolution de notre cher président, M. Pierre Boyé, de se retirer après 18 ans de fécond labeur et de dévouement inlassable à la Société et au Musée historique lorrain.

Je n'ai pas même besoin de rappeler les services rendus par M. Pierre Boyé puisqu'ils sont présents à tous ; mais, en prenant

la place de président dont m'honore votre confiance, je vous invite à décerner, par acclamation, à M. Pierre Boyé, le titre de président honoraire.

Ce titre, si justement accordé par vous, Messieurs et chers Confrères, M. Pierre Boyé le partagera avec M. Charles Guyot; les avis de l'un et de l'autre nous seront également précieux.

Au regret que nous éprouvons en voyant M. Pierre Boyé se démettre de ses fonctions de président, nous joindrons celui causé par la retraite qu'a voulu prendre M. Justin Favier, vice-président. Nous souhaitons de profiter longtemps encore des conseils judicieux du conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale de Nancy.

Tout en se démettant de la charge présidentielle, M. Pierre Boyé a promis de rester notre collaborateur. La Société sera toujours flattée de réserver une place, dans ses publications, aux travaux que l'éminent historien du roi Stanislas voudra bien lui destiner.

Après cet hommage trop succinct et ce souvenir à ceux qui sortent du Bureau, j'ai l'impérieuse mission, fort agréable à remplir, d'ailleurs, de vous remercier, au nom de vos nouveaux secrétaire annuel, vice-président et président, de la confiance que vos suffrages leur témoignent.

En ce qui concerne ma désignation, ne dois-je point croire que l'ancienneté, plus que le choix, me vaut l'honneur de m'asseoir dans le fauteuil présidentiel : membre de la Société depuis 28 ans, j'ai rempli pendant 20 ans les fonctions de secrétaire annuel; c'est là, tout au moins, la marque d'un vif attachement à la Société et au Musée.

Résolu à prendre, avec déférence, les sages avis du vénéré gardien de nos traditions, M. Léon Germain de Maidy, ai-je besoin de vous assurer de ma grande bonne volonté et de ma ferme résolution de continuer l'œuvre de nos devanciers, ceci en requérant la collaboration effective, non seulement de mes collègues du Bureau, des conservateurs et des membres du Comité du Musée, mais aussi de vous tous qui faites partie de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.

Mener cette tâche à bonne fin ne sera pas chose facile, sur-



tout dans la période troublée que nous traversons; mais, fermement convaincu, comme me le répétait ces jours derniers l'un d'entre vous, qu'il faut toujours être animé d'un vigoureux optimisme, qu'il faut toujours avoir, non seulement le désir, mais la volonté irréfragable de réussir, un moment viendra — nous le voudrions prochain — où, avec l'aide des Pouvoirs publics qui ne pourra nous faire défaut, l'extension si attendue du Musée historique lorrain nous permettra de donner à nos collections, entassées dans des locaux insuffisants, une présentation digne d'elles et surtout digne de la ville de Nancy, possédant, grâce à notre Société, un musée que peu de villes de province peuvent offrir à leurs visiteurs.

C'est notre vœu le plus cher et tous nos efforts tendront à le réaliser.

M. Boyé remercie du titre de Président honoraire qui vient de lui être accordé par acclamation et qui l'attachera davantage encore à l'œuvre de la Société et du Musée.

Lecture.

M. Maure lit un travail intitulé : *Un Lorrain au service de la maison d'Autriche. Le général baron de Vincent (1757-1834).*

L'auteur donne lecture notamment des Mémoires inédits du baron de Vincent, concernant sa participation aux négociations de Léoben. Ce travail est destiné au *Pays lorrain.*

AVIS IMPORTANT

La Société fera une excursion à Vic-sur-Seille et Salonne le dimanche 13 juin. Départ de Nancy gare, 11 h. 45. Retour à Nancy, 20 h. 31. Les membres de la Société et leurs familles y sont conviés.

MÉMOIRES

Inscriptions liminaires de Saint-Dié et des environs

Dans une importante étude sur les Inscriptions liminaires commémoratives de la construction, M. Germain de Maidy signalait naguère l'intérêt qu'offrirait une « enquête très ample » sur ces documents (1). Elle ne sera possible que quand un grand nombre de ces inscriptions auront été recueillies et publiées. Celles que nous donnons ici ont été relevées soit à Saint-Dié, soit dans les environs. Pour plus de clarté, nous avons adopté la division, tout extérieure et provisoire, en Inscriptions commémoratives de la construction ou de la restauration, Invocations pieuses, Sentences morales, et, dans chaque groupe, nous avons, quand cela était possible, respecté l'ordre chronologique.

De cette publication forcément fort incomplète, il est impossible de dégager de précises vues d'ensemble. Tout au plus peut-on hasarder quelques observations.

L'histoire de la propriété foncière qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, passe peu à peu des mains de la noblesse besogneuse dans celles des paysans qui la font valoir, est écrite dans ces humbles témoignages. On estime que, dans les années qui précédèrent la Révolution, un tiers environ du sol appartenait, dans l'Est, aux paysans aisés, à ceux que l'on appelait les laboureurs. Ce sont eux qui, dans maint village des Vosges, firent construire les vastes et commodes demeures dont s'enorgueillissent encore

(1) Léon Germain de Maidy, *Sur les inscriptions liminaires commémoratives de la construction,* dans les *Mém. de l'Acad. de Stanislas,* 1923-24, p. 54-79.



leurs propriétaires actuels. La Révolution hâta l'accession des ruraux à la propriété. On bâtit beaucoup entre 1790 et 1800. Par contre, sous l'Empire, le mouvement semble s'être ralenti (1).

Il n'est pas jusqu'aux goûts, aux idées à la mode qui ne se reflètent dans ces inscriptions. La décoration de la Maison des Sages, à Saint-Dié (n° 35) s'inspire d'un humanisme dévot qui porte sa date. N'est-il pas remarquable enfin que les invocations pieuses se lisent surtout sur les maisons bâties entre 1825 et 1848, au moment de ce réveil religieux auquel les gens des campagnes restèrent peut-être moins indifférents qu'on ne le dit (2)? Sans vouloir exagérer l'importance de ces documents épigraphiques, on peut penser qu'ils ne sont pas absolument à dédaigner par les historiens.

I. *Inscriptions commémoratives de la construction ou de la restauration*

Ce sont les plus nombreuses, mais aussi les moins intéressantes parce que, souvent, elles se réduisent à une date, accompagnée ou non d'initiales. Nous n'en signalerons que quelques-unes.

1. 1529

Celles-sur-Plaine (cant. de Raon-l'Étape). Pierre de remploi encastrée dans le mur du presbytère.

2. 1556

Saint-Dié, 8, r. des Jointures (maison dite de Jean Basin de Sandaucourt). Clef de voûte de la porte d'entrée.

(1) TAINE, *Les origines de la France contemporaine, l'Ancien régime*, t. II, p. 229 ss. — SAGNAC, dans l'*Histoire de France contemporaine* de LAVISSE, t. I, p. 136. — R. PARISOT, *Histoire de Lorraine*, t. II, p. 209.

(2) CHARLETY, dans l'*Histoire de France contemporaine* de LAVISSE, t. IV, p. 244 et ss. — Id., *ibid.*, t. V, p. 105 et ss.



3. SEBAST : SYMONEFTVS PROTONOS APLICVS
POST MISERANDVM HVIVS TEMPLI ET VRBIS
INCENDIVM ECCLEÆ ORNAMENTO ET SVOR/
CONFRATRVM VSVI HAS ÆDES A FVNDA
MENTIS INSTAVRAVIT MDLVII

Saint-Dié, 11, r. du Nord (maison dite des Sages). Porte d'entrée. (Voir le nº 35.) Ligne 1, l'S de *protono*[*tariu*]*s* est placée en haut et à droite de l'O; aplicus = apostolicus; l. 3, ecclesæ = acclesiæ; suor = suorum (1).

4. 1577

Le Villé, commune de Saint-Dié. Linteau de la porte d'entrée. Date répétée dans un cartouche, au-dessus de la porte charretière.

5. 1580

Granges-sur-Vologne (cant. Corcieux); maison Vve J.-B. Lemarquis. Linteau de la porte d'entrée du « poêle ».

6. 1588

Ibid. Linteau de la porte d'entrée de la cuisine.

7. 1585

Granges-sur-Vologne; maison Denis Collé. Linteau de la porte de communication de la cuisine à la grange (2).

8. 16 P C M 05

Granges-sur-Vologne; maison Émile Michel. Linteau de la porte d'entrée (3).

(1) Cette maison fut bâtie par S. Simonet, protonotaire apostolique, à la suite du grand incendie qui « par feu plus que violent », détruisit, le 6 juillet 1554, 134 maisons dans la rue de M. le Duc (rue Thiers), l'église canoniale et ses alentours. V. comptes de Jean Herquel, dans l'*Inventaire sommaire des archives des Vosges*, G 419. Cf. Gravier, *Hist. de Saint-Dié*, p. 226.

(2) A Fremifontaine (cant. Brouvelieures), dans la maison Ed. Fetet, le manteau d'une cheminée porte le millésime 1600.

(3) Les initiales P C M sont celles de l'ancêtre du propriétaire actuel, qui bâtit la maison.



9. 1618

Jussarupt (cant. Corcieux). Clef de voûte de la porte charretière, en forme d'écu échancré des deux côtés, coins supérieurs roulés, la pointe engagée dans une sorte de grosse fleur stylisée. Très travaillée.

10. B I A
1630

Entre-deux-Eaux (cant. Fraize). Pierre encastrée au-dessus de la porte d'entrée; les chiffres sont très beaux.

11. 1677

Denipaire (cant. Saint-Dié). Linteau de la porte d'entrée; dans un cartouche.

12. 1700

Le Villé, commune de Saint-Dié. Clef de voûte de porte charretière.

13. I H S 1 · 7 · 0 · 4

Mortagne (cant. Brouvelieures); maison Joseph Lhôte. Pierre de grandes dimensions encastrée dans le mur de la grange, à quelques centimètres du sol. La barre horizontale de l'H est surmontée d'une croix de Lorraine. Une autre croix de Lorraine est placée après le dernier chiffre. Au-dessus de la date un I et un monogramme formé des lettres X et H.

14. 1732

Colroy-la-Grande (cant. Provenchères). Clef de voûte de porte charretière.

15. AU PREMIER ETAGE J'ETOIS
LORSQUE LE FEU J'ARRETAI
EN M · DCC · LVII
LE XXVII DE JUILLET
M · P · D ·



Saint-Dié, 68, rue Thiers. Plaque de marbre noir encastrée au-dessus de la porte d'entrée; lettres dorées (1).

16. J · C
M · A · C
J · M · B ⁘ M · A · G
1783

Colroy-la-Grande. Pierre encastrée au-dessus de la porte d'entrée (2).

17. FAITES PAR I · B
SEURIN ET M · A ·
FAVARD AN
1809

Frambéménil, commune de Granges-sur-Vologne. Angle gauche de la façade (3).

18. HANC SUIS SUMPTIBUS
AEDISUANDAM · J · N ·
VILLAUME (4)

Jussarupt. Linteau de la porte d'entrée.

(1) Cette inscription commémore un des événements les plus tragiques de l'histoire de Saint-Dié, l'incendie du 27 juillet 1757, qui détruisit la rue Royale et s'arrêta à une maison en construction. On sait que le duc Stanislas donna l'argent nécessaire à la reconstruction du quartier incendié. GRAVIER, *o. l.* p. 307 et ss. Cf. STEGMÜLLER, *Saint-Dié et ses environs* (1896), p. 15 et 47.

(2) Autres inscriptions du XVIII[e] s. La Voivre (cant. Saint-Dié), 1701 et 1759 (même maison). Marzelay, comm. de Saint-Dié, 1702. Saint-Jean d'Ormont (cant. Senones, 1703, 1722, 1728. Le Villé, 1712, cantonnée de deux croix de Lorraine. Entre-deux-Eaux, 1711, avec croix de Lorraine, etc.

(3) Gauche doit s'entendre ici comme en blason.

(4) Il faut lire sans doute : *hanc (domum) suis sumptibus aedificandam (curavit) :* fit bâtir à ses frais cette maison. La formule semble inspirée des inscriptions latines. Cf. : *fornicem cisternamque d. s. s. faciundam coiravere,* C I L I[1] 1412; *turreis duas d. s. s. faciundas coerarunt,* C I L I[1] 1218.



19. J · N · MICHEL · ET · J · M ·
DIDIER · ET L'AN 6 ME
DE LA REPUBLIQUE FRANC.

Granges-sur-Vologne, route de Gérardmer. Porte d'entrée. Ligne 3 : le Q est minuscule (q); le C est placé en haut et à droite de l'N.

20. CETTE MAISON D'ECOLE A ETE FONDEE
PAR M. L'ABBE CUNY 1811 ET BATIE PAR
LES HABITANTS DE LA BOLLE

La Bolle, commune de Saint-Dié. Porte d'entrée de l'école des filles.

II. *Invocations pieuses*

Souvent un emblème religieux, en général un ostensoir, est gravé au-dessus d'une porte, accompagné ou non d'une date. L'ostensoir décore beaucoup de clefs de voûte de portes charretières.

L'invocation pieuse est presque toujours associée à l'inscription commémorative.

21. SOLI DEO HONOR ET GLORIA
1607
RENOVATUM ANNO 1758 (1)

Saint-Dié, 23, r. Thiers. Pierre encastrée au-dessus de la porte d'entrée.

22. SIT NOMEN DOMNE
BENEDICTUM FAITE
PAR MOREL ET
GEORGEL LAN 1800

Granges-sur-Vologne. Maison Gérard, place de l'Église. Angle gauche de la façade. Ligne 1, *domne* = *domini* (2).

(1) *Ad Timoth.*, I., 17.
(2) *Job*, I, 21.

23. DOMINE BENEDIC
DOMUI SERVI TUI
1810

Colroy-la-Grande. Porte d'entrée.

24. PAX HUIC DOMUI ET
OMNIBUS H ABITANTI
BUS IN EA . QUE LA
PAIX SOIT EN CETTE
MAISON ET AVEC TOUS
CEUX QUI Y H B T T

Q M 18 25 M D

Les Pairs, commune de Saulcy-sur-Meurthe (cant. Saint-Dié). Porte d'entrée ; au centre, une niche. Ligne 3, Q minuscule (q) ; l. 6, Q et Y minuscules (q, y) (1).

25. NISI DOMINUS AEDIFI
CAVERIT DOMUM IN
VANUM LABORA
VERUN NISI D
T QUI OMINUS
AEDIFI S CUS
CANT TODIE
EAM RIT & C

JBC 1828 ME

La Croix-aux-Mines (cant. Fraize). Porte d'entrée; au

(1) A la dernière ligne, lire : qui y habitent. La formule, si fréquente, que l'on trouve ici, est peut-être inspirée de *I Reg.*, XXV, 6 : *Sit fratribus meis, et tibi pax, et domui tuæ pax, et omnibus quæcumque habes sit pax.* Même inscription, sans la traduction française, à Ban-de-Laveline, et avec la traduction à Ban-de-Laveline et au Giron (même commune).

milieu, une niche. Ligne 3, le B est minuscule (b); l. 5. Q minuscule; l. 7, D minuscule (1).

26. DIEU · SOIT · BENI
S B · G · L · M · ET · J · M · T
PL · 30 MAI · 1829 · PAR
LE SIEUR · MARTIN
MOHR FECIT

Granges-sur-Vologne, place de l'Église; maison dite *la vieille caserne*, rebâtie actuellement. Angle droit de la façade, au ras du sol.

27. NISI DO CAVERIT
MINUS DOMINU
AEDIFI S IN VANUM

DIEU BENI LA MAIS

18 FH AG 32

Entre-deux-Eaux. Porte d'entrée (2).

28. NISI DO DOMUM
MINUS IN VA
AEDIFI NUM
CAVE LABO
RIT RAVER
UNT

PAX HUIC DOMUI &

IC 18 34 M AC

Entre-deux-Eaux. Porte d'entrée. Au centre, niche (3).

(1) Cette inscription offre cette particularité qu'à partir de la quatrième ligne, elle doit être lue en colonnes. Le texte est celui des *Psalm.*, CXXVI, 1. La fin du verset est : *civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

(2) Inscription fautive et incomplète.

(3) Même inscription plus ou moins complète sur deux maisons de Honville, commune de Ban-de-Laveline.

29. SAINTE PRIEZ
MA POUR
RIE NOUS

PAIX HUIX DOMN

FCG 1841 M DC

Entre-deux-Eaux. Porte d'entrée. Au centre, vierge gravée dans la pierre (1).

30. DOMINUS PROTE
CTOR VITÆ
MEÆ A QUO
TRE PIDABO
1844

Colroy-la-Grande. Porte d'entrée. Au centre, ostensoir flanqué de flambeaux (2).

31. HONNEUR A DIEU
PAIX AUX HOMMES DE BIEN
1891

La Croix-aux-Mines. Porte d'entrée (3).

32. DIEU SOIT
DANS SET
MAI SON

PAX HUI DOMUI

Raves (cant. Saint-Dié). Porte d'entrée; au centre, une niche (4).

33. LP SOIT AVEC NOUS NICOLAS
DUCHAN ET MARIE ANNE PETITCOLIN

(1) Ligne 4, lire : *pax huic domui.*

(2) *Ad Timoth.*, XXVI, 1.

(3) *Gloria in altissimis deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Luc*, II, 14.

(4) Lire : dans cette maison.

Ban-de-Laveline (cant. Saint-Dié). Linteau de porte d'entrée (1).

34. QUE LA PAIX SOIT EN CETTE MAISON

Fouchifol, commune de Coinches (cant. Saint-Dié). Pierre encastrée, au niveau du premier étage, dans la façade. Un bandeau ovale, portant l'inscription, entoure un champ où se détache une sorte d'écu ovale fretté, sommé d'une fleur de lys. Sans date.

III. *Sentences morales*

35. Les quatre inscriptions suivantes se trouvent à Saint-Dié sur la maison dite des Sages, bâtie en 1557 par Sébastien Simonet (v. nº 3). Les fenêtres du premier étage sont couronnées d'un fronton triangulaire, dont le tympan s'orne du buste en haut relief d'un Sage de la Grèce. Les rampants portent le nom, et la base, la maxime favorite de ce Sage.

Ces inscriptions sont, de la droite à la gauche (2).

a)	SAMI PYTHAGORAS	NE QUID NIMIS
b)	SOLON SALAMIN	NEMO ANTE MORTEM BEATUS
c)	AENEUS BIAS	OMNIA MEA MECUM PORTO
d)	MYTHIL PITTACUS	DIMIDIUM PLUS TOTO

(1) Lire : l (a) p (aix).

(2) Pythagore de Samos : rien de trop; Solon de Salamine : personne n'est heureux avant la mort; Bias de ? : je porte avec moi toute ma fortune; Pittacus de Mytilène : la moitié vaut mieux que le tout. L'attribution à chacun des sages d'une maxime favorite n'est pas sûre. Diogène Laerce attribue le Rien de trop à Thalès (I, 1, 14) et à Solon (I, 2, 16), et le : La moitié vaut mieux que le tout à Pittacus (I, 4, 3). Les maximes de Solon et de Bias ne se trouvent pas dans cet auteur, mais elles sont bien connues. Je ne sais comment interpréter Aeneus qui doit désigner le nom du pays de Bias. Celui-ci, en effet, était de Priène, en Ionie (Diog. Laer., I, 4, 1).

36. VTRIVSQUE FORTVNÆ
MEMOR

Senones, 13, r. du 1er-Bataillon. Linteau de la porte d'entrée. Les lettres V E sont abrégées en un signe en forme de Z. L'M et l'E de *memor* ont un jambage commun (1).

37. *a*) TOVT CHANGE
1623

b) A TOY SEVL TE FIE
A PEV TE CONFIE

Saint-Dié, 37, r. Thiers. Ces inscriptions se trouvent sur deux pierres encastrées dans la façade, de part et d'autre de la fenêtre du milieu.

38. AUTELLE
POUR MES AMIS
DJC 1860 AG

Saulcy-sur-Meurthe. Porte d'entrée (2).

39. TELLE EST LA VIE
MDCCC LXXII

Saint-Dié, route de Fraize (propriété Ferry-Merlin). Fronton : l'inscription en exergue entoure un champ portant un vaisseau ballotté par les flots.

(1) Je me souviens (ou souviens-toi) que la fortune est changeante.

(2) Il faut évidemment lire : hôtel. L'orthographe reproduit la prononciation locale.

40. Cette dernière inscription appartient à la fois aux trois catégories.

FAITE BIEN
VOUS TROU
VREZ BIEN
PAX HUI DOMUI

18 JJR MCM 41

Raves. Porte d'entrée, au centre, une niche.

GEORGES BAUMONT.

Le travail ci-dessus était sous presse quand on m'a communiqué l'inscription suivante :

I H S
QVAND IL SVR
VIENT A QVEL
QV'VN INFOR
TVNE NE TEN
RY POINT ELLE
EST A TOUS
COMMVNE
1624

Rambervillers, av. Félix-Faure, n° 2.

Essai d'explication d'un ancien cri de guerre

Au Moyen Age, beaucoup de familles de la chevalerie, formant des branches issues d'un même tronc, avaient conservé, de l'ancêtre commun, la pièce principale de son écu héraldique ainsi que son nom comme cri de guerre.

En Lorraine, ce fait est surtout connu et prouvé pour les *croix* (pleines), qui criaient le nom de Prény (ordinairement *Priny* ou *Prini*). Mais il y aurait eu à cela une dérogation extraordinaire et peu admissible, qui, d'après d'anciens auteurs, a été reproduite par le P. Ménestrier (1) et par dom Calmet (2). Toutes les bandes, disent-ils, criaient : *A couvert* (3).

Ce cri est évidemment altéré; il n'est pas un nom et, d'autre part, s'il est permis et même ordonné en certaines circonstances de se mettre à couvert, il n'y a dans cette action rien d'héroïque ; il manque là une acclamation d'entraînement et de bravoure qui conviendrait à un cri de guerre composé en dehors du mode courant.

Or, voilà quelques années, une variante de ce texte a été fournie incidemment par le comte Maurice de Pange; il la cite d'après d' « anciens armoriaux lorrains », sans autre renseignement et ne présente aucune observation à ce sujet : « Toutes les bandes crient Haroué (4). » Nous avons ici un texte acceptable, au moins pour le sens. On trouve en effet, dans plusieurs armoriaux ou nobiliaires de la chevalerie, mention d'une maison de Haroué qui portait : *D'or, à la bande de gueules, accostée de neuf billettes de même*. Il est vrai que certains auteurs donnent cette famille comme relativement moderne; une plus ancienne, du même nom, aurait porté : *D'argent, au lion de gueules, à la queue fourchue, armé, lampassé et couronné d'or* (J. Cayon). Mais cette opinion paraît fort douteuse.

(1) Cité par Charles Grandmaison, *Dict. héraldique* (coll. Migne, in-4°, 1861), col. 236.

(2) *Hist. généal. de la maison du Châtelet*. Préface, p. *xxvij*.

(3) « En Lorraine, toutes les croix crioient *Priny;* toutes les bandes, *à couvert*. » (Ménestrier.) — « Tous les Bendes crient à couvert. » (Dom Calmet.)

(4) Comte Maurice de Pange, *Les Lorrains et la France au Moyen Age*, Paris, Champion, gr. in-8°, s. d. (paru depuis la guerre), p. 142.



Je suis très disposé à croire que *A couvert* est une déformation du nom de *Haroué*, dont l'orthographe, au Moyen Age, offre des variantes nombreuses et importantes : les deux plus anciennes que fait connaître Henri Lepage dans le *Dictionnaire topographique* de la Meurthe sont : *Erouel*, 1241 ; *Harouel*, 1358. Citons encore : *Harowel*, 1371 ; *Harowelz*, 1386, et *Hairowelz*, 1396.

La déformation provient sans doute d'un exemple où l'*H* initial était absent comme dans *Erouel;* les quatre lettres suivantes sont les mêmes dans les deux mots, sauf la seconde ; mais le *r* a pu être pris pour un *c*. Reste l'*é* final de *Haroué,* dans lequel on n'aurait pu voir les quatre lettres de *vert;* mais cet *é* est très moderne ; je viens de montrer qu'au XIV[e] siècle, il y avait à sa place *el*, *wel*, *welz*, etc. ; un copiste peu habile et suggestionné par une idée fausse, a pu trouver dans l'une de ces finales, plus ou moins négligée, l'apparence de la syllabe *vert.*

Je viens précisément de rencontrer une si étrange altération du même nom, que je crois devoir la signaler. Dans la dernière édition du *Dictionnaire de la noblesse* par La Chesnaye-Desbois et Badier, à l'article *Lenoncourt*, degré VII, on lit (je souligne le mot dont il s'agit) : Thierry III de Lenoncourt épousa, en secondes noces, « Antoinette, dame de Haroué, fille, selon une Généalogie manuscrite, d'Henri, seigneur de *Sarobbé*, et d'Isabelle de Nancy ». Il me paraît évident qu'au lieu de *Sarobbé*, il faut lire *Harovvé (Harowé)* pour *Haroué ;* un *H* mal formé a été pris pour un *S* et, très souvent, des *v* donnent à croire à des *b*, ou réciproquement.

L'explication que je propose pour le prétendu cri *A couvert* me semble très plausible, et surtout j'ai tenu à protester contre la lecture ancienne, qui m'avait toujours paru fausse ; elle était de nature à influer fâcheusement sur les études relatives à l'histoire de la chevalerie lorraine.

L. GERMAIN DE MAIDY.



Yolande d'Anjou

(ADDITIONS ET CORRECTIONS)

Dans le *Bulletin* de 1924 (p. 72-87), nous avons biographié Yolande d'Anjou, fille du bon roi René et mère de René II. Ce petit travail est tombé sous les yeux d'un érudit normand établi à Paris, M. Joseph Besnard, qui s'occupe de Marguerite de Lorraine, une des filles d'Yolande, laquelle devint normande par son mariage avec le duc d'Alençon et fut béatifiée en 1921. Les recherches que M. Besnard poursuit sur la fille, dans le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, lui ont fait trouver sur la mère divers documents qu'il a bien voulu nous communiquer et qui complètent ou modifient ce que nous avons dit de cette princesse.

P. 77 du *Bulletin* de 1924, nous avons écrit qu'en 1473, Yolande laissa volontairement à son fils René le duché de Lorraine que la noblesse lui offrait, et nous en avons conclu (p. 83) qu'elle était dépourvue d'ambition, Mais un manuscrit composé sous le règne de Charles III et intitulé *Alliances et généalogies des sérénissimes... ducs de Lorraine* contient ceci : « Du commencement qu'elle [Yolande] succéda audit duché [de Lorraine], les nobles de Lorraine ne vouloient permettre qu'elle régnast, pour ce, disoient-ils, qu'elle avoit un fils masle pour estre leur duc, ce que depuis fut accordé (1). » D'autre part, une *Histoire* manuscrite *de la principauté de Joinville*, datée de 1632, affirme que René devint duc de Lorraine « parceque les très haults chevaliers et nobles de Lorraine, en une assemblée d'État, résolurent de n'obéir qu'à un prince masle, et non de se laisser gouverner par une femme » (2).

(1) B. N., fr. 25.236, fol. 59.
(2) *Ibid.*, fr. 11.559, fol. 236.

Si ces assertions étaient acceptées, il faudrait rayer ce que nous avons dit du caractère d'Yolande. Mais deux ouvrages, écrits un siècle et un siècle et demi après l'événement, peuvent-ils prévaloir sur le récit détaillé et précis (paragr. 106 et 107) de la *Chronique de Lorraine*, qui n'a été rédigée qu'une douzaine d'années après ce changement de règne et dont l'auteur était presque certainement à Nancy quand Nicolas y mourut et quand Yolande et René II y firent leur entrée (1) ? Le second ouvrage surtout, composé sous le règne de Charles IV, alors que la thèse de la masculinité du duché de Lorraine était officielle et triomphante, mérite-t-il créance ? Quoi qu'on en pense, il est bon de connaître et de rapprocher ces divers textes qui attribuent à la noblesse lorraine un rôle si dissemblable dans la crise de succession de 1473.

A la p. 78, nous avons écrit que, dans l'été de 1478, Yolande vient en Lorraine avec ses trois filles. M. Besnard nous fait observer que l'une des trois, Marguerite, ne devait pas être du voyage, car dans les comptes du roi René, alors établi en Provence, on trouve. à peu près tous les mois, mention de dépenses faites pour celle-ci. Il se peut en effet qu'elle n'ait pas quitté son grand-père, car sa venue en Lorraine n'est signalée que par la continuation de la *Chronique de Lorraine* (paragr. 215) et, dans cette continuation, les erreurs sont nombreuses, surtout les erreurs de dates ; quant aux deux registres de comptes que nous citons ici, ils relatent le passage d'Yolande, mais ne disent mot de ses filles.

De l'Histoire manuscrite de la principauté de Joinville, M. Besnard a encore extrait pour nous le passage que voici : « La ditte Yolande fit aussi du bien à la ditte église [Saint-Laurent de Joinville] et y fonda une messe à célé-

(1) Nous croyons avoir bien établi ces deux points dans une étude d'ensemble sur la *Chronique de Lorraine* qui paraîtra sous peu.



brer par chacun jour, avec quatre obits y désignez, pour quoy faire elle donna 50 livres de rente à prendre sur la seigneurie d'Éclebe et Esclaron (1), comme appert par l'obituaire. La ditte messe est célébrée par chacun jour et s'appelle vulgairement la messe de la reyne ou de Teirouanne ». Ceci confirme ce que nous avons avancé (p. 84-5) sur la piété d'Yolande. Résidant alternativement dans ses deux terres de Joinville et de Vaudémont, il est naturel qu'elle ait fondé des messes quotidiennes dans les collégiales de ces deux villes.

Tous nos confrères sauront gré à M. Besnard de les avoir si bien renseignés sur Yolande d'Anjou, la mère du glorieux vainqueur de Nancy. En retour, ceux qui connaîtraient quelque particularité sur Marguerite de Lorraine seraient certains de lui faire un grand plaisir en la lui communiquant (3, boulevard de Belleville, Paris-XIe). Les diverses provinces ne sont-elles pas solidaires en matière d'érudition, comme pour tout le reste, et la duchesse d'Alençon n'est-elle pas commune à la Lorraine et à la Normandie ?

A la p. 80 du *Bulletin* de 1924, nous avons cité, comme preuve que Yolande a réellement gouverné le duché de Bar, sa confirmation de la charte des arbalétriers de Saint-Mihiel le 24 juin 1482. Depuis, nous avons trouvé, dans le *Bulletin historique* du Comité des travaux historiques, 1898, p. 258, l'indication d'un acte rendu par Yolande la veille, 23 juin, et à Nancy également, par lequel elle confirme la charte communale de Saint-Thiébault, près de Bourmont.

Émile DUVERNOY.

---

(1) Éclaron, Haute-Marne, arr. Wassy, cant. Saint-Dizier.



Note complémentaire sur le livre de raison de la famille Hordal

Une querelle de famille à propos de la nationalité de Jeanne

En présentant dans le *Bulletin* de 1925, p. 76-96, le livre de raison de la famille Hordal, je signalais, comme une des parties curieuses du manuscrit, sa notice généalogique de la famille de Jeanne d'Arc, ses parents, ses oncles et tantes, ses frères et leur descendance.

La partie finale de ce travail, celle qui poursuit du XVIIe au XVIIIe siècle l'histoire de cette famille Hordal, issue de l'un des frères de Jeanne et qui restait fixée en Lorraine, est une œuvre réellement originale et inédite. La première partie, celle qui suit la parenté de la pucelle au cours des XVe et XVIe siècles, n'a pas le même caractère d'originalité; nous en sommes avertis par de Bouteiller et de Braux (1) qui signalent l'apparition en 1612, sous la signature d'un conseiller du roi à la Cour des Aides, appelé Charles Dulis, d'une notice analogue portant pour titre : « Discours sommaire tant des nom et qualités de Jeanne d'Arc, surnommée la pucelle d'Orléans, que de ses frères, etc. » (2). Or ce titre est celui que l'auteur du manuscrit des Hordal donne aussi à sa généalogie; et la confrontation des deux ouvrages fait apparaître que le second, du moins dans sa première partie, n'est autre qu'une reproduction du premier.

Mais il n'en est pas une copie servile; rapproché de l'original, il présente des variantes, des additions et surtout des suppressions qui ne peuvent être des fantaisies

(1) *La famille de Jeanne d'Arc*, p. 1 et la note, (Bibliothèque de Nancy, fonds lorrain, n° 3258.)

(2) Fonds lorrain, n° 3421.

de copiste ; car les plus graves portent sur les passages relatifs à la nationalité de Jeanne, question encore débattue de nos jours, mais que passionnaient à cette époque des intérêts actuels, des prétentions contraires, des préventions familiales. Les légendes historiques, et les erreurs plus ou moins involontaires qui avaient cours en ces temps-là, servaient d'aliment à la querelle. C'est pourquoi on peut tirer quelque profit de la comparaison des deux textes, ne serait-ce que pour apprécier dans quel esprit et par quels moyens, se poursuivaient alors les discussions de ce genre.

L'auteur du livre publié en 1612, Charles Dulis, conseiller du roi à la Cour des aides, était un personnage considérable par ses attaches avec le monde des parlementaires. Sa famille, établie à Paris, à Orléans, en Normandie, se réclamait d'une parenté directe avec Pierre, frère de la pucelle, « le plus connut et le plus renommé des trois », créé chevalier par le roi Charles VII pour s'être distingué aux côtés de sa sœur au cours de la guerre de délivrance, et spécialement désigné dans l'édit d'anoblissement de 1429. Charles Dulis s'étend avec complaisance sur tous les détails propres à rehausser les mérites et l'honneur de cette glorieuse origine.

Mais au moment où Charles Dulis composait son ouvrage, un autre descendant du même frère de Jeanne, Jean Hordal, docteur ès droits, conseiller du duc de Lorraine, et l'un des quatre professeurs laïques de l'Université de Pont-à-Mousson, mettait de son côté la dernière main à une apologie de sa parente, écrite en une prose latine très châtiée et de style quelque peu redondant, que rehaussèrent encore tous les agréments littéraires, rapprochements et parallèles avec les héros de l'antiquité, auxquels se complaisait alors l'érudition classique (1).

(1 Fonds lorrain, n° 3434.

Rapprochés par leurs communes recherches, les deux cousins, qui s'étaient ignorés jusque-là, avaient entrepris une correspondance (1), dont M. de Braux nous a livré de curieux extraits. Elle nous montre, qu'en outre d'utiles documents, ils échangèrent, du moins à l'origine, des compliments emphatiques et des protestations d'amitié. Mais en réalité, ils eurent beaucoup de peine à s'entendre sur un point de fait, auquel ils attachaient l'un comme l'autre une grosse importance, celui de la nationalité lorraine ou française de Jeanne, et même celui du lieu de sa naissance.

...Personne aujourd'hui ne conteste que la pucelle ne soit née à Domremy (2), et nous ne voyons plus qu'un intérêt de pure curiosité à démêler, dans le dédale des souverainetés politiques qui se disputaient alors les rives de la Meuse, celle dont pouvait exactement dépendre, au mois d'octobre 1412, la maison de ce village où l'héroïne a reçu le jour. Mais Charles Dulis et Jean Hordal pensaient autrement, et l'intérêt de leur correspondance est précisément de nous révéler quels intérêts personnels, quelles préventions familiales les séparaient l'un de l'autre dans l'appréciation des éléments multiples et confus de cette question aujourd'hui très secondaire, mais alors très actuelle pour eux.

L'origine barroise de la pucelle ne faisait doute pour aucun Lorrain, surtout pour Jean Hordal, et sa famille, issue d'une nièce de Jeanne, qui n'avait jamais quitté la contrée, et dont les descendants portaient sans contestation les armes des Dulis (3).

(1) De Bouteiller et de Braux, *loc. cit.*, p. 16, 25, 35.

(2) Domremy, actuellement cant. Coussey, arr. Neufchâteau (Vosges), autrefois, diocèse de Toul, doyenné de Gondrecourt, prévôté de Gondrecourt (Barrois), coutume du Bassigny barrois.

(3) Il recueille dans son livre toutes les traditions favorables à l'origine lorraine, jusqu'au témoignage d'un ermite de Saint-Augustin qui a qualifié la pucelle Jeanne : Lorraine de la nation française.

Toute autre était la doctrine des parlementaires français, depuis Philippe le Bel, et nous savons déjà quel lien rattachait à cette école, Charles Dulis, auteur de la généalogie publiée en 1612; avec les membres de ce parti très puissant à Orléans et à Paris, il croyait, et avait intérêt à croire, que la pucelle ne pouvait être, par sa naissance, étrangère à la France qu'elle avait sauvée. En dépit des faits les plus notoires, il s'efforçait avec les partisans de ce système, de créer la légende de Jeanne champenoise, et non lorraine. L'éloignement, l'enchevêtrement presque incroyable, des territoires qui constituaient les marches mal définies des deux provinces, l'inexistence de cartes exactes, favorisaient ces intrigues. L'un des ardents du parti n'avait pas hésité à les répandre dans un livre intitulé : Jeanne d'Arc native de Vaucouleurs (1).

Et ce n'était pas une simple fantaisie littéraire. L'auteur savait bien que Vaucouleurs, acquis des comtes de Joinville, pour le roi Philippe de Valois, en 1337, était incorporé au domaine direct de la couronne de France; que les rois y étaient seigneurs *souverains*, et pas seulement *suzerains* comme ils l'étaient sur le Barrois mouvant, et que par conséquent, née à Vaucouleurs, et non à Domremy, Jeanne se fut trouvée incontestablement Française de naissance, et non Lorraine. Sans admettre cet abus un peu trop hardi de la fantaisie historique, Charles Dulis n'avait pas appris la prochaine publication du livre de son lointain cousin, sans quelque dépit et un peu d'appréhension. Il savait que l'ouvrage aurait ce titre significatif : *Histoire de la très noble héroïne lorraine Jeanne d'Arc surnommée la pucelle d'Orléans;* que cette apologie de la vierge de Domremy serait dédiée « à la Lorraine *dont elle est issue*, et à la France *au secours de laquelle Dieu l'envoya* »*;* enfin que partout, dans le cours du livre,

(1) De Bouteiller et de Braux, *loc. cit.*, p. 57, § 4.



ce serait pour le salut de la France, mais aussi pour *l'honneur de la Lorraine* que Jeanne devait accomplir les desseins de Dieu.

Charles Dulis voulut donc parer le coup qui menaçait le succès de sa thèse. Il commença par nier l'existence de cette nièce de Jeanne, appelée Halwide, et plus familièrement Hauvis, dont la famille Hordal tirait incontestablement son origine. Il provoqua ainsi une première protestation de Jean Hordal (1) dans une lettre où perce, sous l'extrême courtoisie de la forme, une vive indignation, justifiée d'ailleurs par le témoignage d'Étienne Hordal, grand doyen de Toul, encore vivant et qui affirmait solennellement se souvenir très bien de cette grand-mère, qui « souventes fois l'avait porté dans ses bras ».

(*A suivre*). E. AMBROISE.

BIBLIOGRAPHIE

— M. P. ADAM, docteur en droit, est l'auteur d'une *Étude sur les Grands-Jours de Saint-Mihiel*, Paris et Bar-le-Duc, 1926, in-8 de 124 p., divisée en quatre parties : origines et histoire, organisation, attributions et procédure, disparition, et suivie de deux listes, celle des sessions de 1293 à 1532, celle des présidents des Grands-Jours du XIVe au XVIIe siècle, ainsi que d'une bibliographie étendue, où manque cependant une Dissertation sur ces Grands-Jours qui est au tome 333 de la Collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut.

— Dans la *Revue de linguistique romane* (1925, t. I, p. 348-413), notre confrère, M. Charles BRUNEAU, a publié une *Bibliographie critique* de tous les travaux intéressant les *parlers lorrains* qui ont paru entre 1908 et 1924. Une carte sommaire et

(1) Voir les lettres de Jean Hordal des 19 juillet 1609, 15 mars 1610 et 2 avril 1611, dans DE BOUTELLIER et DE BRAUX, *loc. cit.*, p. 15 et suivantes.

un index, qui ne comprend que les plus importants des noms cités, complètent ce travail qui rendra service non seulement aux linguistes, mais aussi aux historiens. M. Bruneau a en effet signalé les textes du Moyen Age : ils fournissent des documents précieux pour l'anthroponymie et pour la toponomastique ; quand ils sont en français, à partir du XIIIe siècle, ils sont plus ou moins teintés de dialecte lorrain.

Le travail de M. Charles Bruneau est conçu comme un complément à la bibliographie de M. URTEL (*Revue de dialectologie romane*, 1910, t. II, p. 131-148, 437-455), ce qui explique la présence d'un certain nombre de travaux antérieurs à 1908, qui avaient échappé à M. Urtel. M. Bruneau se doit à lui-même de nous donner un jour une bibliographie complète et maniable, qui nous dispensera de recourir au *Kritischer Ueberblick* de M. Urtel : celui-ci, publié en allemand, dans une revue étrangère, est difficilement accessible à la plupart des patoisants lorrains.

— Notre confrère, M. René HARMAND, vient de publier une fort utile *Contribution à la lexicographie lorraine du XVe siècle*, Paris, 1925, in-8 de 18 p., extr. du *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, 1922-23 ; il a relevé, dans des registres de comptes du milieu du XVe siècle, 47 termes qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire, il les publie avec leur contexte et les interprète savamment. Quelques personnes lui ont déjà signalé des additions ou des corrections à faire à cette liste ; il souhaite que ces observations soient assez nombreuses pour lui permettre d'en donner une seconde édition accrue.

— Dans les *M. S. A. L.* de 1884, Henri Lepage nous révélait la guerre que René II fit de 1493 à 1496 au seigneur de Sedan. Voici une autre guerre du même prince, non moins ignorée, mais plus courte, que rapporte M. Max PRINET dans les *Mém. de l'Acad. de Besançon* de 1914, p. 117-143, sous le titre : *Une incursion des Lorrains en Franche-Comté en 1494*. La vouerie d'Épinal ayant été acquise en 1483 par Yolande d'Anjou, mère de René, les d'Anglure qui avaient des droits ou des prétentions à cette vouerie protestèrent, puis choisirent comme

place d'armes le château-fort de Gouhenans, au sud de Lure, et de là firent des courses en Lorraine, pillant et brûlant. Une armée lorraine de quelques milliers d'hommes vint attaquer ce château en mars 1494, le prit et y mit le feu. C'est seulement en 1510 que les d'Anglure renoncèrent, moyennant indemnité, à la vouerie d'Épinal. Quoique le travail de M. Prinet soit déjà ancien, nous le signalons ici, aucun événement de l'histoire générale de la Lorraine ne devant demeurer inconnu.

E. D.

CHRONIQUE

Versements de membres perpétuels.

Ont versé la somme de 200 francs dans les conditions indiquées à la délibération du 8 avril 1891 et sont, en conséquence, devenus membres perpétuels de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain :

M. Charles Aerts, ingénieur-chimiste, 3, rue de Metz, Nancy.

M. Zeller, professeur agrégé au Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.

Excursion à Toul du jeudi 6 mai

Toul avait été choisi pour but de la première excursion de la Société en 1926. Un peu avant deux heures, les membres que le temps, vraiment affreux ce jour-là, n'avait pas retenus débarquaient en gare de Toul où divers archéologues de la vieille cité les attendaient. Ce fut ainsi un groupe d'une trentaine de personnes, dont une dizaine de dames, qui se dirigea d'abord vers l'église St-Gengoult, ancienne collégiale, aujourd'hui église paroissiale. Sur le seuil, M. l'abbé Lejeail, curé, accueillit les excursionnistes et leur fit les honneurs de sa paroisse. Après un bref exposé historique on passa en revue les vitraux, les pierres tombales, les reliques de St-Amon, on examina les autels, plusieurs portes en bois, contemporaines de l'édifice. Après un coup d'œil à la sacristie, on monta par un étroit escalier à

l'ancienne salle capitulaire qui servit pendant la dernière guerre de dépôt pour les statues des églises les plus exposées. Dans le cloître, on examina les dégâts commis par les bombes à la même époque, les projectiles allemands ayant complété l'œuvre du vandalisme passé.

De là, entre deux averses, les sociétaires se dirigèrent vers la cathédrale, admirant au passage divers détails d'architecture des anciennes maisons canoniales, riches en souvenirs de tout ordre. Sur sa place solitaire, la façade de la cathédrale, veuve de ses statues, n'était point sans mélancolie par cette brumeuse journée. Mais à l'intérieur, la chatoyante décoration déjà préparée pour la fête nationale du dimanche suivant, égayait la nudité de la grande nef et du chœur. Grâce à de généreuses autorisations, toutes les portes, ici aussi, s'ouvrirent devant nous. L'intérêt de la cathédrale de Toul réside en partie dans ses dépendances : sacristies, chapelles, librairie, cloître, et l'on en fit une visite minutieuse, quelque peu affligeante. L'état de la chapelle des évêques, construite dans le style Renaissance, est véritablement lamentable. Les fenêtres brisées sont remplacées par de mauvaises planches, l'humidité dégrade les murs et les marbres : la Société d'archéologie se doit de signaler au Service des Monuments historiques cette triste situation à laquelle un crédit médiocre permettrait de remédier. Au cours de la visite, certains membres émettent des suggestions intéressantes : les souvenirs, les œuvres d'art, dispersées dans les diverses sacristies, pourraient être réunis dans l'une d'elles en un petit musée, un *musée de l'œuvre*, comme en possèdent toutes les cathédrales italiennes, et faute duquel bien des souvenirs intéressants sont détruits ou disparaissent. Au cours de la visite du cloître, on remarque que la ville pourrait, sans grands frais, semer de gazon le carré entouré par la galerie, lui restituant ainsi davantage son ancien aspect. La raison d'être du cloître c'est d'entourer un jardin. Laissez-le devenir un cloaque et ni l'art ni le sentiment religieux n'y trouveront leur compte.

La visite de l'Hôtel de Ville. installé comme l'on sait dans l'ancien Palais épiscopal, termina la journée. M. Denis, maire de Toul, et M. Calot, conservateur du Musée, attendaient la



Société. Toul a un musée, ce que trop de Nancéiens ignorent, et un musée qui remplit déjà les cinq salles qui lui sont consacrées. La peinture et l'histoire locale y sont particulièrement représentées. Eu égard à sa fondation récente, c'est un bon et vraiment très honorable musée. Il ne pourra que gagner à recueillir encore davantage les souvenirs de l'histoire touloise, à s'étendre et à s'ordonner. Si le Palais épiscopal n'eût pas suffi aux réceptions géantes d'un Rohan, il convenait par son luxe, ses dispositions raffinées, au chef d'un des plus grands diocèses de la chrétienté. On s'en convainc en parcourant les appartements du premier étage encore ornés de belles tapisseries et qu'occupa en partie au début de la guerre le quartier général de la 1re armée, général Roques. La municipalité de Toul qui jadis partageait le Palais avec la sous-préfecture en dispose seule aujourd'hui avec le tribunal. En admirant la belle salle circulaire des séances avec ses tapis moelleux, ses poêles et ses encriers en faïence locale, plus d'un visiteur dut envier un fauteuil au Conseil municipal de Toul. La vue du jardin et de la cathédrale, à elle seule, en vaudrait la peine. Il était près de six heures quand les excursionnistes, enchantés de l'accueil qui leur avait été fait et d'une après-midi si bien employée, reprenaient le train pour Nancy.

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

Dans sa séance du 24 novembre 1911, le Comité avait fixé le droit d'entrée au Musée à la somme de 1 franc.

Depuis lors les conditions de la vie se sont modifiées. Aussi, le 1er mai 1926, en raison des charges toujours croissantes qui lui incombent, le Comité a dû relever à 2 francs le prix d'entrée. Alors qu'il faudrait multiplier au moins par 5 la somme prévue en 1911, le Comité s'est contenté de la doubler. Il espère qu'il lui sera ainsi permis de continuer à assurer le gardiennage des précieuses collections dont il a la charge et de faire, de temps à autre, quelques acquisitions, trop rares à son gré.

Le Comité a néanmoins voulu consentir une faveur spéciale aux membres de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, car il faut également relever la cotisation, dans une mesure qui n'est pas d'ailleurs proportionnelle au renchérissement de toutes choses, en décidant qu'ils auraient accès gratuit au Musée, sur justification de leur qualité.

Une publicité plus grande que celle réalisée jusqu'à ce jour sera faite aux dons à venir. Les objets ainsi entrés dans les collections du Musée seront exposés un certain temps dans une vitrine spéciale, avec mention du nom des donateurs.

Il y a lieu de tenir compte au Comité de la modération avec laquelle il cherche à assurer une augmentation de ressources pour le Musée historique lorrain, un des plus intéressants, mais un des moins bien dotés, des musées dont s'honorent les provinces françaises. Un appel est adressé à tous, tant en vue de recruter des membres à la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, qu'en vue de solliciter de nouveaux dons pour ce dernier.

Dans cette même séance du 1er mai 1926, le Comité a élu deux membres nouveaux : MM. Pierre Boyé, président honoraire de la Société, et Paul Chenut.

E. R.

Règlement pour la visite du Musée historique lorrain

Article premier. — Le Musée, propriété de la Société d'archéologie lorraine, est ouvert gratuitement au public tous les dimanches et jours fériés, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte et Fête nationale exceptés, de 13 heures à 16 heures, et aux mêmes heures le jeudi, du 1er avril au 1er novembre.

Art. 2. — En dehors des jours et heures ci-dessus indiqués, le Musée est visible de 9 heures du matin à la tombée de la nuit. En été, il doit être fermé au plus tard à 19 heures.

Il est perçu un droit d'entrée de 2 francs par personne.

Les enfants au-dessous de 10 ans, accompagnant leurs parents, sont admis gratuitement. Ils doivent être tenus par la main.



Les Sociétés dûment constituées et justifiant de cette condition paient :

Par groupe de 5 à 15 personnes, 10 francs (soit 5 tickets).

Par groupe de 16 à 30 personnes, 20 francs (soit 10 tickets).

Au-dessus de 30 personnes, des groupes distincts doivent être formés.

Art. 3, — Sont exonérés de toute redevance : les membres du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, les membres du Conseil municipal de Nancy, les maires des villes et communes inscrites comme membres de la Société d'archéologie lorraine et les membres de ladite Société.

Art. 4. — Des réductions ou même des exonérations totales peuvent être accordées aux groupements scolaires accompagnés de maîtres ou de surveillants, et munis d'une autorisation accordée par l'Administration du Musée.

Art. 5. — Des cartes gratuites peuvent être remises aux artistes ou amateurs qui, désirant travailler au Musée, en ont formulé la demande par lettre. Ces cartes, délivrées pour une durée maxima de 3 mois, sont renouvelables. Elles ne sont valables qu'en dehors des heures d'ouverture gratuite, et le bénéfice peut toujours en être suspendu lorsque les nécessités du service l'exige.

Art. 6. — Il est interdit de photographier ou de dessiner dans l'intérieur du Musée sans autorisation. Il est également interdit de pénétrer au Palais ducal avec des chiens.

Le dépôt des cannes, parapluies, appareils photographiques et tous paquets est obligatoire.

Art. 7. — Le présent règlement entrera en vigueur au 1er juin 1926.

(Délibération du Comité du Musée historique lorrain, séance du 1er mai 1926).

Pour la Commission de rédaction, le Président : E. des ROBERT.

L'imprimeur-gérant: A. Humblot, 21, rue Saint-Dizier, Nancy.



Bulletin mensuel

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

21e ANNÉE. — Nos 7-9. — JUILLET-SEPTEMBRE 1926.

Procès-verbal de la séance du vendredi 14 mai 1926.

Présidence de M. Ed. DES ROBERT, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications.

La Société a reçu de l'Institut de coopération intellectuelle une circulaire, dont M. le Président indique la teneur.

Le Comité du Musée, dans sa dernière séance, s'est adjoint MM. Boyé et Chenut. Il s'est prononcé pour l'élévation du prix d'entrée au Musée lorrain de 1 à 2 francs.

Depuis la dernière réunion, le Musée lorrain a reçu la visite de divers groupements, notamment le 7 mai, des délégués de l'Association des conservateurs des musées de France, sous la présidence de M. Viry, conservateur au Musée du Louvre. D'intéressants échanges de vue ont eu lieu entre ces messieurs et quelques membres de la Société d'archéologie. Ces conversations ont établi combien le Musée lorrain était faiblement encouragé par rapport à la plupart des établissements similaires. Sauf à Quimper, les subventions sont partout supérieures.

Présentations.

Sont présentés comme membres titulaires : MM. **Calot,** conservateur du Musée de Toul, 14, rue Liouville, par MM. Edmond des Robert, É. Duvernoy et A. Gain ; Paul **Fourchy,** 7, rue Hermite, par MM. Paul Chenut, Charles Sadoul et Edmond des Robert ; Jean **Godfrin,** avocat, 80, rue Saint-Georges, par MM. de Lambertye, É. Duvernoy et R. Parisot ; Arthur **Grabenstætter**, 24, rue Palissot, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain ; Marcel **Laprevote,** 21, rue de Rigny, par MM. Edmond des Robert, Edgard Dryander et Paul Laprevote ; Émile **Lebon,** docteur en droit, 46, rue Saint-Dizier, par MM. Favier, Dory et Paul Chenut ; Robert **Parisot,** architecte diplômé par le gouvernement, Paris, par MM. Georges Bertier, Robert Fawtier et Robert Parisot ; Maurice **Parisot,** ingénieur agricole, Chimy, par Vailly (Aisne), par les mêmes ; Roger **Pauly,** Les Ayrelles, par Mohon (Ardennes), par MM. André Gain, Lacoste et Edmond des Robert ; Albert **Troux,** professeur au Lycée, 46, rue du Placieux, par MM. André Gain, Lacoste et Edmond des Robert.

Situation financière.

Il est donné lecture du rapport de la Commission des finances, après sa réunion du 15 mars. Ce rapport, relatif à l'exercice 1925, est ainsi conçu :

Messieurs,

Votre Commission, qui s'est réunie le 15 mars dernier, a examiné et approuvé les comptes de votre trésorier, M. le commandant Thouvenin. Elle m'a chargé de vous signaler, dans ce rapport, les éléments essentiels de ces comptes, pour l'exercice 1925.

Nous constatons que les cotisations perçues correspondent à un nombre de 443 membres ayant payé la cotisation annuelle

de 10 fr. L'année précédente ce nombre était de 480 ; il est à désirer que de nouvelles admissions viennent combler cette différence. La liste des membres perpétuels, qui s'est augmentée de cinq nouveaux noms, comprend actuellement 76 noms, dont 49 de membres vivants.

L'impression du prochain volume des Mémoires n'a pu être entièrement payée sur cet exercice, d'où un bénéfice apparent d'environ 2.200 fr., qui ne doit pas faire illusion, le crédit afférent à ce volume devant être reporté à l'année suivante.

Du Musée, nous devons signaler une diminution fâcheuse dans le produit des entrées, inférieur aux prévisions d'une somme de 1.200 fr. La vente des cartes postales a également faibli ; plusieurs séries de ces cartes devront être renouvelées. D'autre part, l'absence du Catalogue et du Guide, dont l'impression, depuis longtemps décidée, n'a pas encore été entreprise, fait obstacle à une source de profits qui autrefois n'était pas négligeable. Une majoration nécessaire de la prime d'assurances, qui est loin de correspondre à la valeur de nos collections, ainsi que l'augmentation probable des frais de gardiennage nous font envisager la nécessité de créer de nouvelles ressources, soit en augmentant le prix des entrées, soit en demandant à la Ville si elle ne consentirait pas à participer, dans une certaine proportion, à des mesures de sécurité auxquelles il nous sera bientôt impossible de pourvoir entièrement. En attendant, le crédit affecté aux acquisitions du Musée, déjà très modeste (1.500 fr.), risque d'être encore diminué.

Pareillement, il y aura lieu d'examiner si le montant actuel de la cotisation annuelle ne pourrait être augmenté, afin de nous permettre de continuer à pourvoir aux dépenses du Bulletin et des Mémoires de la Société, dont il est essentiel de conserver l'importance.

Ainsi que les années précédentes, vous voudrez bien vous joindre à votre Commission pour renouveler à M. le commandant Thouvenin les remerciements qui lui sont dus pour le zèle qu'il apporte à l'accomplissement de ses fonctions.

Ch. Guyot.

Relèvement de la cotisation.

M. le Président fait connaître que le bureau, dans la réunion qui vient de précéder immédiatement la séance, a décidé, à l'unanimité, de porter la cotisation annuelle de 10 à 15 francs, à partir du 1er juillet.

Après une courte discussion sur l'opportunité d'un relèvement supérieur, qui est repoussé, l'assemblée adopte le chiffre de 15 francs, décide que ce taux sera appliqué à tous les membres présentés postérieurement à la séance du jour et, dans le but d'avantager les membres perpétuels, maintient à 200 francs le montant de leur cotisation, une fois versée.

Ouvrages offerts à la Société.

La cour polonaise du roi Stanislas à Lunéville, par M. P. Boyé. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1926, un vol. in-8°, 352 p., ill.

Les parlers lorrains anciens et modernes. Bibliographie critique (1908-1924), par M. Ch. Bruneau. (Extrait de la *Revue de linguistique romane*, 1925, p. 348-413.)

Cinq pèlerinages dans le Blâmontois, par le chanoine A. Dedenon. Nancy, Vagner, 1926, in-16, 55 p.

La Société d'Impressions typographiques (Nancy) présente à la Société, pour souscription, un fascicule spécimen du *Dictionnaire des saints de l'Austrasie, de la Lorraine et de l'Alsace*, par E. Badel.

Lectures.

M. Ed. des Robert lit pour M. J. Florange (de Sierck) une *Identification rectifiée du jeton de Nicolas Briseur, maître des monnaies de Lorraine*.

M. É. Duvernoy commence la lecture d'une *Étude sur la Chronique de Lorraine*.



M. M. Maure lit un nouveau chapitre des *Souvenirs du général baron de Vincent : Vérone (1805).*

La séance ouverte à 16 h. 30 est levée à 17 h. 45.

Procès-verbal de la séance du vendredi 11 juin 1926.

Présidence de M. Edmond des Robert, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications.

M. Ed. des Robert communique aux membres présents le programme du bureau en vue d'affirmer la vitalité de la Société et d'augmenter ses ressources pécuniaires. Le guide du Musée va être incessamment réédité, la chose est déjà faite pour les séries de cartes postales qui étaient épuisées. La place faite aux annonces dans le guide a permis d'obtenir pour la nouvelle édition un prix avantageux. Des tickets d'entrée au Musée ont été commandés à une maison spécialisée.

En ce qui concerne la propagande, un appel au public, une lettre-circulaire avec bulletin d'adhésion vont être adressées successivement à toutes les personnalités susceptibles de s'intéresser aux efforts de la Société. L'augmentation déjà sensible du nombre des demandes d'admission fait bien augurer de la réussite de ces efforts.

La Société a reçu, trop tard pour s'y faire officiellement représenter, une invitation à la séance publique annuelle de l'Académie de Stanislas. Elle a été aussi invitée à la réunion de la Fédération historique lorraine, qui doit se tenir le 24 juin, et à un congrès organisé par la Société de Borda (Union des Sociétés savantes du Sud-Ouest).

La Commission des excursions et celle des fouilles seront prochainement reconstituées.

Nécrologie.

Il est donné avis du décès de M. Joseph Berthelé, archiviste honoraire, décédé à Montpellier, le 12 mai 1926, dans sa 61e année.

Admissions.

MM. Calot, Paul Fourchy, Jean Godfrin, Arthur Grabenstætter, Marcel Laprevote, Émile Lebon, Robert Parisot fils, Maurice Parisot, Roger Pauly et Albert Troux, sont admis comme membres titulaires.

Présentations.

Sont présentés en la même qualité : Mme **de La Fontaine,** 36, rue du Faubourg-Saint-Jean, par MM. Edmond des Robert, le baron de Dumast et Maurice Génin ; Mlle **Guével,** 8, rue Girardet, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain ; MM. Paul **Aubry,** 4, boulevard Godefroy-de-Bouillon, par MM. René Aubry, Marcel Maure et Edmond des Robert ; Roger **Aubry,** Faïencerie de Toul, par MM. Edmond des Robert, Georges Demeufve et René Wiener ; Xavier **Aubry,** Faïencerie de Toul, par MM. Edmond des Robert, Georges Demeufve et Paul Chenut ; **Bagnon**, chef de division à la Préfecture, par MM. Noirel, Bourgeois et Charles Sadoul ; le général **de Bouvier**, 1, rue Girardet, Nancy, par MM. Charles Guyot, J. Plauche-Gillon et Edmond des Robert ; Georges **Chamagne,** 8 *bis*, rue des Ponts, à Nancy, par les mêmes ; Maurice **Helluy,** architecte-géomètre, 34, rue des Bénédictins, à Lunéville, par les mêmes ; le colonel **Kiffert,** 12, avenue Boffrand, par MM. Edmond des Robert, le commandant Thouvenin et Charles Bruneau ; **de Lorière,** attaché à la Banque de France, 52, rue des Tiercelins, à Nancy, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et le comte de Hennezel d'Ormois.

Ouvrages offerts à la Société.

Maisons barroises éteintes : La famille de Sologures, par Louis Bossu. Paris, Picard, 1925, 16 p. in-8°. (Extr. du *Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse*, 3e trimestre 1925.)

Étude sur les Grands Jours de Saint-Mihiel, par P. Adam. Paris, Picard, 1926, in-8°, 124 p.

Bibliographie lorraine (1er juillet 1913-31 déc. 1919). Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1921, in-8°, xiv-394 p.

Les cultes égyptiens à Délos, du IIIe au Ier s. av. J.-C., par Pierre Roussel. Berger-Levrault, 1916, in-8°, 300 p.

Paul Hervieu, conteur, moraliste et dramaturge. Essai de critique littéraire, par Edmond Estève. Berger-Levrault, 1917, 152 p.

L'Alsace et l'Alemanie. Origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne. (Études de géographie historique), par J.-M. Tourneur-Aumont. Berger-Levrault, 1919, in-8°, 225 p. (1).

La Lorraine allemande, foyer d'émigration au début du XIXe siècle, par André Gain. (Extrait du *Pays lorrain*, mai-juin 1926), 23 p. in-8°.

Don.

Le Gouvernement des États-Unis du Mexique a envoyé au Musée une médaille de bronze frappée en commémoration du centenaire de son indépendance.

Lectures.

M. L. Germain de Maidy donne lecture d'une communication intitulée : *Inscriptions pieuses dans une ancienne maison de Prény*, d'après les notes de M. Louis Robert, et en présente des fac-similés.

(1) M. Robert Parisot a bien voulu compléter, par l'envoi de ces volumes, la collection des *Annales de l'Est*, appartenant à la Bibliothèque de la Société. M. le Président lui adresse ses remerciements.



La Société apprendrait volontiers quel a été, au cours de la dernière guerre, le sort de ces inscriptions, d'une piété particulièrement austère.

M. Duvernoy continue la lecture de son *Étude sur la Chronique de Lorraine (la personnalité de l'auteur, sa véracité, ses sources).*

AVIS

Contrairement aux usages établis, en raison de l'élévation des tarifs postaux, MM. les membres nouveaux et les donateurs de livres ou brochures voudront bien trouver l'avis de leur réception ou l'expression de notre gratitude dans la mention portée au procès-verbal, mention qui tiendra lieu de lettre d'admission ou d'accusé de réception avec remerciements.

Le Bureau.

MÉMOIRES

Note complémentaire sur le livre de raison de la famille Hordal

Une querelle de famille à propos de la nationalité de Jeanne

(Suite et fin)

Cependant l'année suivante, Charles Dulis ne s'était pas encore incliné devant l'autorité d'un tel témoignage, et Jean Hordal se mettait en devoir de lui réitérer « par serment et en homme d'honneur » la solennelle affirmation de son oncle, « mettant si besoin était, sa tête sur un bloc pour être coupée ».

Enfin, ne recevant pas satisfaction, Jean Hordal se fâchait, et dans une troisième lettre fort vive, se déclarait lui et les siens « grandement estonnés et marrys de voir révoquer en doute qu'ils sortissent d'Hauvis Dulis, fille de Pierre d'Arc », et il ajoutait : « Une fois pour toutes, je proteste devant Dieu que [je] reçus avant hier, faisant mes Pâques...] et jure sur la damnation de mon âme, que ce que je vous ai écrit de notre extraction est véritable....» « Pour mon regard, il n'y a pas d'intérêt pour la Lorraine, à cause que je suis bien connu être de la parenté de la pucelle ; mais au regard de Messieurs de notre parenté de Normandie qui estimeront qu'en Lorraine il n'y a aucuns parents de la pucelle que ceux contenus dans l'extraction que vous en avez donnée. »

C'était bien en effet le but, si étrange qu'il put paraître, que poursuivait la cabale des gentilshommes orléanais, obstinés à détourner à leur profit, et en dépit de la protestation des faits, tous les souvenirs laissés en Lorraine par la pucelle et sa famille.

On peut juger de leur ardeur et de leur témérité par l'une des pièces de vers, imprimée avec beaucoup d'autres en tête de l'ouvrage de Jean Hordal.

Son auteur, Jacques de Cailly, gentilhomme orléanais, proche parent d'ailleurs de Charles Dulis (1), y soutient que ses aïeux, venus tout exprès des bords de la Loire aux confins de la Champagne pour y chercher la pucelle, l'ont emmenée avec eux à Orléans.

A défaut de valeur littéraire, le morceau mérite d'être retenu comme témoignage de l'âpreté de cette lutte pour la possession de l'héroïne. Il a pour titre : « Sur le très docte et agréable livre du sieur Hordal, par lequel il

(1) Il était son beau-frère.

semble vouloir ravir la pucelle d'Orléans sa bonne parente, et l'emmener dans son pays (1). »

Si mes ayeux, jadis pleins de vaillance,
ont acconduit sur la rive de Loire,
(de ton pays) Jeanne de *Vaucouleurs*,
qui des Anglais remporta la victoire ;
si que son nom, par titre méritoire
nôstre la dit. Or sous quelle couleur,
nous voudrais-tu laisser cette douleur
de l'emmener dedans ton territoire ?
Pense-tu point, du charme de ton livre,
soudainement la ravir à nos yeux ?
Ne t'y attends, ni moins qu'on te la livre.
Plustôt, faisant comme nos pères vieux,
pour la quérir, et leur prouesse ensuivre,
j'irai chez toi, et en tous autres lieux.

Quant à Charles Dulis, après la troisième objurgation de son cousin de Lorraine, il dut se résigner à écrire le VIIIe chapitre de son livre, consacré à la famille Hordal. Mais il ne sut pas s'exécuter loyalement. Sous couleur de généalogie, il se répandit, dans ce chapitre, en éloges emphatiques sur le grand doyen de l'Église de Toul et sur son neveu, l'auteur de l'apologie latine de la pucelle. Il affecta de manifester son admiration en citant même le titre de cet ouvrage. Seulement, par une défaillance inquiétante pour son caractère de magistrat, il en altéra le texte, en omettant le mot qui renfermait à lui seul tout le sens et la saveur de l'œuvre. Hordal avait écrit : *Heroinæ lotharingæ* historia ; Dulis supprima le mot *lotharingæ*...

Aussi lorsque, soixante ans plus tard, l'auteur du manuscrit des Hordal entreprit d'insérer dans les annales de

(1) Voir DE BOUTEILLER et DE BRAUX, *loc. cit.*, p. 65, et l'ouvrage en latin de Jean HORDAL, *loc. cit.*, p. 2.



la famille, le « Discours » de Charles Dulis, il trouva plus digne d'omettre les éloges dépourvus de sincérité, sous lesquels l'auteur avait prétendu cacher sa mauvaise action. Il arrêta net en cet endroit ses emprunts au Discours généalogique, et il supprima les derniers chapitres.

Le manuscrit ne reproduit pas non plus, dans leur intégralité, les affirmations tranchantes de Charles Dulis sur l'origine de Jeanne. « Les rois de France, selon lui, ayant de tout temps le ressort de la justice souveraine et l'hommage sur le duché de Bar, on ne peut douter que ladite pucelle ne soit entièrement française de naissance et de diocèse, et nullement lorraine, *ni en apparence, ni en aucune autre façon* (1). »

La famille Hordal, imbue de tout autres principes et mieux placée que Charles Dulis pour apprécier et contrôler sur place les faits et les traditions, s'est refusée à reproduire cette conclusion trop directement contraire au sentiment lorrain. Elle en a supprimé les derniers mots, accusant ainsi, non moins nettement mais avec plus de dignité, les divergences qui la séparaient du parti des Orléanais.

Cependant le système de Charles Dulis, qui n'était autre que celui des juristes français, a fait fortune, et jusqu'à nos jours, il s'est imposé avec autorité dans le monde des historiens et des chercheurs, comme dans les arrêts de justice.

Il n'était cependant ni conforme à la logique, ni d'accord avec les données de l'histoire locale ; et le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il reposait sur une appréciation intéressée, et partant inexacte et superficielle des aspects multiples et obscurs de la question.

(1) Le manuscrit dit plus simplement : « On ne peut révoquer en doute que la pucelle ne soit véritablement française de naissance », et fort judicieusement ne parle pas du diocèse. Car Toul, en 1412, faisait partie du Saint-Empire germanique.



Le ressort de la justice, surtout lorsqu'il est imposé par la force, ne supprime pas les caractères ethniques, les coutumes, l'accent, le caractère qui constituent une nationalité ; surtout il est inexact que la France ait exercé *de tout temps*, comme l'affirme Charles Dulis, ces hautes prérogatives judiciaires sur le village de Domremy.

L'un des travaux de la science moderne qui dégage le mieux de ses obscurités réelles et des fables qui s'y sont mêlées, les données du problème, est le plaidoyer resté célèbre, que l'avocat général Troplong a prononcé en 1832 devant la Cour de Nancy (1).

Troplong établit d'abord que jamais la Meuse n'a formé la limite exacte des territoires qui ont constitué, au Moyen Age, le royaume de Lothaire. Dom Calmet (notice p. 678) l'avait affirmé avant lui.

Ce royaume, outre l'Italie, s'étendait entre le Rhin et l'Escaut, sur le Hainaut et le Cambrésis, sur quelques autres comtés *de deçà la Meuse*, parmi lesquels le traité de 870 cite nommément *le Barrois*.

Il y avait donc, sur la rive gauche de la Meuse des territoires qui ne relevaient pas de la domination des futurs rois de France.

Ce n'est que d'une façon générale, et quand on raisonne sur les masses principales composant ce vaste empire, qu'on peut lui donner la Meuse comme limite occidentale : cette rivière étroite et pacifique, dans son cours supérieur, n'est pas propre à servir de limite. Elle ne l'est même pas de nos jours (2). Seuls les bans communaux, délimités

(1) *De la souveraineté des ducs de Lorraine sur le Barrois mouvant*. Nancy, Grimblot. 1832, in-8.

(2) Les cantons de Neufchâteau et de Coussey (Vosges) débordent sur la rive gauche par plusieurs de leurs communes, et, en sens inverse, le canton de Commercy (Meuse) a plusieurs de ses communes sur la rive droite.



par la coutume, de temps immémorial, et les circonscriptions ecclésiastiques, à peu près immuables depuis l'époque gallo-romaine, ont présenté une certaine fixité. Tout le reste fut l'œuvre de la force, des traités, des mariages et a varié incessamment.

Or, si l'on descend la Meuse de Neufchâteau à Commercy, on constate tout d'abord que la prévôté lorraine de Neufchâteau s'étendait sur la rive *gauche* avant de confiner aux terres champenoises, et ne les rejoignait qu'au village de Greux; tandis qu'à Domremy, un petit ruisseau, affluant de *gauche* de la rivière, séparait en deux parties les maisons et les terres, laissant à la Champagne la partie occidentale, tandis que le reste demeurait Barrois. C'est dans cette partie, dont la seigneurie appartenait aux comtes de Salm, seigneurs lorrains, que se trouve la maison de Jeanne d'Arc. Elle dépendait de la prévôté barroise de Gondrecourt, mais elle en était séparée par une enclave de terre française, qui n'était autre que ce territoire de Vaucouleurs, avec sa banlieue, acheté, comme nous l'avons dit, par Philippe de Valois en 1336, et admirablement placé pour menacer à la fois le Barrois, la Lorraine et la ville de Toul.

On trouvait ensuite le temporel de l'évêché et comté de Toul, terre d'Empire, débordant sur la rive gauche par Void, Monbras, Sauvigny, Seraumont, et encerclant presque complètement un territoire qui, avec Gibaumeix, restait lorrain (1).

Si l'on considère encore que Commercy était, au xv[e] siècle, une principauté indépendante, qui, bien que placée sur la rive gauche, n'a jamais été ni barroise, ni française, on reconnaîtra l'importance des erreurs dont Charles Dulis se fait l'écho, en avançant que « de tout

(1) Voir à ce sujet la carte jointe au tome IV de Digot, *Histoire de Lorraine*, p. 405.



temps la France a exercé jusqu'à la Meuse, avec le ressort de la justice supérieure, tous les droits de la souveraineté » (1).

Le livre de Charles Dulis a cependant fait autorité, et longtemps il s'est imposé à la confiance des historiens et des chercheurs les plus consciencieux. Mais depuis lors, beaucoup de ses assertions, serrées de plus près par la critique moderne, ont soulevé de très graves objections.

Par un document du XVIe siècle, que Dulis aurait pu connaître, on sait aujourd'hui que le frère aîné de Jeanne, Jacques ou Jacquemin qu'il fait mourir sans postérité, peu de temps après le supplice de sa sœur, a certainement donné le jour à une fille, devenue la tige d'une nombreuse lignée (2).

Ici encore il est important de remarquer à quel point le manuscrit des Hordal, tout en reproduisant le livre de Charles Dulis, a le souci de conserver son indépendance et de respecter la vérité, chaque fois que l'auteur s'en écarte manifestement et froisse le sentiment lorrain.

En Lorraine on ne croyait pas à cette mort sans enfant, du frère aîné de la pucelle ; Charles Dulis avait écrit que Jacquemin « *décéda* sans enfant, peu de temps après, de regret et déplaisir aussitôt qu'il sut les tristes nouvelles de la cruelle mort de la pucelle *sa sœur* ». Voici la correction qu'apporte à cette affirmation le livre des Hordal ; elle vaut un démenti : « Jacquemin décéda peu de temps *après son père*, qui mourut de regret et déplaisir aussitôt

(1) D'autres raisons plus sérieuses pouvaient servir la cause de la souveraineté françaises ; ce sont celles tirées du traité de Bruges (1301), par lequel le comte de Bar a dû prêter foi et hommage au roi de France, et accepter le contrôle du parlement de Paris. Ce sont celles qu'ont toujours invoquées les juristes français. Troplong les a réfutées, mais Charles Dulis, qui semble s'être proposé d'imposer ses affirmations, plutôt que de les justifier, n'en dit pas un mot.

(2) Voir à ce sujet, DE BOUTEILLER et DE BRAUX, *loc. cit.*, p. 78 à 81, la note.



qu'il sut les tristes nouvelles de la cruelle mort de la pucelle *sa fille.* »

De même, dans son ardent désir de se rattacher le plus possible au chevalier Pierre Dulis, le plus illustre des trois frères de la pucelle, Charles Dulis le fait entrer par mariage dans une noble famille des environs d'Orléans ; alors qu'il devient de plus en plus probable que, marié à Burey non loin de Domremy, à une femme du pays barrois, il n'en eut qu'un fils mort sans postérité (1).

Ce que nous venons d'apprendre du caractère de Charles Dulis, de ses prétentions nobiliaires, et des préventions qui ont dominé et peut-être faussé ses recherches, ne vient-il pas, en quelque manière, à l'appui des doutes qui, sur des points plus graves, ébranlent aujourd'hui la confiance des érudits ?

Nous venons de voir que ses procédés de discussion ne furent pas exempts de certaines défaillances, Ne convient-il pas dès lors d'attribuer à la petite querelle de famille dont nous avons suivi la trame, un peu plus que la valeur d'un simple fait divers ?

Les discussions passionnées qui s'agitèrent à cette époque, autour de la nationalité de Jeanne, s'inspiraient de préoccupations personnelles. Elles n'eurent rien de commun avec la recherche consciencieuse de la vérité historique.

E. AMBROISE.

---

(1) De Bouteiller et de Braux, *loc. cit.*, p. 60.

Sur le tombeau de Ferry II de Lorraine, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou, à Joinville

Il y a quelques années, M. Justin Favier a publié dans notre *Bulletin* l'intéressant récit d'un voyage fait à Joinville en 1664 (1); on y trouve de curieux et utiles renseignements. Mais, au début, l'auteur anonyme a certainement pris pour le tombeau de Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudémont, celui de son petit-fils, Ferry II.

Voici les termes dont il s'est servi :

« Tombeau de Ferry de Lorraine et de Marguerite de Joinville (2), ayeuls de Ferry de Lorraine qui épousa l'illustre Yolande d'Anjou (3).

« Leur tombeau est au milieu du chœur de l'église du château. Leurs figures sont de cuivre. La tombe sur laquelle ils sont couchés est de marbre noir et les ornements de dessous sont en marbre blanc. Il fut fait par Henry de Lorraine, évêque de Metz... (4) »

Tel n'était point le monument de Ferry Ier, selon ce qu'en a écrit Fériel (5) ; après avoir parlé du tombeau

(1) *Voyage à Joinville au mois de septembre 1464*, dans *B. S. A. L.*, 1911, p. 132-137.

(2) Ainsi que le rappelle M. Favier, Ferry Ier de Lorraine, « auteur de la branche des comtes de Vaudémont, est mort au service de la France, à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415 ». Marguerite de Joinville lui survécut; elle est morte, ce semble, en 1417 ou peu après. Cf. mon travail *Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudémont (1393-1415)*, Nancy, 1881 : extrait, avec additions, des *M. S. A. L.*, 1881.

(3) Ferry II de Lorraine est mort en 1470; sa femme, Yolande d'Anjou, fille et héritière du roi René, mourut en 1484.

(4) Fils d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, le compétiteur de René d'Anjou à la couronne de Lorraine, Henri de Lorraine fut évêque de Thérouanne, puis de Metz; il mourut à Joinville en 1505 et y fut inhumé dans la même église collégiale Saint-Laurent.

(5) J. Fériel, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Joinville*. Joinville, 1856, in-8°.



d'Ancel de Joinville (1) et de ses deux femmes, placé « entre la chapelle de la Vierge et celle des Princes », il dit :

« Non loin de là, et près de l'autel de la Vierge, était élevé le cénotaphe (2) de Ferri I[er] de Lorraine... La statue de Ferri et celle de sa femme... reposaient sur un dé en pierre, autour duquel on voyait, dans de petites niches, des statuettes exprimant la douleur (3). A leurs pieds étaient couchés deux chiens (4), emblèmes de leur fidélité : au-dessus de leurs têtes un écusson mi-partie aux armes de Lorraine et de Joinville indiquait l'alliance des deux maisons (5). »

Cette description, faite sur un ancien dessin, donne du monument, quant au socle et à l'emplacement, une idée fort différente de celui de Ferry II. Le tombeau de ce dernier se trouvait réellement au milieu de l'avant du chœur ou, comme on dit en terme ecclésiastique, du *presbyterium* (6). A la tête du défunt on voyait, non les armoiries, mais un ange agenouillé au-dessus d'une colonnette et tenant un casque.

(1) Il mourut avant 1343; v. mon travail *Ancel, sire de Joinville.* Nancy, 1884 (extr. des *M. S. A. L.*, 1884).

(2) Je ne pense pas que ce fût un cénotaphe; le corps de Ferry paraît avoir été ramené à Joinville.

(3) N'étaient-ce pas des « assistants » comme on en voit dès le XIII[e] siècle, plutôt que des « pleurants »? L'introduction des pleurants dans l'iconographie tumulaire semble avoir été commencée dès le XIV[e] siècle par l'école naturaliste flamande; mais je ne pense pas qu'elle fût arrivée en Lorraine et en Champagne dans la première moitié du XV[e] siècle.

(4) Était-ce bien un chien, et non un lion, qui se trouvait aux pieds de Ferry ?

(5) Ferry I[er] portait de Lorraine simple, brisé d'un lambel à trois pendants; Marguerite portait : *parti,* aux armes de son mari et *coupé* de Joinville et de Vaudémont. V. mon travail cité : *Ferry I[er]...*, p. 23-26, ou *M. S. A. L.*, 1881, p. 118-119.

(6) Cf. mon travail *Le « Grimé » de Saint-Dié. Étude sur d'anciens lutrins fixes...* Nancy, 1909, p. 17-18 (extr. du *B. S. A. L.*, oct. et nov. 1909; y voir p. 248).



C'est vraiment Henri, évêque de Metz, qui fit exécuter le tombeau de son frère et de la fille du roi René. Les deux statues de cuivre paraissent avoir été faites en 1495 par un fondeur nancéien, maître Laurens. Feu Léon Maxe-Werly a cru qu'il s'agissait de Laurana, ce qui est inadmissible (1); et, à ce sujet, il a étudié le monument d'après les textes et les estampes qu'il a pu en retrouver (2); il a publié deux planches, dont l'une me paraît être la reproduction de la gravure donnée en 1711 par le P. Hugo (3) et l'autre un dessin (4). Ces deux planches ne s'accordent pas bien pour certains détails, ce qui ne doit pas surprendre, car les artistes des siècles derniers, jusque vers 1850, s'attachaient moins à l'exactitude qu'à l'aspect pittoresque des objets dont ils voulaient conserver le souvenir. Toutefois, le dessin me semble beaucoup plus fidèle que la gravure; Maxe-Werly me paraît avoir eu le tort de la

(1) V. ce que j'en ai dit dans mes *Remarques sur l'ouvrage de Léon Maxe-Werly intitulé : Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois...* Nancy, 1907, p. 11. Je ne connaissais pas alors une excellente page, sur le même sujet, de M. Paul Vitry, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, 1901, p. 120-121.

(2) *Francesco Laurana, fondeur-ciseleur à la cour de Lorraine,* Note de M. Maxe-Werly, extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 1899, p. 257-268. Le même travail, presque mot pour mot, mais avec une planche différente (v. les deux notes suivantes) a été publié dans la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements.* 1899, p. 276 à 285; article reproduit (tiré à part) dans la brochure *Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois, antérieurement à l'époque de la Renaissance,* Paris, 1896 *(sic),* p. 176 à 184.

(3) C'est celle de la *Réunion des Sociétés des beaux-arts;* v. Baleicourt (pseud. de Hugo, abbé d'Étival), *Traité hist. et crit. sur l'origine... de la Maison de Lorraine,* 1711. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine,* 1re et 2e édit., t. III, pl. IV, a publié une planche très analogue; elle est plus ombrée et l'inscription est placée au-dessus.

(4) Elle est jointe au travail imprimé par l'Académie des Inscriptions. Il est curieux que l'auteur n'en dise pas l'origine; je crois que c'est le dessin fait par J.-F. Paillette, dernier doyen de la collégiale, et reproduit en lithographie par le baron Taylor.

préférer. Il formule ainsi la conclusion de son examen (1) :

« De ces descriptions diverses, il résulte que le monument élevé à la mémoire de Ferri et de sa femme n'offrait « aucune épitaphe » mais seulement « les armes et alliances de leurs maisons » ; qu'il était « décoré de chiffres » et qu'enfin l'ange ou plutôt le petit génie non ailé placé sur la colonne tenait non « une couronne à fleurs de lis », mais bien un casque surmonté d'une couronne fleurdelisée (2). »

Je crois que le dessin représente à raison un ange : son auteur n'aurait pas inventé les ailes, et les anges, comme *tenants* d'armoiries ou d'emblèmes divers, étaient tout à fait de mode à cette époque ; le casque est surmonté d'une couronne ; mais il ne me semble pas, d'après le dessin, et il ne me paraît point probable, que les fleurons qui le rehaussent fussent des fleurs de lis. L'expression « les armes et alliances de leurs maisons » est fautive. Examinons, sur le dessin, comment se présente le côté en vue du socle. Il se divise en cinq panneaux séparés par des colonnettes. Au milieu est une niche vide : là était peut-être une statuette, un bas-relief, une inscription (3). Les panneaux voisins offrent des emblèmes ; sur celui de dextre, qui se rapporte naturellement à Ferry, on reconnaît, disposées en sautoir, une épée et une banderole, terminée par des fleurons ou rosaces ; on y lisait sans doute une devise du défunt ; sur celui de sénestre est un

(1) D'après les auteurs champenois, le travail du socle devrait être attribué au célèbre sculpteur Baschot et à un autre moins connu, nommé Costerel ; voir notamment l'ouvrage de M. Gillet cité plus loin, p. 62.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 264.

(3) Les gravures publiées par le P. Hugo et par dom Calmet représentent là, non une niche vide, mais une sorte de manteau héraldique, sur lequel devait être inscrite une épitaphe. Ce décor était sans doute détruit à l'époque où Paillette a fait son dessin.



monogramme, qui devait désigner Yolande d'Anjou (1); la reproduction ne me paraît pas assez sûre pour que j'en dise davantage. Enfin, les panneaux extrêmes montrent : le premier, un écu de Lorraine simple, pour Ferry; le second, un écu *parti* de Lorraine pur et de Lorraine plein, comme les secondes armes de René II, c'est-à-dire : *coupé :* en chef, les quatre royaumes (Hongrie, Sicile, Jérusalem, Aragon); en pointe, les deux duchés du roi René (Anjou et Bar); et, sur le tout, Lorraine. On peut se demander si cela est bien exact, et si Yolande ne devait pas porter les dernières armoiries de son père, avec, sur le tout, non Lorraine, quartier qu'il avait abandonné en 1453, mais Aragon (2). Quoi qu'il en soit, je pense qu'il y avait là les armoiries d'Yolande (3).

Il m'a ainsi paru utile de faire mes réserves sur les conclusions de Maxe-Werly, tout en montrant la confusion qu'a commise le voyageur de 1664.

(A suivre). L. GERMAIN DE MAIDY.

---

(1) C'est plutôt de l'autre côté du tombeau qu'auraient dû être représentés les armoiries et emblèmes qui se rapportent à Yolande d'Anjou.

(2) Le roi René a eu quatre blasons successifs et j'ai eu, plus d'une fois, l'occasion de montrer l'importance de ces différentes armoiries pour la datation des monuments. Il y a quelques années, M. le comte Durrieu a publié une excellente étude sur le même sujet, où il confirme tout à fait ce que j'en avais dit : Comte Paul Durrieu, *Les armoiries du bon roi René* (extr. des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908, p. 120), in-8°, 13 p., 4 figures.

(3) Cependant, on voit Yolande prendre, en 1473 et en 1482, dans son testament, le titre de duchesse de Lorraine (Emm. Briard et H. Lepage, *Des titres et prétentions des ducs héréditaires de Lorraine*), dans les *M. S. A. L.*, 1885, p. 373, 383). Il y aurait à examiner si Yolande n'aurait pas à ce sujet, et sur la fin de sa vie, pris les mêmes armoiries que son fils René II (les secondes), plaçant sur le tout l'écu de Lorraine, ce que, du reste, son père, le roi René, avait fait dans ses armoiries antérieures à 1435.

Épitaphe à Gugney-aux-Aulx

Dans la petite et curieuse église de Gugney-aux-Aulx (arr. Mirecourt, cant. Dompaire), en haut du bas-côté évangile, on voit fixée dans le mur une grande pierre sculptée dont le bas est à 1m 80 au-dessus du sol. La sculpture est composée de deux pilastres supportant un fronton arrondi dans lequel est une tête de mort. Au-dessous est écrit, en caractères romains :

RESPICE FINEM

Au-dessous encore, mais en caractères gothiques, est gravée cette épitaphe :

CI GISENT LE MAIRE CLAUDE | DE BOUXURULLES ET | GILLETTE SA FEMME QUI | ONT DONNEZ VINGTZ FRANS | DE RENTE POUR UNE MESSE | TOUTTES LES SEPMAINES | A CEST AULTEL. LEDICT MORUT | LE 4e DE JANVIER 1536, ET | LADICTE LE 14e DE DÉCEMBRE | 1553. PRIÈS DIEU POUR | EULX.

Bouxurulles est une commune du canton de Charmes, à cinq kilomètres à peine de Gugney-aux-Aulx.

É. DUVERNOY.

Identification rectifiée du jeton de Nicolas Briseur, maître des monnaies de Lorraine

L'*Armorial du jetonophile* (1), p. 28, au nº 4, mentionne un jeton armorié qui aurait été frappé pour Nicolas du Bourg ; il y a lieu de rectifier, comme suit, cette identification :

BRISEUR (Nicolas), maître de la Monnaie de Nancy, et Marguerite des Fours, sa femme.

(1) FLORANGE, *Armorial du jetonophile*, d'après QUINTARD, *Jetons de l'hôtel de ville de Nancy*, p. 25.



Dans une guirlande de fleurs, écu à ses armes : (de sinople) *à un cerf couché* (d'or) surmonté de la date 15-71 et accosté des lettres N. B.

℟. Dans une guirlande semblable à la précédente, écu en losange : (d'azur) *à un chevron* (d'or, vidé de gueules), *accompagné de deux pattes d'aigle* (d'or) *en chef et d'une étoile* (de même) *en pointe*, accosté des lettres M. D-F.

Jeton en cuivre, original au Musée lorrain.

Jusqu'ici ce jeton avait été attribué à Nicolas du Bourg. La confusion vient de ce que la famille du Bourg portait des armes analogues, mais non identiques : *D'argent au cerf au naturel couché sur un tertre de sinople l'épaule chargée d'une quintefeuille d'azur percée du champ*, octroyée à Adam du Bourg (1), receveur de Bruyères, lors de son anoblissement par le duc Antoine, le pénultième février 1512, c'est-à-dire 27 février 1513 *n. st.* (2).

Six mois plus tôt, le pénultième août 1512, le même duc avait également anobli Jacques Briseur ou Le Briseur, venu en Lorraine, dit-il, au service de Renée de Bourbon, femme du duc Antoine, qu'un armorial manuscrit (3) qualifie de fruitier de la reine de Sicile.

Dom Pelletier lui donne, pour armoiries : *Bandé de sable et de gueules, à trois pommes de grenade d'or sur le tout*, ce qui est inexact, et il ajoute, « suivant d'autres », *de sinople au cerf couché d'or*. Ce sont bien là les armes peintes sur l'armorial précité, de même que celles données à Cuny Briseur, frère de Nicolas Briseur, maître des monnaies, par Didier Richier (4), sauf que ce dernier indique le cerf comme étant d'argent.

(1) PELLETIER (Dom), *Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois*, p. 72.

(2) *Ibidem*, p. 90.

(3) Attribué à Callot, appartenant à M. Edmond des Robert, f° 32.

(4) DES GODINS DE SOUHESMES, *Armorial de la recherche de Didier Richier (1577-1581)*, p. 29.



Les armes des deux époux, Nicolas Briseur et Marguerite des Fours, se trouvent très correctement peintes sur un curieux tableau enluminé de la fin du XVIe siècle, conservé dans le Dom Pelletier annoté de la Bibliothèque publique de Nancy (1), tableau de la descendance de « *Collignō. Miliam qui eut espousé Hellevy, jadis fille du grand Thirriet de Charme, cōme il appert par le testament dud. Collignō. 1483 cotoez etc et mesme par le testament de Beatrix, sa fille, lesquelx ont heu plusieurs enfans. Scavoir Thiriet et Beatrix Meliant sus escriptz.* »

Au degré concernant les personnages qui nous intéressent, en regard de leurs deux blasons, se lit l'inscription : « *Nicolas Briseur, maistre de Monno. à Nancey, Marguerite des fours, sa fēme* ».

Il est à rappeler que Jacques Briseur l'anobli, aïeul du maître des monnaies, aurait également exercé les fonctions de contrôleur général des fortifications et de maître des monnaies de Lorraine et de Bar.

Son fils, Georges, seigneur de Verlay, qui fut aussi contrôleur général des fortifications et maître des monnaies, veuf de Jeanne des Fours, épousa en secondes noces Anne Génin, dont il eut, entre autres enfants, dont ce Amy, cité d'après Didier Richier, Nicolas Briseur, contrôleur général des fortifications de Lorraine et maître des monnaies, marié à Marguerite des Fours et décédé en juin 1574 (2), cinquante-trois ans avant sa femme, qui mourut le 16 novembre 1627, âgée de 81 ans. Celle-ci était fille de Nicolas III des Fours, capitaine, prévôt et gruyer d'Einville, et de Madeleine d'Einville.

JULES FLORANGE.

(1) Nicolas Briseur était fils de Georges Briseur, aussi maître des monnaies, et d'Anne Jenin, celle-ci, par sa mère : Hellevy Symier, petite-fille de Jean Symier et de Beatrix Mélian.

(2) PELLETIER (Dom), *loc. cit.*, T. III², fol. 212.



Humbert Vaultrin, météorologiste

Ce personnage n'est connu que par les courtes notices que lui ont consacrées Louis-Antoine Michel, dans sa *Biographie des hommes marquans de l'ancienne province de Lorraine* (1829), et surtout Charles Courbe dans ses *Promenades historiques à travers les rues de Nancy* (1883, p. 234-237). Tous deux écrivent à tort son prénom : Hubert. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et après la dispersion de celle-ci, resta prêtre séculier et se voua à l'étude de la physique, de l'astronomie et surtout de la météorologie. Il tint une école pendant la Révolution, et quand se reforma en 1802 la Société libre des sciences et lettres de Nancy, aujourd'hui Académie de Stanislas, il en fit partie et en fut même trois fois président, en 1805, 1808, 1814. A ce titre, il figure dans la *Table des publications de l'Académie*, toujours avec le prénom d'Hubert. Il mourut à Nancy le 26 février 1822, âgé de près de 80 ans.

Voici son acte de baptême, que nous avons trouvé dans le registre paroissial n° 10 de Saint-Nicolas-de-Port. On y lira la date exacte de sa naissance et on constatera que son prénom est bien Humbert :

> Humbert, fils légitime de Humbert Vaultrin et de Marianne Ferry, sa femme, de cette paroisse, est né et a été batisé le 27e juin 1742. Il a eu pour parain Léopold Ferry et pour maraine Gabriele Perrette de cette paroisse.

Les parents de cet enfant ne s'étaient pas mariés à Saint-Nicolas, car on ne trouve pas leurs noms dans la table alphabétique des mariages de cette ville.

Quoiqu'il ait fait réaliser de sérieux progrès à la météorologie, quoiqu'il ait imprimé de nombreux et savants travaux, dont on trouvera la liste dans Michel et Courbe et dans la Table précitée de l'Académie de Stanislas, Humbert Vaultrin n'est pas connu en dehors de son pays

d'origine. Ni la *Biographie universelle* de Michaud (édit. petit in-8), ni la *Biographie moderne* publiée à Leipzig en 1806, ne lui accordent une notice.

É. DUVERNOY.

CHRONIQUE

Versements de membres perpétuels.

Ont versé la somme de 200 francs dans les conditions indiquées à la délibération du 28 avril 1891 et sont, en conséquence, devenus membres perpétuels de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain :

MM. Edgar DRYANDER, 40, rue de la Ravinelle, Nancy ;
Paul FOURCHY, 7, rue Hermite, Nancy ;
Marcel LAPREVOTE, 21, rue de Rigny, Nancy ;
Henri MARCUS, avocat, 33, rue du Bastion, Nancy ;
Robert PARISOT, architecte diplômé par le gouvernement ;
Maurice PARISOT, ingénieur agricole, Chimy, par Vailly (Aisne) ;
le docteur Paul VERNIER, 11, rue de Metz, Nancy.

Excursion à Vic

Le dimanche 13 juin, il plut toute la matinée; aussi à 11 h. 45, en gare de Nancy, au départ du train de Sarreguemines, le nombre des membres de la Société assez courageux ou assez optimistes pour entreprendre l'excursion projetée à Vic était-il très réduit.

Au changement de train à Burthecourt, les cataractes du ciel semblaient momentanément taries, et ce fut avec une certaine fierté, celle d'avoir fait preuve d'une confiance paraissant justifiée, que nous entrâmes, à 13 h. 30, dans l'antique capitale du temporel de l'Évêché de Metz.

D'abord ce fut un rapide examen des vestiges de l'ancien château épiscopal avec sa porte flanquée de deux tours et défendue par des échauguettes faisant face à l'ancienne petite ville, bien calme en ce dimanche au ciel menaçant.

Vic, comme bien on le pense, compta jadis bon nombre de couvents et chapelles; peu après l'entrée en ville, le visiteur passe devant l'une d'elles transformée en synagogue, dont l'importance ne répond d'ailleurs plus à celle de la communauté israélite de la localité.

C'est vers l'ancienne Monnaie que nous nous dirigeâmes. Nous n'en donnerons pas une description, renvoyant le lecteur à deux ouvrages de langue allemande (1). On sait qu'elle se dresse à l'angle de la place de l'Hôtel de Ville, presque en face du portail de l'ancienne église du couvent des Carmes, dans les bâtiments duquel sont installés les services municipaux.

Cette maison porte la date de 1456; la porte principale, celle qui donne sur la rue, est aux armes des d'Hofflize, dits Liégeois (2), venus du pays de Liége dans notre région au service de l'évêque Conrad Bayer de Boppart (1415-1459). Intéressante Vierge dans une niche d'angle richement ornée; assez lourd balcon de bois qui écrase un peu l'édifice, nous semble-t-il.

Au rez-de-chaussée, amorce de musée local; la salle d'entrée comporte une décoration héraldique due aux recherches de l'un d'entre nous comme d'ailleurs la grande salle du premier étage où se voient les armoiries de tous les évêques de Metz, depuis Conrad Bayer de Boppart jusqu'à celui qui occupait le siège de saint Clément à la fin de l'ancien régime : Louis-Joseph de Montmorency-Laval.

Cette pièce est déparée par une pesante cheminée de pierre chargée des armes des villes chefs-lieux des arrondissements du département allemand de la Lorraine et, sur le manteau, d'un lourd blason du maître de jadis, maintenant reclus à Amerongen.

La pièce voisine conserve un assez beau lit à colonnes, puis au haut de l'escalier à vis, au-dessus d'une petite fenêtre se voit

(1) Krauss, *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*. Strasbourg, 1880. — Heppe, Die bischöfliche Manze, zu Vic. *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 1907.

(2) Hofflize : *Gironné d'azur et d'or de 12 pièces, à l'écu d'argent mis en cœur, chargé d'une rose de gueules et brochant sur le tout un perroquet d'or.*



une statuette de saint Christophe taillée à même la pierre. On sait qu'un prieuré dédié à ce saint fut tenu d'abord par les bénédictins puis, plus tard, par les cordeliers.

Ensuite, sortant de la Monnaie, nous fîmes un premier tour de ville : çà et là des vestiges du passé, maisons en torchis avec poutres apparentes, certaines avec petits blasons sculptés paraissant être aux armes de l'Évêché (1) et de Georges de Bade (2) [1459-1484], successeur de Conrad Bayer de Boppart, d'autres avec emblèmes professionnels : couperet, serpette ou encore grappe de raisin, rappelant l'antique réputation du vignoble de Vic.

A la sortie de la porte de Nancy, au revers de la ferme dite de la Basse-Cour s'aperçoivent encore des débris de l'enceinte fortifiée avec quelques amorces de tours, par endroits une dépression marque encore l'emplacement du fossé.

La seule ondée de l'après-midi tomba pendant que nous prenions quelques instants de repos à l'hôtel Voizard, ce qui nous permit d'admirer (?) le gigantesque saint Christophe qui s'y trouve conservé, flanqué d'un cordelier de taille naturelle, tandis que l'image du saint mesure bien trois mètres. Ces deux statues sont badigeonnées de couleurs et soigneusement passées au vernis.

A 4 heures précises, nous arrivions devant la curieuse porte latérale de l'église avec tympan rappelant certains faits marquants de la vie de saint Marien, patron de la paroisse, saint dont la caractéristique est un ours, ours se retrouvant, tenant une ruche, en gargouille à l'ancien presbytère. Ce tympan mériterait une étude détaillée car il est en réalité à deux étages, chacun chargé de sculptures se rapportant à trois épisodes de la vie du saint.

Nombreuses sont les inscriptions funéraires, la plupart martelées, qui ornaient les murs extérieurs de l'église entourée jadis du cimetière. Il est à souhaiter que M. Germain de Maidy en donne le relevé qu'il en fit autrefois.

M. l'abbé Demange, curé-doyen de Vic, nous fit les honneurs

(1) *Une croix patée.*

(2) Bade : *D'or à la bande de gueules.*

de son église avec une bonne grâce qui ne fut égalée que par sa connaissance parfaite de l'édifice et de tous les souvenirs qui s'y rattachent.

L'église fut abaissée en 1745, des mouvements du sous-sol marécageux ayant rendu précaire sa solidité; une tourelle contenant un escalier à vis porte encore l'arrochement du départ des voûtes, son style (XIVe et XVe siècles) fut conservé.

Des statues intéressantes, un splendide ornement complet, avec devant d'autel également finement brodé en soie par les religieuses dominicaines, de riches vases sacrés, dont un calice du XVIe siècle provenant de l'abbaye de Salival, retinrent longtemps notre attention, de même que plusieurs très bons tableaux, en particulier une glorification de saint Pierre Fourier et une Vierge, de profil, debout sur le croissant lunaire, accompagnée de chérubins.

M. l'abbé Demange eut l'amabilité de nous piloter ensuite au travers de la ville; il nous fit voir l'ancien couvent des Dominicaines et son cloître, la bonne fontaine, de vieilles maisons, dcs portails Renaissance; au-dessus d'une entrée un médaillon avec insigne de vétérance (1781), des niches d'angle, malheureusement presque toutes vides de leurs statues, exception faite pour une belle Vierge de pierre, aux mains croisées, à la maison de la poste. Il nous conduisit même, rue des Cultivateurs, dans un jardin occupant une partie de l'ancien fossé et et où se voient encore le mur de la contrescarpe, large d'une vingtaine de mètres, et une tour découronnée, il est vrai, mais dont les murs ont 2 m. 40 d'épaisseur.

M. le curé de Vic poussa l'obligeance jusqu'à nous mettre sur le chemin de Salonne que trois kilomètres séparent de Vic.

C'est par un beau soleil, sous un ciel alors complètement dégagé que nous gagnâmes Salonne pour jeter un coup d'œil sur la façade de l'église (XVe siècle), curieusement placée à l'intérieur d'une cour de ferme, ce qui s'explique quand on sait que ces bâtiments sont ceux de l'ancien prieuré de ce lieu, prieuré que concerne le plus ancien document original conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle : une charte de Charlemagne de 777.

A 19 heures 16, le train nous ramenait à Nancy, ravis de notre déplacement, regrettant que l'incertitude du temps ait empêché bon nombre de nos confrères de l'entreprendre avec nous. E. R.

Excursion à Vézelise et environs

Le jeudi 8 juillet, la Société faisait une excursion archéologique à Forcelles-Saint-Gorgon, Étreval et Vézelise. Soit à cause du temps incertain, soit parce que certains de nos confrères étaient déjà partis en vacances, les excursionnistes se trouvèrent peu nombreux. Départ par le train de 6 h. 25. A Forcelles, le chœur de l'église et la tour contiguë au chœur sont d'un style roman très pur. Dans la nef, côté évangile, est un enfeu avec les statues en pierre et couchées d'un chevalier et d'une dame. Ces effigies sont plus petites que nature (1m 40 pour celle de l'homme); elles représentent deux personnages de la famille de Forcelles qui sont morts dans la première moitié du XVIe siècle. Par malheur, il y avait ce jour-là une brume épaisse et, l'église étant par elle-même assez sombre. on voyait mal les détails du chœur et de l'enfeu.

De Forcelles, gagné Étreval, en passant par Chaouilley. Le temps frais favorisait la marche et c'est à peine si, à travers le brouillard,on devinait la colline de Sion toute voisine. Le château d'Étreval,à la fois château fort et demeure de plaisance,a été bâti, ou du moins agrandi par François de Tavagny en 1534 ou années suivantes, car des lettres patentes du 22 décembre 1533, qui érigent Étreval en haute justice, parlent du dessein qu'il a de se construire une demeure en ce lieu. La façade intérieure, sur la cour, est d'un beau style Renaissance, avec frontons, pilastres et douze gargouilles très originales et presque toutes bien conservées. Du côté de la campagne, un fossé à moitié comblé, des tours avec meurtrières pour arquebuses ou pour petites pièces d'artillerie, des mâchicoulis. Le château d'Étreval, occupé jadis par plusieurs ménages, appartient maintenant à une seule famille qui en connaît la valeur et s'intéresse à sa conservation.



En quittant Étreval, on se rabat sur Vézelise où l'on arrive à midi et où l'on commence par déjeuner. Ensuite, visite complète de cette petite ville qui a conservé plusieurs belles demeures particulières des xvie, xviie, xviiie siècles. Nous pénétrons dans l'une d'elles, l'ancien hôtel de Bouzey, où nous voyons dans la cour un fort beau puits armorié. Nous nous arrêtons aussi devant les halles, l'hôtel de ville, l'ancien palais de justice, le monument élevé par Vézelise à ses morts de la dernière guerre, enfin nous arrivons à l'église qui mérite un long examen. Entreprise, semble-t-il, dans les premières années du xve siècle, elle n'a été achevée qu'au commencement du xvie. Sa haute flèche en spirale est célèbre. A l'intérieur, on remarque de curieux vitraux anciens, un beau buffet d'orgue et de nombreuses pierres tombales encastrées dans le pavé ; par malheur, les unes sont en partie recouvertes par les bancs, les autres fort effacées, de sorte que la transcription de leurs épitaphes serait malaisée. Comme il nous reste encore quelques instants et qu'il ne faut pas ne s'intéresser qu'aux choses d'autrefois, nous visitons encore une laiterie coopérative fort bien agencée. Et nous remontons à la gare où nous prenons le train de 16 h. 18 pour Nancy. Cette journée de juillet s'est passée sans un rayon de soleil, mais aussi sans une goutte de pluie.

É. D.

BIBLIOGRAPHIE

— Le général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, père du poète, est né à Nancy le 15 novembre 1773. Il mourut en 1828, après avoir joui des premiers succès de son fils qui tenait de lui beaucoup plus que de sa mère. Aussi convient-il de signaler ici le volume que vient de publier M. Louis Barthou, *Le général Hugo* (Hachette, 1926), et de rappeler en même temps que Gaston Save a fait la généalogie de la famille Hugo dans le *Bull. de la Soc. philom. vosg.*, 1885-86.

— M, Dujarric-Descombes biographie une femme de lettres lorraine, Françoise-Gabrielle-Rose de Mitry, fille de Jean-

Philippe, comte de Mitry, grand gruyer de Lorraine, et d'Anne-Gabrielle de Lavaulx (Angoulême, 1924, in-8 de 8 p., extr. du *Bull. de la Soc. archéol. et histor. de la Charente,* 1924). Le 5 décembre 1693, Rose de Mitry, veuve d'un officier lorrain, épouse à Paris Jean Bouchard des Plassons, d'une famille de l'Angoumois. Dix ans après, elle était veuve de nouveau et se retirait à Nancy. Philosophe, elle avait pris pour maître l'illustre Malebranche; poète, elle a écrit des vers bien frappés et de noble inspiration. Elle fait honneur à la Lorraine.

— Dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques pour 1924 (qui vient seulement de paraître), M. Louis Davillé étudie, p. 85-98, *Le nom de Bar et ses dérivés en toponymie.* Il y voit un mot celtique, peut-être même préceltique, dont on trouve des exemplaires dans toutes les parties de l'Europe où les Celtes se sont fixés. Ce terme désignait une de ces hauteurs abruptes, de préférence en forme d'éperon, où se sont établis si nombreux les oppida préhistoriques, puis les châteaux-forts du Moyen Age. Et c'est là la double origine de la ville de Bar-le-Duc.

— Dans le même *Bulletin,* p. 111-124, M. Émile Roy fait connaître un curieux épisode de la captivité de René Ier en Bourgogne en 1431 ; ses amis avaient ourdi un complot pour le délivrer et l'avaient averti de se tenir prêt par un moyen fort usité dans l'antiquité, les scytales. Mais un espion de Philippe-le-Bon avertit son maître à temps et l'entreprise échoua.

— Dans les *Mélanges d'histoire du Moyen Age offerts à Ferdinand Lot*, Paris, Champion, 1925, in-8, p. 619-640, notre confrère, M. Edmond Perrin, traite *De la condition des terres dites ancingæ.* Ce mot latin, qui a donné en vieux français ansange, désigne une mesure de superficie pour les terres labourables (14 ares environ), puis une terre qu'un corvéable a la charge de cultiver et dont il remet toute la récolte au seigneur, lequel en général a fourni la semence. Dans ce dernier sens, le mot est fréquemment employé par les documents lorrains et M. Perrin en cite et en commente plusieurs, depuis le xe siècle jusqu'au xiie. Après, les ansanges se transforment en terres acensées.

— Notre confrère, M. André GAIN, a prononcé à la distribution des prix du lycée de Nancy, un curieux discours sur *Nancy il y a cent ans.* Ceux qui ne l'ont pas entendu pourront lire, dans une brochure de 7 pages in-8, cette description très vivante et précise de la vie morale et matérielle de nos aïeux.

— Notre confrère, M. Georges GOURY, a consacré une notice émue à Jules Beaupré (1859-1921), qui fut membre de notre Société et conservateur de la section préhistorique du Musée lorrain. La biographie est suivie d'une liste en 79 numéros des publications de Beaupré dont bon nombre ont paru dans les *Mémoires* ou dans le *Bulletin* de notre Société; il sera utile de trouver ici l'indication des autres dispersées dans divers périodiques de Nancy ou d'ailleurs. Le tout forme une brochure in-8 de 10 pages extraite du *Bull. de la Soc. des sciences de Nancy*, 1925.

— Notre confrère, M. le curé G. Clanché, a publié une *Étude sur le surhuméral des évêques de Toul*, Ligugé, 1926, in-8 de 13 p. avec 5 pl., extr. de la revue *La vie et les arts liturgiques.* On croit que cet ornement fort rare (seuls en France les évêques de Toul y avaient droit) leur a été accordé par saint Léon IX, quand celui-ci quitta son diocèse de Toul pour devenir pape en 1049. M. Clanché énumère les divers monuments où le surhuméral est figuré.

— Prendre le canton pour cadre de l'histoire locale est fort avisé : la commune rurale est trop petite, le département et même l'arrondissement sont trop grands. Nous avons déjà avec Clesse l'histoire du canton de Conflans, avec Vital Collet celle du canton de Charmes. Notre confrère, M. Alcide MAROT, vient de nous donner un *Essai d'histoire du territoire et des villages du canton de Bourmont*, Neufchâteau, 1925, in-8 de 128 p., avec une carte. Ce canton fait aujourd'hui partie de la Haute-Marne, mais Bourmont et ses environs ont dépendu du duché de Bar et nul n'ignore le rôle important de La Mothe dans l'histoire des duchés. É. D.

Pour la Commission de rédaction, le Président : E. DES ROBERT.

L'imprimeur-gérant: A. HUMBLOT, 21, rue Saint-Dizier, Nancy.



Bulletin mensuel

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

21e ANNÉE. — Nos 10-12. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1926.

Procès-verbal de la séance du vendredi 9 juillet 1926

Présidence de M. Edmond DES ROBERT, président.

M. Ch. BRUNEAU, retenu par les examens, s'est excusé.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications

MM. Robert Parisot fils et Maurice Parisot ont adressé des lettres de remerciements à l'occasion de leur admission.

La séance de la Fédération historique lorraine a été consacrée au vote des statuts et à l'élection du bureau définitif. Le procès-verbal de cette séance sera publié dans *les Cahiers lorrains*.

M. le Président a organisé, avec le concours des instituteurs, des visites scolaires du Musée lorrain, avec explications et commentaire. Le succès en a été très vif. Pour le 14 juillet, 42 écoles primaires des deux sexes auront visité le Musée. En outre le groupe des membres de la Société de l'Histoire locale dans l'enseignement public, un groupe d'instituteurs de la Moselle, les élèves de 5e de l'école Saint-Sigisbert, et de 1re du Petit Séminaire.

Nécrologie

Il est fait part du décès de M. A. Barbey, membre de la Société depuis 1884, auteur de plusieurs dons au Musée lorrain, décédé au mois de mai dernier, dans sa soixante-quinzième année, à Hauteville (Ain).

Admissions

Les 11 membres présentés à la dernière séance sont admis : Mme de la Fontaine, Mlle Guével, MM. Paul Aubry, Roger Aubry, Xavier Aubry, Bagnon, de Lorière, colonel Kiffer, général de Bouvier, Maurice Helluy, Georges Chamagne.

En outre 33 nouvelles demandes d'admission sont présentées.

Présentations

Par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain : **Ville de Saint-Nicolas-de-Port** ; **Bibliothèque de la réunion des officiers**, Place Stanislas; **Société des Faïenceries de Longwy**, Longwy-Bas ; **Solvay et Cie**, Dombasle-sur-Meurthe ; Pierre **Amidieu du Clos**, maire de Longwy, La Clé Saint-Pierre, Longwy ; Léon **Bardet**, directeur de la Belle Jardinière, 47, rue Saint-Dizier; **Beckerich**, Les Religieuses, Longwy-Bas ; par MM. Dory, Thomas et Chenut : Léopold **Bellot**, 3, rue Beaurepaire, Verdun ; Pierre **Bénier-Evrard**, banquier à Mirecourt; Joseph **Benoit**, maître peintre verrier, 37, rue Hermite ; Auguste **Bloch**, conseiller du commerce extérieur de la France, 50, Cours Léopold ; Georges **Blume**, greffier du Tribunal civil, Verdun ; Pierre **Bouchon**, directeur de la Société électrique du Toulois, 18, rue du Général-Foy, Toul ; Maurice **Chavanne**, directeur de la Société houillère de Sarre et Moselle, conseiller du commerce extérieur, à Carling (Moselle) ; **Derobe**, 4, place du

Marché ; André **Durieux**, architecte, 60, rue de la Côte ; Édouard **Fenal**, industriel, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Lunéville ; Charles **Gérard**, 62, rue du Montet ; par MM. Charles Sadoul, Edmond des Robert, Charles Bruneau ; Fernand **Girardet**, professeur agrégé à la Faculté de pharmacie, 6, rue de la Côte ; M. Léon **Hermel**, 11, rue de Remicourt ; par MM. Charles Sadoul, Léon Heck et Edmond des Robert : M. Albert **Hinzelin**, 7, rue de Serre ; Jules **Kronberg**, 38, boulevard Lobau ; par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain : Pierre **Loth**, agent de change, 26, rue Gambetta ; par MM. Charles Sadoul, le docteur Lalitte et Pierre Boyé : Eugène **Martin**, 2, place Léopold, Lunéville ; Frédéric **de Metz-Noblat**, 3, rue Jacquinot ; **Montigny**, 101, rue Saint-Dizier ; **Nordon**, 9, avenue du 20e-Corps, Alphonse **Paillouse**, négociant, 17, rue de la Ravinelle ; Adolphe **Paté**, industriel, Flin (Meurthe-et-Moselle) ; baron Jean **de Pidoll de Quintenbach**, hôtel Austria, Gries di Bolzano (Haut-Adige), Italie ; colonel Jean **Plassiart**, 6, rue de la Ravinelle ; Henri **Répessé**, directeur de l'imprimerie Berger-Levrault, 95, rue de Metz ; Paul **Ritter**, 1, place Carnot ; par MM. E. Duvernoy, Elie et Poirot.

Conformément à l'usage, avant de se séparer pour les vacances la Société est immédiatement consultée sur l'admission de ces membres qui est prononcée à l'unanimité.

On décide en outre de faire connaître désormais par la voie de la presse les noms des nouveaux membres de la Société.

Commission des fouilles

Cette commission qui vient d'être reconstituée est ainsi composée :

MM. les membres du bureau et les conservateurs au Musée, MM. Paul Charbonnier, Paul Chenut, Théophile

Collignon, Paul Errard, Georges Goury, Alcide Marot, Saint-Just Péquart, Édouard Salin et Louis Schaudel.

Ouvrages offerts à la Société

Le mobilier lorrain, par Charles SADOUL. Un album de 40 pages in-folio. Paris, Ch. Massin, 1926. (Reproduit notamment des meubles du Musée lorrain).

Fondation d'une messe en l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc le 28 février 1520. par Maurice ROUSSET (Ex. du *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, nº 1-2, 1925), 6 p. in-8º.

Un kjökkenmödding morbihannais : Er Yoh, premier outillage en os découvert dans le Morbihan. — *Plan des cromlechs d'Er Lannic*, par M. et Mme Saint-Just PÉQUART. — *Fragment de poterie à incrustations de galets* (Er Lannic, Morbihan), — *Vase support d'Er Lannic* (Paris, Nourry, 14 pages). (*Revue anthropologique*, 36e année, nº 4-6.)

La voile de navire dans le blason héraldique en Barrois et au nombre des emblèmes du roi René. Berger-Levrault, 29 p. (Extr. *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1923-24), par L. GERMAIN DE MAIDY.

Sur une plaque de foyer du château d'Ancerville. Metz, Even, 5 p. (Extr. de l'*Annuaire de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine*, 1923), par le même.

Inscriptions anciennes à Cons-la-Grandville (canton de Longuyon). Longuyon, Imp. Longuyonnaise, 1924, 20 p. in-8º, par le même.

Recherches sur les inscriptions liminaires commémoratives de la construction. Berger-Levrault, 28 p. in-8º (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1923-24), par le même.

Recherches sur la famille noble Paton, rare famille de la maréchale Fabert. Metz, Arts graphiques, 1925, 18 p.

in-8° (*Ann. de la Soc. d'hist. et d'archéol. lorraine*, 1925), par le même.

Recherches sur les origines de la pucelle héraldique de Metz rapprochée des pucelles symboliques de la Hollande et des villes belges. Nancy, Humblot, 1926, 28 p. in-8° (Extr. du *Bulletin mensuel de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1925), par le même.

Lectures

M. É. Duvernoy continue la lecture de son étude sur la *Chronique de Lorraine.*

M. E. Duvernoy lit un travail de M. Pierre Marot, intitulé « Récit inédit de la translation des reliques de Saint-Amon, second évêque de Toul (10 mars 1493) ».

Cette communication donne lieu à un très intéressant échange de vues. M. le chanoine A. Dedenon, ancien curé de Saucerotte, aujourd'hui aumônier de l'hospice Saint-Stanislas, donne de curieuses précisions sur la relique considérée comme le chef de saint Alchas et conservée à Saucerotte où elle fut l'objet d'une vénération populaire et officielle jusque pendant la terreur de 1793-94.

La séance est levée à 17 h. 45.

Procès-verbal de la séance du vendredi 8 octobre 1926

Présidence de M. Edmond des Robert, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications

Le comité du Musée se réunira le 12 novembre à 15 h. 30.

M. le Président fait part de l'activité du Musée pendant la période de vacances, il présente à la Société la nouvelle édition, illustrée, du guide du Musée et la carte postale en couleurs, tirage réduit de l'affiche. Il dépose sur le bureau



le programme du 60e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui s'ouvrira à la Sorbonne le 19 avril 1927.

MM. Paul Aubry, Jean Godfrin et Émile Lebon ont adressé des remerciements à l'occasion de leur admission.

Présentations

Sont présentés pour être admis dans les rangs de la Société : la ville de **Longwy**. par MM. Amidieu du Clos, Lucien Hubert et Edmond des Robert ; la ville de **Vézelise** par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau, Émile Duvernoy ; M. Marcel **Adrien**, avocat à la Cour, 1, rue du Manège, par les mêmes ; le docteur Paul **Bretagne**, 9, rue des Carmes, à Nancy, par MM. Marcel Laprévote, Paul Laprévote et Charles Sadoul ; le docteur Lucien **Cornil**, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 2 *bis*, rue Girardet (Place d'Alliance), Nancy, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et Émile Duvernoy ; M. Pierre **Jacquemin**, ancien élève de l'École polytechnique, 12, avenue de la Garenne, Nancy, par les mêmes ; le colonel Raoul **Lyautey**, sur la Carrière, 26, Nancy, par M. le maréchal Lyautey, M. le général de Bouvier et M. Edmond des Robert, le comte **de Loppinot**, 15, rue Saint-Michel, Nancy, par M. Edmond des Robert, le comte de Mahuet et M. Germain de Maidy ; M. Émile **Mœnch**, industriel, 131, rue du Montet, Nancy, par M. Edmond des Robert, Charles Bruneau et Émile Maure ; le commandant **Molard**, à Rosières-aux-Salines, par M. Edmond des Robert, le commandant Thouvenin et M. Émile Maure ; M. Maurice **Nalet-Dorme**, 11, boulevard d'Anvers à Strasbourg, par les mêmes ; M. le médecin inspecteur Charles **Vitoux**, 1, rue Pasteur, à Nancy, par M. Edmond des Robert, le colonel Kiffert et Charles Sadoul.

Ouvrages offerts à la Société

Dictionnaire topographique du département du Cher, par Hippolyte Boyer et Robert Latouche. Paris, Imp. nat., 1926, in 4°, 420 p.

Sur les petits chevaux de Lorraine, par M. L. Germain de Maidy, 7 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1915-16).

La couronne du duc Léopold, par le même, 6 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1915-16).

Prétendues dates du Moyen Age en chiffres arabes sur les monuments de la Lorraine, par le même, 11 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1915-16).

Un vitrail de la collection Douglas vers 1525 symbolisant l'Immaculée Conception, par le même, 9 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1915-16).

Essai de restitution de quelques inscriptions versifiées, par le même (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1914-15).

Note sur Mathias Rivius, écuyer, par le même. Metz, Even, 1923, 3 p. (Extr. de l'*Annuaire de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine*).

Bar-le-Duc et le Barrois, par Marcel Grosdidier de Matons. Paris, Imp. Nat., 1925, in-8°, 19 p. ill. (Extr. du *Bulletin de la Soc. de géographie, 1924*).

La Woëvre, étude de géographie humaine, par le même. Paris, Imp. Nat., 1926, 23 p.

L'arrestation du conventionnel vosgien Julien Souhait en 1816, par A. Troux. Épinal, Imp. Vosgienne, 1924 (Extr. de la *Révolution dans les Vosges*, 14 oct. 1924 et 14 janv. 1925).

Étude sur le surhuméral des évêque de Toul, par l'abbé G. Clanché, 13 p. ill. (Extr. de *La vie et les arts liturgiques*, juillet 1926).

Jeanne d'Arc, drame en vers, cinq actes, par Jules

Barbier. Nemours, Lesot. 1926, in-8°, 106 p. (Théâtre de la Passion, à Nancy).

Ermitages de la région de La Mothe. Ermitage de N.-D. de l'Annonciation d'Offrecourt, par Louis Bossu. Paris, Picard, 1926, in-8°, 15 p.

Une famille d'officiers de la milice bourgeoise et de la garde nationale. Pierre Boilletot, capitaine de la 2e Cie de Croncels, par M. H. de la Perrière. Troyes, Paton, 1926, 19 p.

Nancy il y cent ans (1826), par André Gain. Nancy, Imp. Nancéienne, 1926, 7 p. (Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Henri-Poincaré, le 12 juillet 1926).

Don

M. Goury a fait don à la Société de deux volumes manuscrits contenant le catalogue de la bibliothèque de feu Didier, de Toul, en 1824.

Lectures

M. L. Germain de Maidy lit une communication sur *Le tombeau de Hugues des Hazards* (à Blénod-les-Toul), *devise monumentale*.

M. Edmond des Robert donne lecture d'une *Note sur une taque récemment entrée au Musée* (taque luxembourgeoise datée de 1627).

M. Émile Duvernoy continue la lecture de son *Étude sur la Chronique de Lorraine* (chap. III, Les autres précisions; chap. IV, Le style).

Procès-verbal de la séance du vendredi 12 novembre 1926

Présidence de M. Edmond des Robert, président.

Communications

M. le Président a reçu des lettres de remerciement de MM. Godfrin, colonel Kieffert et Vial, récemment admis comme membres de la Société.



M. Robert Parisot, président de la Fédération historique lorraine, a prévenu la Société de la tenue du premier congrès du Comité français des sciences historiques, qui aura lieu à Paris du 21 au 24 avril 1927. Le secrétaire du Comité désirerait savoir avant le 10 décembre, quels sont les membres de la Fédération historique lorraine qui ont l'intention d'y participer et quels sujets ils se proposent de traiter. Seules seront admises les communications relatives à l'histoire générale.

La Fédération historique lorraine a décidé de tenir ses assises au début de juin 1927 dans la ville de Sarrebruck. Le Président demande : 1° Quels sont les membres de la Société d'archéologie lorraine qui désirent assister au Congrès des sciences historiques et les sujets qu'ils traiteront ; 2° quelle forme devra revêtir le Congrès de Sarrebruck. Ces questions figureront à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. le Président fait un compte rendu de la réunion du Comité du Musée qui vient de précéder la séance de la Société et met ses collègues au courant des résultats de la propagande. Une carte individuelle sera délivrée aux membres dans le courant de 1927.

Nécrologie

Il est fait part de la mort du Docteur Arnoult, décédé le 14 juillet dernier, 114, rue Saint-Dizier, à Nancy.

Admissions

La ville de Longwy, la ville de Vézelise ; MM. Marcel Adrien, Paul Bretagne, Lucien Cornil, Pierre Jacquemin, le colonel R. Lyautey, le comte de Loppinot, M. Emile Mœnch, le commandant Molard, MM. Maurice Nalet-Dorme, Charles Vitoux, sont reçus membres de la Société.

Présentations.

Sont présentés pour être admis dans les rangs de la Société : L'**Association des Amis du Vieux-Nancy**, 20, place Carrière, Nancy, par MM. Émile Duvernoy, Marcel Adrien et Edmond des Robert ; MM. É. **Adrien-Didion**, rue du Manège, 1, à Nancy, le docteur N. **Boucher**, 72, rue des Tiercelins, à Nancy, Georges **Bouf**, 2, rue de Médreville, à Nancy, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et Émile Duvernoy ; le comte **de Bucy**, 4, rue Pasteur, à Nancy, par MM. Raymond des Robert, Paul des Robert et Edmond des Robert ; le docteur Maurice **Coliez**,, 9, rue Carnot, à Longwy, par MM. Lucien Hubert, Amidieu du Clos et Edmond des Robert ; MM. Paul **Daum**, conseiller municipal, aux Verreries de Nancy, Émile **Devit**, maire de la ville de Nancy, l'abbé Étienne **Drioton**, conservateur adjoint au musée du Louvre, à Paris, par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain ; M. Marcellin **Fabre**, premier clerc d'avoué à Briey, par MM. Émile Duvernoy, Edmond des Robert et Charles Bruneau ; MM. Désiré **Ferry**, député de Meurthe-et-Moselle, Maisonville, à Pont-à-Mousson, l'abbé **Fiel**, 66, rue des Tiercelins à Nancy, Gaston **Gavet**, 9, place du Marché, à Nancy, par MM. Germain de Maidy, Edmond des Robert et Charles Sadoul ; Mme **Giros**, 104, rue Saint-Dizier, par les mêmes ; le docteur Louis **Knœpfler**, 13, avenue du XXe-Corps, Nancy, M. Martin **Kunègel**, chef carrier, chemin de la Ferme-St-Jacques, Nancy, par MM. Charles Bruneau, Paul Laprévote et André Gain ; M. Charles **Larue**, président de la Cour d'appel, à Luxembourg-Limperstberg, le comte Jean **de Mahuet**, 18, rue Gambetta, Nancy, par MM. Edmond des Robert, le baron de Dumast et Marcel Maure ; MM. Gabriel **de Montvalon**, président de chambre à la Cour d'appel, 40, Cours Léopold, Nancy, **Malval**, 49, place

Carrière, Auguste **Peltier**, industriel, adjoint au maire, 24, rue Bassompierre, Nancy, par MM. Edmond des Robert, Léon Germain de Maidy et le commandant Thouvenin ; MM. George **Petitjean**, membre de l'Association des Écrivains lorrains, lauréat de l'Institut, Marcel **Oswald**, 2, boulevard de Seine, à Nanterre (Seine), Pierre **Renauld**, 24, rue Grandville, à Nancy, Gaston **Rogé**, 82, rue Isabey, Nancy, par MM. Émile Duvernoy, Marcel Maure et Edmond des Robert ; M. **Schleiter**, député de la Meuse, maire de Verdun, par MM. Louis Thomas, Jean Dory et Charles Sadoul ; M. Jean **Thomas**, 38, boulevard Charlemagne, Nancy, par MM. Jean Dory, Charles Sadoul et Paul Chenut : P.-E. **Vial**, avoué au Tribunal civil, 19, place des Dames, Nancy, par MM. Trochon de Laurière. Charles Sadoul et Edmond des Robert ; le comte Édouard **de Warren**, député de Meurthe-et-Moselle, 92, avenue Victor-Hugo, Paris (XVe), par MM. Edmond des Robert, Charles Bruneau et André Gain ; M. François **de Wendel**, député de Meurthe-et-Moselle, 10, rue de Clichy, Paris, et Jœuf (M.-et-M.), par MM. Edmond des Robert, L. Germain de Maidy et P ul Laprevote.

Renou ellement du Bureau

Conformément aux statuts, il est procédé à l'élection des membres du bureau soumis au scrutin annuel. Nombre des votants : 23.

Ont obtenu : Président, M. des Robert, 22 voix, élu ; Vice-président, M. Bruneau, 23 voix, élu ; Secrétaire annuel, M. Gain, 22 voix, élu, M. Duvernoy, 1 voix ; Secrétaires adjoints, M. Duvernoy, 22 voix, élu, Maure, 23 voix, élu. En conséquence la composition du bureau n'est pas modifiée.

Lectures

M. Edmond des Robert lit pour Miss K. T. Buttler, de Cambridge, un *Hymne à l'honneur de la Vierge au pied*

d'argent (Statue miraculeuse qui fit échouer une surprise de la ville de Toul en 1284 [hymne retrouvé à Londres]).

M. Edmond des Robert lit pour M. NALET-DORME, de Strasbourg : *L'Hiver de 1709 à Martincourt, d'après le curé Gaillé* (Extrait des registres paroissiaux).

M. Émile Duvernoy lit pour M. Pierre MAROT une *Note additive au récit de la translation des reliques de saint Amon* (1). (Le chef conservé à Saucerotte est-il celui de saint Amon ou celui de saint Alchas? Discussion d'après une étude conservée au presbytère de la paroisse Saint-Gengoult, de Toul.)

AVIS IMPORTANTS

I

Les membres de la Société et tous les amis du Musée lorrain sont prévenus que la troisième édition du *Guide du Musée* vient de paraître. Le guide est illustré et se vend trois francs chez le concierge du Musée. La *carte postale* en couleur qui reproduit en réduction l'affiche du Musée y est aussi en vente au prix de 0 fr. 50. Tous ceux qui s'intéressent à notre art local tiendront à se procurer l'un et l'autre.

II

En raison du nombre croissant des nouveaux membres il est bon d'informer ceux-ci des avantages qu'ils retirent de cette qualité.

D'abord l'accès gratuit au Musée, sur justification d'identité (au cours de l'exercice 1927 une carte individuelle sera mise en distribution).

Puis ils reçoivent le *Bulletin* actuellement trimestriel et le volume des *Mémoires* chaque fois qu'il en paraît un.

Ils ont aussi l'usage de la bibliothèque, contenant près de 10.000 volumes, et de la collection d'estampes

(1) Voir le procès-verbal de la séance du vendredi 9 juillet 1926.

la plus importante de la Lorraine. Des catalogues en permettent la consultation sur place, les jeudis et dimanches, de 10 h. à 11 h. 30. Il est même loisible d'emprunter ces livres et documents.

Des excursions présentant un intérêt archéologique ou historique sont également organisées au cours de la belle saison.

Enfin il sont très instamment conviés aux séances de la Société, lesquelles se tiennent au Palais ducal les deuxièmes vendredis de chaque mois, sauf en avril, août et septembre.

En raison de l'élévation des frais postaux, il n'est plus envoyé de convocation aux séances, mais l'ordre du jour est publié dans la presse locale le lundi précédant chaque séance.

Certains membres ont bien voulu arrondir le montant de leur cotisation. Le bureau de la Société les en remercie et accueillera toujours avec reconnaissance l'aide qui lui sera ainsi apportée.

III

Afin de faciliter la comptabilité, les membres de la Société sont instamment priés de payer dès maintenant leur cotisation de 15 francs pour l'année 1927 (décision de l'assemblée du 14 mai 1926), soit en envoyant cette somme par mandat-poste, mandat-carte, ou mieux par le chèque postal ci-joint, au compte nº 43.02 NANCY, adressé au trésorier : M. le commandant Thouvenin, 36 *bis*, rue Grandville, Nancy, soit encore en remettant cette somme au concierge du Musée lorrain qui délivrerait, comme reçu, la carte annuelle de membre titulaire.

A partir de 1927 la carte annuelle de membre titulaire, comme la carte permanente de membre perpétuel, donnera droit à l'entrée gratuite au Musée lorrain.

A partir du 1er mars, les cotisations non payées seront

perçues à domicile, majorées de la somme de 2 francs, pour frais de recouvrement.

Il est rappelé que le versement d'une somme de 200 fr. libère de toute cotisation quel qu'en puisse être le montant et confère le titre de membre perpétuel.

L'attention des membres est attirée sur les avantages de ce mode de libération de la cotisation, en même temps marque particulière de sympathie et d'intérêt à la Société et au Musée.

MÉMOIRES

Sur le tombeau de Ferry II de Lorraine, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou, à Joinville *(Suite et fin)*

Voici quelques observations de détail sur la même relation de voyage. L'auteur donne à Claude de Lorraine, premier duc de Guise, le titre de « roy de Sicile ». Il s'est trompé : ce titre fut porté par le roi René et par René II ; son fils, le duc Antoine, le délaissa.

Relativement au célèbre tombeau du même duc de Guise, il convient de citer l'importante étude qui lui a été consacrée, il y a quelques années, par M. René Gillet ; l'auteur admet mon opinion sur les deux « gisants (1) », qui seraient de Ligier Richier (2).

(1) V. mon article *De la collaboration de Ligier Richier au tombeau de Claude de Lorraine, duc de Guise, à Joinville (1550)*, extr. du *J. S. A. L.*, 1885, p. 56-62.

(2) R. Gillet, *Notes sur Joinville (Haute-Marne)*, Troyes, 1908, gr. in-4°, 110 p., 2 pl., relatives au tombeau de Claude (extr. des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXII). — Cf. Paul Denis, *Ligier Richier, l'artiste et son œuvre*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911, gr. in-4°, p. 225-236.



Enfin, citant Meurisse (*Histoire des évêques de Metz*), M. Favier dit qu'après la mort de Ferry II de Vaudémont (1470), son frère Henri, évêque de Metz, devint « baron de Joinville » (1). Je crois bien qu'à cette époque, la qualification de baron, jusque-là personnelle, commençait, au moins dans l'usage, à être attachée à des terres (2); et je me rappelle, en effet, qu'Henri s'est dit baron de Joinville. Il céda, du reste, cette terre considérable à son neveu le duc René II, qui en 1494 s'intitule, non plus baron, mais seigneur de Joinville (3).

Je crois devoir ajouter encore ceci, afin de rappeler un texte très important et de défendre la mémoire de Henri Lepage contre une accusation injuste : dans leur bel ouvrage *La Sculpture à Troyes* (1900), MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot ont dit, à propos de l'identité prétendue du fondeur Laurens avec Francesco Laurana (p. 79, note 2) : « La participation de ce maître Laurens aux travaux du tombeau de Ferry II n'est connue que par des affirmations de H. Lepage (*Bull. de la Soc. d'archéologie lorraine*, t. I., p. 101 et 178, et t. III, p. 27), affirmations que n'appuie aucun texte... » En voici, au contraire, un formel, tiré des Archives de Meurthe-et-Moselle (B. 994, fol. 41 v°), qui a été reproduit par Maxe-Werly à la fin de son étude citée; ce texte existe dans un compte de l'année 1495-1496 : « à Savignat, pour ung hernois d'armes qu'il a délivré à maître Laurens fondeur pour faire la sepulture (4) de feu monseigneur Ferry de Lorraine, conte de Vaudémont... 18 florins d'or, pour ce 36 francs. »

Il serait très désirable évidemment de retrouver, dans les mêmes Archives ou ailleurs, des mentions de cet

(1) J. Favier, *loc. cit.*, p. 133, note 2.

(2) Briard et Lepage, *loc. cit.*, p. 376.

(3) *Idem*, p. 390.

(4) C'est-à-dire le monument.

artiste qui, d'après H. Lepage, aurait travaillé à Nancy (1).

* * *

Cette petite étude était rédigée depuis longtemps, lorsque j'ai reçu (mai 1925) une communication très imprévue et intéressante : c'est celle des épitaphes du tombeau de Ferry et de Yolande, telles qu'elles ont été conservées dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale d'après une copie faite en 1632 (2). Leur genre de rédaction, le défaut de précision des dates mortuaires et de menues exactitudes, montrent bien qu'elles ont été composées assez longtemps après le décès des deux défunts, je veux dire par l'évêque Henri de Vaudémont, vers 1495. Voici le texte de ces deux pièces (3) :

Épitaphe de Ferry II

Cy est la sepulture de puissant prince Ferry de Loraine, second du nom, comte de Vaudemont, baron (4) de Joinville, seigneur de Boïe (5), Rumigny (6), Aumalle,

(1) Dans une énumération d'artistes (*M. S. A. L.*, I, 101), H. Lepage mentionne « Laurens, le fondeur, (qui) travaillait dans l'église Saint-Georges, à la sépulture de Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont ». A-t-il écrit, par distraction, « Saint-Georges » de Nancy, au lieu de « Saint-Laurent de Joinville », ou bien Laurens a-t-il travaillé dans ces deux églises collégiales ?

(2) Bibl. nat., Départ. des manuscrits. Fonds français, 11.559, f° 297, verso. — Ant. Caulard, *Recueil historique concernant Langres, Joinville et le Rethelois.* — Je dois cette communication à la parfaite obligeance de M. Joseph Besnard, de Paris. Il ajoute : « Dans ce Recueil, se trouve une histoire manuscrite de la « principauté de » Joinville », « écrite, dit une note, en 1632 et transcritte d'un manus- » crit trouvé par hazard en 1693 et transcrit en 1697 ». Dédicace » adressée au Duc de Guise et prince de Joinville, et *signée :* » A Joinville, 1632 »... »

(3) Je supplée un peu à la ponctuation, insuffisante, afin de rendre la lecture plus facile.

(4) Nous voyons paraître ici le titre de baron de Joinville, pris, comme il a été dit, par l'évêque Henri de Vaudémont, qui a fait faire le monument; je ne sais si Ferry a réellement porté ce titre.

(5) Boves, Somme, arr. Amiens, cant. Sains.

(6) Ch.-l. de canton, Ardennes, arr. Rocroy.



Mayenne, Elbœuf, Harcourt et autres terres en deppendant, osquels il succedda a Anthoine de Loraine et Marie de Harrecourt (1) ses père et mère, l'un des plus hardys, adroicts et beaux prince de son temps, qui fut lieutenant general de l'armée de René, roy de Scicil (2) et d'Arragon (3), son beau-frère (4), pour suivant la conqueste de sond (5), royaume d'Arragon, et assista le roy de France Charles VIIe en diverses expéditions avec Jean duc de Calabre son beau-frère, memes es princes (6) du Pont-de-l'Arche (7), de Rouan (8) et Caen et Falaise sur les Anglais. Il décedda sur la fin de l'an 1470 (9), laissant René fils de luy et de lad. Yolande.

Épitaphe de Yolande d'Anjou

Cy gist aussy haulte et puissante princesse madame Yolande d'Anjou, fille de René, duc d'Anjou, et espouse du sus nommé Ferry de Loraine, laquelle fut duchesse de Loraine en l'an 1473, que son nepveux Nicolas d'Anjou, fils de Jean d'Anjou son père, décedda sans enfans, portant outre ce, lad. dame, tiltres et armoiries de son vivant (comme appert aux escussons qui sont au tour de cette sepulture) des royaumes de Hierusalem, Sicile, Naples, Arragon, des duchés d'Anjou, de Loraine et de Bar, de comtesse de Provence, de Guise et de marquise du Pont

(1) Harcourt.

(2) Sicile.

(3) Aragon.

(4) Il faut lire *beau-père*, suivant la remarque de M. Besnard : il y a là sans doute une erreur de lecture de l'un des copistes.

(5) Son dit.

(6) Sans doute *prises*, comme le fait justement observer M. Besnard.

(7) Ch.-l. de canton, Eure, arrond. de Louviers.

(8) Rouen.

(9) M. Besnard a l'obligeance de m'écrire qu'il vient de retrouver la date précise du décès de Ferry : le 31 août 1470.

à Mousson (1), esquelx royaumes, duchés, comtés et marquisats elle succedda (ou debvoit succedder) l'année 1480, en laquelle led. René son père lors resident à Marseille (2) alla de vie à trespas, comme aussi lad. dame Yolande sa fille et héritière deceda à Bar-le-Duc l'an 1483 (3) et fut son corps amené et inhumé près de celuy de son mary Ferry sus nommé au milieu du cœur de cette église.

Mon travail ne pouvait mieux se terminer que par ces deux épitaphes, curieuses et inédites (4).

L. GERMAIN DE MAIDY.

L'abbé Clouet et l'édition de son « Histoire ecclésiastique de la province de Trèves »

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

On ignore généralement les difficultés que l'abbé Clouet rencontra lors de la publication de son *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, difficultés qui

(1) Il me paraît invraisemblable que les écus de Provence, de Guise et de Pont-à-Mousson aient figurés sur le tombeau ; jamais, à ma connaissance, les ducs et princes lorrains n'ont portés ces armoiries.

(2) « Erreur, René d'Anjou est mort à Aix-en-Provence... », observe M. Besnard.

(3) Elle mourut le 22, le 23 ou le 24 février 1483, anc. st., donc 1484, n. st. — Cf. É. DUVERNOY, *B. S. A. L.*, 1924, p. 80. Il est regrettable que l'épitaphe ne fixe pas le jour du décès.

(4) Revenant à la note 1, p. 84, je pense que les gravures du tombeau données par le P. Hugo et dom Calmet sont exactes lorsque dans leur dessin sommaire, elles évoquent, du côté en vue, les armes et emblèmes de Ferry, car ceux d'Yolande devaient exister de l'autre côté. L'auteur du dessin a sans doute voulu montrer les compartiments qui les offraient, et il les a transférés d'un côté à l'autre pour mettre en regard, je veux dire en vue du spectateur, les armes et emblèmes des deux époux. Il y a là, je crois, l'une de ces libertés que prenaient trop souvent les artistes de la première moitié du XIXe siècle.



l'amenèrent à cartonner les exemplaires de cette histoire.

Le premier volume parut en 1844. Il comprenait outre le faux titre et le titre, IV et 680 pages. A la fin, un avis annonçait la publication dans les *Mémoires de la Société philomathique de Verdun* d'une dissertation sur différents points intéressant la discipline pendant la période mérovingienne. Cette dissertation devait être tirée à part pour être jointe au volume déjà paru.

Cette publication eut lieu en 1846 ; le tiré à part forme avec la table générale du tome I les pages 681 à 882 de ce volume. C'est l'apparition de cette dissertation qui souleva l'orage.

C'est que l'auteur y avait touché des sujets bien délicats. Dans son chapitre sur l'état intellectuel du clergé pendant la période mérovingienne, il écrivait que les saints personnages qui répandirent le christianisme chez les barbares eurent la sagesse de se mettre à la portée de leurs auditeurs, qu'en face d'hommes rudes et énergiques, ils comptèrent plus sur l'action que sur la doctrine, plus sur le merveilleux que sur les idées. De là les récits de prodiges dans les anciennes légendes, récits que l'on retrouve encore aujourd'hui dans nos traditions populaires ; l'abbé Clouet y voyait une traduction matérielle des allégories que ne comprirent point les barbares. Un martyr décollé, par exemple, était représenté la tête dans ses mains ; d'où la légende de saint Denis et de nombreux martyrs relevant chacun leur chef après leur supplice. Quand on disait de saint Gall et de saint Dié qu'ils chassèrent d'un signe de croix les ours des cavernes, ne disait-on pas que la religion allait rendre à la civilisation des pays jusqu'alors livrés aux animaux sauvages ? C'était laisser planer un doute sur le fondement historique de beaucoup des légendes qui encombrent si souvent l'hagiographie du Moyen Age.

Plus loin, au sujet des pèlerinages, l'abbé Clouet traitait la question des reliques rapportées de Terre-Sainte ou d'ailleurs par des pèlerins, si nombreuses qu'autrefois il était peu de cathédrales ou d'abbayes qui n'en possédassent de grande importance : le sang du Christ, le lait de la Vierge, la verge de Moïse par exemple. En note, il ajoutait d'ailleurs qu'il est juste d'observer que dans presque toutes les églises de France, la sagesse des prélats fit, longtemps avant la Révolution, disparaître la plupart de ces produits de l'ignorance du Moyen Age. C'était, en somme, contester l'authenticité de beaucoup des reliques qu'on vénérait autrefois, et peut-être de quelques-unes de celles qu'on vénère encore aujourd'hui.

Ces quelques pages soulevèrent dans les milieux ecclésiastiques de Verdun, et au sein du chapitre une vive émotion, et l'évêché demanda à l'auteur de retoucher son travail que l'on trouvait probablement de nature à inquiéter les consciences chrétiennes. L'abbé Clouet se devait à lui-même de déférer à cette invitation, Il le fit sans hésiter. Les pages incriminées disparurent et furent remplacées par d'autres où il fit quelques coupures (1) et atténua quelques points.

Outre ces modifications, il y a lieu d'en signaler d'autres, et celles-là de pure forme et de détail, dans les exemplaires cartonnés, comme par exemple le titre : *Histoire ecclésiastique de la Métropole de Trèves* qui devient : *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*.

Voici maintenant les renseignements bibliographiques sur les deux états du volume ; les pages suivantes du tome I ont été remplacées :

(1) Du milieu de la page 697 à la page 702 remplacé par 2 pages 701 et 702 du second état, et les 13 dernières lignes de la page 744 et jusqu'à la page 747 incluse, remplacé par les lignes 6 à 11 de la page 748 du second état.

1° pages 1 et 2 ;

2° pages 15 et 16 ;

3° les 8 pages 695 à 702 ont été remplacées par 4 numérotées 695, 696, 701 et 702 ;

4° Les 6 pages 743 à 748 ont été remplacées par 2 numérotées 743 et 748.

Les chercheurs et les bibliophiles reconnaîtront facilement les exemplaires expurgés par la simple constatation de l'absence des pages 697 à 700 et 744 à 747.

Les exemplaires de l'*Histoire de la province de Trèves* sont devenus aujourd'hui assez peu communs. On rencontre le tome I à 680 pages ; ce sont des volumes livrés avant l'apparition de la dissertation sur la discipline, ou complets à 882 pages ; mais nous croyons très rares les exemplaires non cartonnés, quelques-uns seulement restés en feuilles ayant échappé au cartonnage.

Pour le second volume il n'y eut, croyons-nous, qu'un seul tirage.

Il faut ajouter, pour être complet, que la dissertation parue en 1846 dans le tome III des *Mémoires de la Société philomathique*, où elle occupe les pages 1 à 182, fut également cartonnée. La pagination passe en effet de 16 à 21 et de 63 à 68. Ce sont les mêmes modifications que celles faites au tiré à part qui, avons-nous dit, est venu terminer le tome I de l'*Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*.

Paul CHENUT.

Dates de décès de Ferry II de Vaudémont et d'Yolande d'Anjou

Dans la notice que nous avons publiée ici même, en 1924, sur ces deux personnages, nous avons cherché à déterminer la date de leurs décès et n'y avons réussi que par approximation. Mais voici que M. Joseph Besnard,

dont nous avons déjà signalé une obligeante communication dans le *Bulletin* de cette année (p. 51) veut bien nous signaler des documents qu'il vient de trouver aux archives de la Haute-Marne et qui fixent de façon très sûre le mois et le jour de ces événements. En notre nom et au nom de tous nos confrères, nous remercions M. Besnard des précisions si utiles qu'il nous apporte ; on ne serrera jamais de trop près les dates.

Commençons par Ferry, qui disparaît le premier, en 1470. Nous avons dit qu'il meurt entre le 31 août, où il rédige un codicille à son testament, et le 28 septembre, où son neveu fait célébrer un service pour le repos de son âme. Or, l'obituaire de la collégiale Saint-Laurent de Joinville (1) place ce décès au 31 août et cette indication est confirmée par un acte du chapitre de cette collégiale, en date du 13 janvier 1472 n. st., où l'on voit que Yolande d'Anjou fonda « ung anniversaire perpétuel en icelle église pour le salut et remède desdictes âmes dudict feu seigneur, jadis son mary, et d'elle, lequel seroit fait et célébré par nous et nos successeurs, chascun an perpétuellement, à tel jour que ledict feu seigneur ala de vie à trépas, qui fut le dernier jour d'aoust, l'an mil quatre cent soixante dix, et lequel anniversaire seroit fait, chanté et célébré en la manière qui s'ensuit : c'est assavoir le pénultième jour dudict mois d'aoust, veille dudict dernier jour, après vespres chantées en icelle église, vigiles de morts à neuf leçons ; le lendemain, dernier jour dudict mois d'aoust, trois haultes messes à notes, à dyacre, soubz dyacre et choriaulx (2). » Ainsi, Ferry est mort le jour même où il avait rédigé son codicille.

(1) Conservé aux archives de la Haute-Marne, avec les autres titres de cette collégiale, dans la série G non classée ; le décès de Ferry est au fol. 59 r°.

(2) Acte transcrit à la fin de l'obituaire.



Quant à Yolande, nous avons expliqué qu'elle est morte en 1484 de notre calendrier, le 22 février, d'après Jean Aubrion, le 23 ou le 24, d'après d'autres documents. C'est la première date qui est la bonne, car ce même obituaire porte, en regard du 22 février : « Obiit serenissima principissa domina Yolandis de Andegavio. » Ainsi se trouve établie une fois de plus l'exactitude chronologique du *Journal* d'Aubrion, qui a été rédigé jour par jour, avec un vrai souci de bien exposer les événements et de les bien dater.

É. DUVERNOY.

Note sur une taque récemment entrée au Musée

Au début de juillet, M. le docteur Ganzinotty voulut bien faire don au Musée d'une plaque de foyer provenant de la maison sise au n° 23 de la rue des Carmes à Nancy.

Elle est malheureusement très abimée. Néanmoins nous avons pu déchiffrer l'inscription qui est contenue dans un cartouche de style Renaissance, au bas de la plaque :

SEBASTIAN VON TIN
NER HER ZU HOLLE
FELS HAUPTMAN.

Le blason, également de style Renaissance, et son cimier sont contournés et à peu près frustes. Sur l'écu se distingue un animal indéterminé et le cimier en est évidemment la tête et le col.

Enfin, tout en haut de la taque se trouve la date : 1627 dans un petit cartouche.

Grâce aux *Chartes de la famille de Reinach* (1), nous avons pu identifier le personnage qui fit couler cette plaque de foyer : Sébastien de Tinner, seigneur d'Hollenfeltz,

(1) *Chartes de la famille de Reinach déposés aux archives du grand duché de Luxembourg.* Luxembourg, 1877, 1 vol. in-8° de 806-CLXXII p. et 5 feuillets non paginés.

capitaine bailly à Roussy et à Richemont (1609), à Useldinge (1628), conseiller du marquis de Bade, marié à Marie de Hohenstein. C'était un de ces fonctionnaires allemands implantés dans le pays par les marquis de Bade, comme cela arrivait souvent depuis que ceux-ci avaient été mis en possession des domaines de la maison de Rodemach, dépouillée au xve siècle de son patrimoine pour avoir servi la cause française.

Les armoriaux allemands mentionnent effectivement la famille de Tinner portant : *D'or à un bouc de gueules, passant sur une terrasse de sinople.* Cimier : une tête et col de bouc de gueules.

Comment cette taque luxembourgeoise est-elle venue à Nancy ?

Peut-être simplement parce que le particulier qui commandait une plaque de foyer sans en fournir le moule et sans en spécifier les ornements recevait tout bonnement une des taques en surnombre dans les réserves du fondeur.

La question reste néanmoins posée.

E. R.

BIBLIOGRAPHIE

— Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1926. p. 337-354, M. J.-A. Vier étudie l'activité de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1766, en particulier les dissentiments qui se produisirent entre partisans de la religion et partisans de la philosophie. Cet article ne paraît pas ajouter beaucoup aux travaux de Druon, Meaume, Pfister.

— Le tome XXIX des *Archives de la France monastique* est formé par un ouvrage de M. Jean Godefroy intitulé *Bibliothèque des Bénédictins de la Congrégation de saint Vanne et saint Hydulphe*, Ligugé et Paris, 1925, in-8 de XXIII-238 p. Il est sous forme de dictionnaire : les membres de cette célèbre Congrégation qui ont écrit y sont énumérés dans l'ordre alpha-

bétique ; après le nom et le prénom viennent une courte notice biographique, puis la liste des œuvres rangées par dates. Les œuvres posthumes, les œuvres apocryphes, la correspondance, les travaux restés inédits, les études consacrées ultérieurement à ces auteurs ont aussi leur place dans ce répertoire très complet, en sorte que dom Calmet, par exemple, n'occupe pas moins de dix pages de texte serré. Bons portraits de Dom Didier de La Cour, de dom Calmet, de dom Ceillier, de dom Fangé et de quelques autres. — Le même auteur a publié dans la *Revue Mabillon*, 1925 et suivants, sur *Les derniers chapitres généraux de la Congrégation de saint Vanne*, plusieurs articles que nous ne pouvons que signaler, cette revue ne se trouvant pas à Nancy. É. D.

CHRONIQUE

Le *Bulletin* de cette année (p. 69) a annoncé la formation d'une Fédération historique lorraine. Cet organisme ayant pris corps, il est possible maintenant d'en parler avec quelques détails. Toutes les sociétés savantes dont l'histoire est l'objet unique ou principal peuvent en faire partie et y sont entrées effectivement. Ce ne sont pas seulement les sociétés des quatre départements lorrains, mais aussi la Société des Lettres de Saint-Dizier et la Société (française) des amis de la Sarre qui ont adhéré, au total seize sociétés. A côté de la Fédération, il y a le Groupement universitaire historique de la région lorraine composé des maîtres des trois ordres d'enseignement adonnés aux recherches historiques, ainsi que des archivistes et bibliothécaires de la région. Bien entendu, l'enseignement libre y est représenté comme l'enseignement public. Fédération et Groupement s'associent pour former une confédération régionale mixte et celle-ci est affiliée au Comité français des sciences historiques dont le siège est à Paris ; ils ont délibéré leurs statuts, élu leurs bureaux et choisi Nancy comme siège social ; ils n'auront pas de publications propres mais faciliteront toutes publications intéressant l'ensemble de la Lorraine. Ils organiseront des congrès régionaux annuels et celui de 1927



se tiendra sans doute en juin à Sarrebrück. Ils s'emploieront à la conservation des monuments, objets d'art, archives et bibliothèques.

Le *Recueil des actes administratifs* de Meurthe-et-Moselle pour 1926 publie, p. 74, un arrêté du Préfet, en date du 11 mai 1926, interdisant l'affichage près des monuments historiques.

Un cimetière franc a été récemment découvert à Sauville (arr. Neufchâteau, cant. Bulgnéville). On a exploré une trentaine de sépultures contenant, outre les squelettes, des armes, des bijoux et quelques poteries. Le tout paraît dater du VIe siècle de notre ère.

Versements de membres perpétuels

Ont versé la somme de 200 francs dans les conditions indiquées à la délibération du 28 avril 1891 et sont, en conséquence, devenus membres perpétuels de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain :

La VILLE DE VÉZELISE ;

La SOCIÉTÉ ANONYME DES HAUTS-FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON ;

La SOCIÉTÉ DES FAÏENCERIES DE LONGWY-LONGWY-BAS ;

MM. Léopold BELLOT, 3, rue Bonaparte, Verdun (Meuse) ;
Paul BOUF, ingénieur, 2, rue de Médreville ;
Paul CHENUT, 53, cours Léopold ;
Paul DAUM, conseiller municipal, Verreries de Nancy ;
Paul DELAVAL, directeur de l'agence de Nancy de la Société nancéienne de Crédit industriel et de dépôts, 16, rue Victor-Hugo, Nancy ;
René DELEPIERRE, ingénieur, 52, rue de Lorraine, Lunéville ;
Georges DEMEUFVE, conservateur du Musée lorrain, 4, rue des Michottes ;
l'abbé Étienne DRIOTON, conservateur-adjoint du Musée du Louvre, Paris ;
Joseph ELIE, 42, rue du Grand-Verger ;

Édouard Fenal, conseiller général, directeur de la Faïencerie de Lunéville ;

le chanoine Fiel, 66, rue des Tiercelins ;

Flayelle, sénateur des Vosges, Remiremont :

Charles Gérard, 62, rue du Montet ;

Fernand Girardet, professeur agrégé à la Faculté de pharmacie, 6, rue de la Côte ;

Albert Hinzelin, 7, rue de Serre ;

Pierre Jacquemin, ancien élève de l'École Polytechnique, 12, avenue de la Garenne ;

de Lallemand de Mont, 10, rue Étienne-Marcel prolongée, Paris-IIe ;

Charles Larue, président de la Cour d'appel, Luxembourg-Limpertsberg ;

Robert Lienhard, 3, rue de Rigny ;

le comte de Loppinot, 16, rue Saint-Michel ;

le comte Jean de Mahuet, 38, rue Gambetta ;

le duc de Massa, 111, rue de la Boëtie, Paris-VIIIe.

le comte Jean de Pidoll de Quintenbach, Gries di Bolzano (Haut-Adige), Italie ;

le baron André de Ravinel, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Adoménil, par Lunéville ;

le commandant Thouvenin, 36 *bis*, rue Grandville ;

Monseigneur Eugène Tisserand, conservateur des manuscrits orientaux, au Vatican, Rome ;

Eugène Vial, avoué, 19, place des Dames ;

François de Wendel, député de Meurthe-et-Moselle, 10, rue de Clichy, Paris-IXe.

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

Le manque de place oblige à renvoyer au prochain no du *Bulletin* le procès-verbal de la séance du Comité du Musée du 12 novembre 1926.

DONS

Section I

Par M. Paul Laprevote : Petite hache quadrangulaire à



douille et anneau latéral, en bronze. Provenant d'une collection lorraine.

SECTION II

Par le GOUVERNEMENT MEXICAIN : Médaille en bronze commémorative du centenaire de la fondation, en 1825, du Musée national de Mexico.

— M. le RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY : Médaille en bronze de l'Université (deux exemplaires).

— COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : Médaille en bronze du *Cours pour les étrangers*.

— M. l'abbé CLANCHÉ, curé de Dieulouard : Dix monnaies romaines et huit monnaies et jetons divers provenant de Dieulouard-Scarpone.

— M. Urbain NOIREL : Insigne en cuivre de francs-tireurs nancéiens (1867).

Trois petites médailles de maître-tireur, ornées des armes de Nancy, d'un chardon et d'une croix de Lorraine.

Insigne en métal découpé, avec canon et croix de Lorraine. Légende : Pour la plus grande France, 1914-1915.

SECTION III

Par MM. AUBRY, propriétaires de la faïencerie de Bellevue-Toul : statuettes en « Terre de Lorraine », exécutées avec les moules du XVIIIe siècle : l'Oiseau vivant, l'Oiseau mort, les Œufs cassés, le Savetier, buste de Voltaire, le Berger Salise. la Baigneuse, le Fauconnier, le Nid de cailles, le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver.

— M. Paul CARPE : Boutons d'uniforme de la Garde nationale de Joinville (Haute-Marne) en 1789-90.

Assiette patriotique décorée, en camaïeu bleu, des emblèmes des Trois-Ordres (Manufacture de Bellevue-Toul).

Taque aux armes de l'Infant, gouverneur des Pays-Bas (fin XVIe siècle).

Taque aux armes de Gourcy-du Hautoy (1718).

— M. Raoul CHARBONNIER : Trois clous forgés venant de la charpente de l'église de Laître-sous-Amance.

— M. Jean DUCROT : Petit crucifix en cuivre trouvé à Essey-les-Nancy (début du XVIe siècle).



— M. le Dr GANZINOTTY : Taque aux armes de Sébastien de Tinner, seigneur de Hollenfeltz, capitaine-bailly de Roussy et de Richemont (1627).

— M. Paul GÉNIN : Taque aux armes de Ferrari-Saint-Remy de Fontette (1722).

— M. H. INGOLD, inspecteur des Eaux et Forêts : moulage d'un dessus de poire à poudre représentant le sacrifice d'Abraham et détruit dans l'incendie du Musée lorrain en 1871.

— M. l'abbé DE MORLAINCOURT : Vase en terre (XVIe siècle), trouvé à Nancy, lors de terrassements exécutés à l'ancien Arsenal.

— Mlle PIERRE : Serviette damassée aux armes de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne, et la date 1761. — Dessin des armoiries tissées sur cette serviette.

SECTION IV

Par Mme KERR, née d'Amerval : Deux gravures représentant des épisodes du voyage du comte d'Amerval en Amérique, naufrage de la *Jeune Sophie* et arrivée au Brésil.

— Mlle PIERRE : Dessins exécuté par son père M. Paul Pierre ; ils représentent des monuments de Nancy dont plusieurs sont actuellement détruits : Intérieur de la chapelle des petites Carmélites en 1882, Ancienne église Saint-Nicolas, Ancien hôpital Saint-Charles de Nancy, Cour de la maison sise rue Saint-Michel, no 4. Façade et porte de l'ancien hôtel de Ligniville, Grande-Rue, no 23, Cour du cloître de l'ancien couvent de la Visitation (Lycée actuel), Groupe de la Sainte-Vierge, de l'Enfant-Jésus et de Sainte-Anne à la chapelle des Orphelines, Estampage de l'épitaphe de Claude de Beauvau (Cf. *J. S. A. L.*, 1887, page 110).

SECTION V

Par COMITÉ DE L'ORPHELINAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, 32 poupées habillées de costumes lorrains.

— M. CARPE : Trois chapeaux (commencement XIXe siècle), quatre habits dont un brodé, deux culottes (fin XVIIIe siècle).

— M. Émile DUVERNOY : chapelet à grains d'os, ornements.

— M. Léon Germain de Maidy : Brevet de danse, lithographie coloriée de l'imagerie Dembour, de Metz.

— M. Paul Laprévote : Épinette des Vosges, instrument de musique provenant du Val-d'Ajol (milieu du xixe siècle).

DÉPOT

Par M. Paul Villemin, président du Comité de Nancy de l'Alliance française : Médaille de vermeil décernée au Comité lors de l'Exposition de Nancy de 1909.

ACQUISITIONS

Section III

Assiette aux armes de Léopold, duc de Lorraine ; décor en camaïeu bleu. Faïence de Delft ; marque d'Adrian Pynacker (vers 1700).

Six targettes en fer repoussé et ajouré ; travail lorrain du début du xviie siècle.

Coffre en noyer sculpté, provenant de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (vers 1600).

Portrait de la Révérende Mère, Sœur Cécile de Saint-François, fondatrice du couvent des Tiercelins de Nancy (peinture à l'huile, 1637).

Fusil de chasse du chevalier de Rutant (vers 1820) ; son nom niellé sur le canon de l'arme ; plaque de couche et pontet en argent.

Taque représentant le Christ au puits de la Samaritaine (xviiie siècle).

Section IV

Vue cavalière de la Chartreuse de Bosserville, près Nancy ; cuivre original gravé par Nicolas. (Cf. *M. S. A. L.*, 1867.)

Section V

Porte-aiguille à tricoter, fer forgé.

Porte-aiguille à tricoter, laiton ouvragé, provenant tous deux du Pays messin.

Lanterne de procession fer-blanc ajouré, provenant des environs de Mirecourt.



TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux des séances

Mémoires

Bibliographie

Chronique

Musée historique lorrain

Pour la Commission de rédaction, le Président : E. des ROBERT.

L'imprimeur-gérant : A. Humblot, 21, rue Saint-Dizier, Nancy.





